

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction

## Après le tremblement de terre en Roumanie La liste des victimes s'allonge

On parle maintenant de 6000 morts pour la seule ville de Bucarest



Floarea Iordache, 35 ans, a eu de la chance dans son malheur. Enterrée vendredi sous les débris d'une maison, elle a pu être dégagée hier par les sauveteurs. Notre béliro AP la montre au moment de sa délivrance.

— par A. AIGGINS —

Le président Ceausescu a visité à nouveau hier la zone ravagée par le tremblement de terre de vendredi, dont le bilan définitif ne peut être encore connu. Les sauveteurs continuaient en effet à dégager des victimes des amoncellements de ruines. Un médecin a estimé qu'il y avait peut-être jusqu'à 6000 morts pour la seule capitale.

Selon les sismologues de Bucarest, le tremblement de terre a été l'un des plus violents subis en Europe depuis le début du siècle. L'agence roumaine Agerpress déclarait hier après-midi : « A Bucarest il y a des centaines de morts et des milliers de blessés dans un secteur d'une trentaine de pâtés de maisons détruites, des centaines d'immeubles, de maisons et d'installations socio-

culturelles gravement endommagées, des milliers de familles sinistrées, des dizaines d'entreprises économiques endommagées, leur production étant

partiellement ou totalement interrompue ».

### DES DOMMAGES IRRÉPARABLES

L'agence a ajouté : « De nouveaux renseignements sur les conséquences du tremblement de terre... complètent le tableau réel du désastre.

Les régions de Prahova, Jassy et Vaslui ont été gravement affligées, tandis que celles de Dimbovita, Arges et Braïla figurent parmi les plus affectées.

« A Zimnicea, bourg d'environ 15.000 habitants situé dans le sud, 175 maisons se sont effondrées, 523 ont été gravement endommagées, ce qui signifie que plus des quatre cinquièmes du parc d'habitations de l'agglomération sont devenus inutilisables », sans parler des bâtiments publics et sociaux qui ont subi « des dommages irréparables... »

« ...A Craiova et dans d'autres régions rurales et urbaines du Comté de Dolj... plus de 8300 maisons ont été détruites ou endommagées, 18 entreprises industrielles ont interrompu totalement ou partiellement leur production... »

► Suite en dernière page

## Ouverture du premier sommet arabo-africain au Caire



Le président Idi Amine Dada, à droite, photographié lors de la séance d'ouverture de la conférence du Caire. A gauche, le cheikh Zayed al Nahyan, qui dirige les Emirats arabes unis. Derrière les deux hommes d'Etat, on peut voir leurs délégations respectives. (béliro AP)

La première conférence au sommet arabo-africain s'est ouverte hier au Caire par un appel du président égyptien Sadate pour une solidarité plus étroite contre Israël et les régimes blancs d'Afrique australe.

« Les tentatives impérialistes pour fomentier la désunion sont sans espoir », a dit le président Sadate devant les représentants de 60 pays. « Le soutien africain à notre cause contre Israël reflète notre soutien pour le Zimbabwe et la Namibie dans leur lutte contre les régimes racistes oppresseurs ».

Les pays arabes, ces deux derniers jours, ont promis une aide de 12,5 millions de francs aux mouvements africains de libération. Le président Sadate a précisé que la contribution de l'Égypte sera de 2,5 millions de francs.

L'aide a été au centre des travaux préparatoires au sommet de la conférence des ministres des Affaires étrangères réunis depuis trois jours.

► Suite en dernière page

En Allemagne fédérale

## UN VRAI ROMAN POLICIER

— par G. VINE —

« L'affaire Traube », qui plonge dans l'embarras depuis quelque temps le gouvernement du chancelier Helmut Schmidt, contient tous les ingrédients d'un excellent feuilleton policier télévisé.

Ce n'est pourtant pas de la fiction, mais des faits connus officiel-

lement et attestés par le gouvernement.

Le scénario, jusqu'à présent, en est le suivant :

Le personnage central est le savant atomiste Klaus Traube, 49 ans, qui se qualifie lui-même de professeur plutôt distrait, mais qui est certainement l'un des hommes qui s'y connaît le mieux en matière de réacteurs nucléaires.

Le rôle féminin est joué par une brune et belle avocate de Francfort, Inge Hornischer, qui veut « changer le monde ».

Vient ensuite un deuxième homme, qui est son ami, et qui a participé au kidnapping armé de quelques-uns des hommes les plus puissants de la terre au cours duquel trois personnes ont été tuées.

Là-dessus se greffe l'histoire d'un ministre qui, dans la crainte que des terroristes internationaux ne cherchent à s'emparer d'une centrale nucléaire, ordonne aux services secrets d'installer des micros au domicile du professeur.

Enfin, une revue (Der Spiegel) de Hambourg fait éclater au grand jour cette affaire des tables d'écoute qui porte le nom d'opération « garbage » (déchet) — allusion possible aux déchets atomiques.

Mais qui a révélé le secret de cette opération ?... Là, s'arrête pour l'instant le scénario...

► Suite en dernière page

LES COMPTES DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Un gros ouf !

Lire en page 3

Ouverture de la session des Chambres fédérales

COMPTES D'ÉTAT DE LA CONFÉDÉRATION 1976

On avait craint bien pire

Lire en page 11

DANS CE NUMÉRO  
31 annonces  
d'offres d'emplois

### OPINION

## Fieffé menteur...

Le journaliste a droit à l'erreur, jamais au mensonge. Dans la précipitation quotidienne, dans l'impossibilité de s'informer très complètement, il peut arriver au journaliste de publier un texte qui recèle des imprécisions, des erreurs. C'est toujours regrettable. Cela fait partie des risques du métier. Rectifier le lendemain une faute de la veille est une règle élémentaire.

Mais mentir... Écrire quelque chose de faux en tenant en main la preuve écrite que l'on ment, de quel nom affubler cette sorte de journalisme qui se moque d'être crédible ?

Quelle crédibilité accorder aux propos du coquin qui jongle avec la vérité tel un saltimbanque à l'habileté rapiécée qui dans les villages les plus retirés se risque à des numéros qui n'ont plus cours nulle part.

L'homme-orchestre qui anime le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais », M. André Luisier, directeur-rédacteur en chef, fait partie de cette famille d'illusionnistes malhonnêtes. Et c'est bien dommage, car c'est un grand travailleur, ce qui n'excuse rien.

Est malhonnête quiconque ment. M. André Luisier est un fieffé menteur. Ni plus, ni moins.

Il faut avoir le cerveau complètement ravagé par la haine politique et je ne sais quel fanatisme pour arriver, comme M. André Luisier, à écrire autant d'âneries mensongères en aussi peu de lignes.

Oh ! l'objet du délit n'est pas si grave en soi qu'il mérite que l'on prenne la peine d'en découdre plume en main.

Mais quand un journal ment effrontément, volontairement, pour tromper ses lecteurs dans des détails aisément contrôlables, que fait ce journal dans des causes plus importantes ? Là est le fond du problème.

GIL BAILLOD

► Suite en dernière page

## Sakharov vu de plus près

— par Jenny HUMBERT-DROZ —

Qu'est-il donc cet homme qui déjà prend figure de symbole, dont le nom revient quotidiennement sur nos ondes et dans la presse ? Un nom ceint d'une auréole à la Nobel au pinacle de la raison, marqué par l'intégrité intellectuelle et la clarté de la pensée qui s'en dégage, autant que par son humanisme, par son audace à dénoncer sans coup férir les abus d'un despotisme qui n'a pas risqué jusqu'ici, devant l'estime née en Occident pour cet héros, de l'excommunier et de le banir.

Né en 1921, Sakharov était en âge de partir au front quand l'Allemagne hitlérienne agressa l'Union soviétique. Mais ses qualités d'homme de science, déjà affirmées et reconnues, lui valurent d'en être dispensé et de pouvoir poursuivre ses études. Diplômé de l'Université de Moscou en 1942, il travailla alors en équipe avec d'autres physiciens qui, après l'explosion de la bombe d'Hiroshima, reçurent la tâche d'orienter leurs recherches vers la mise au point de la bombe A.

En 1947, Sakharov obtint le diplôme de docteur en physique pour sa thèse sur les rayons cosmiques. En collaboration avec des savants de sa discipline, il contribua plus que tout autre à réaliser la bombe H et, en 1953, devint membre de l'Académie soviétique des sciences. Durant toutes ces années, consacrées à des travaux scientifiques, son nom resta dans l'ombre. Il ne fut révélé au grand public qu'à la fin des années cinquante par ses articles parus dans une revue de physique, et ne tarda pas à se faire mieux connaître à travers sa rigoureuse critique des théories d'un certain Lyssenko, agronome, qui, bénéficiant de l'appui et des faveurs de Staline, parvint à imposer sa doctrine pseudo-scientifique contestant les données classiques et reconnues du pouvoir génétique et de son influence sur le développement des végétaux, pour lui opposer des théories non contrôlées sur l'influence déterminante, soi-disant, du milieu ambiant dans l'évolution du monde végétal.

► Suite en dernière page

## Notes D'UN PASSANT

La Suisse possède actuellement — entre mille autres — deux révolutionnaires, ou qui se prétendent tels. L'un, qui calomnie. Pas besoin de le nommer.

L'autre qui s'acharne à défendre et préserver l'environnement.

C'est bien entendu de Franz Weber qu'il s'agit lorsqu'on parle de sites à préserver ou d'erreurs fâcheuses à réparer. Encore que là aussi le tempérament du lutteur et du réformateur l'emporte parfois à des accusations ou exagérations manifestes. Ainsi son initiative sur les autoroutes risque bien de connaître l'échec, lors de la prochaine votation, tant elle apparaît, par certains côtés, excessive et inapplicable. A quoi rimerait particulièrement de détruire à coups de bulldozers ce qui a déjà été construit à coups de millions !

En revanche il faut bien reconnaître que si Franz Weber n'avait pas lancé son initiative, on ne serait pas en train de revoir le programme routier adopté en 1960 et qui comporte pas mal de bêtises, de superflus et d'anomalies qui éclatent aujourd'hui. La Commission du National l'a reconnu et c'est heureux. Non seulement de 1960 à 1977 les temps, sinon les besoins et les possibilités, ont changé. Mais on apprécie aujourd'hui du point de vue de la sagesse et du bon sens, ce qu'on regardait autrefois sous l'angle unique et bureaucratique de la technicité. Fini le luxe et la dépense ! Même s'il s'agit de routes on revient sur terre...

En fait il ne s'agit pas de dresser le procès de ceux qui en 1960 croyaient bien faire. Mais de reconnaître que même en dehors de l'officialité et du collège impérial et impérieux des experts, de simples particuliers peuvent y voir plus clair et dénoncer les erreurs. C'est cela qui rend un révolutionnaire sympathique et utile au pays.

Dommage qu'ils ne soient pas tous de la même trempe !

Le père Piquerez

## Lecture

## Une arrière-grand-mère raconte...

Au début de l'année 1976, Radio suisse romande demandait à ses auditeurs âgés de lui envoyer leurs souvenirs d'enfance: Les meilleurs, les plus intéressants seraient lus au micro... On choisit les souvenirs d'Alice Barbey.

Veuve d'un buraliste postal à qui son fils à succédé à Chardonne, Alice Barbey a plus de 80 ans; elle vit dans sa jolie maison de famille nommée « Clos Chardonnerets », d'où la vue s'étend sur tout le Léman et les monts qui l'entourent. Alice Barbey a élevé quatre fils. L'aîné occupe une place importante dans la diplomatie suisse. Les autres ont aussi fort bien « tourné » deux en Suisse, un à l'étranger... C'est pour ses petits-enfants qu'Alice Barbey a écrit « Jus de réglisse et boules de gomme ». Jamais elle n'avait songé à l'édition de ses souvenirs... Et voilà: c'est fait.

Nous avons sous les yeux un charmant petit livre à couverture d'un vert joyeux, livre édité par Payot dans leur nouvelle collection « Histoires d'ici ».

## LE « BON VIEUX TEMPS »

Née à Lully sur Morges, Alice Barbey garde vivante l'image de son village à une époque où les enfants portaient des socques, où le jus de réglisse, les boules de gomme étaient la seule confiserie à laquelle pouvaient goûter les petits, où le village retentissait du bruit de la forge de son père, du grincement des outils du grand-père charron, du passage des chevaux campagnards; à cette époque, on « gremailait », c'est-à-dire qu'on cassait les noix pour la seule huile employée en cuisine, la cueillette des fleurs printanières, le glanage des épis oubliés, la découverte de l'œuf caché par la poule Jacotte, le passage du vitrier, des Tziganes, du montreur d'ours, de la colporteuruse à la poussette, du chaudronnier, l'arrivée de

l'élégante « tante de Paris », autant de fêtes que les enfants d'aujourd'hui ne connaissent plus.

Des chapitres pleins d'affection évoquent la grand-mère au « fanchon » garni de rubans, à la ample jupe sombre à plis serrés (jupe à poche réservoir de bonbons) une grand-mère qui apprenait à ses petits-enfants à prier: « J'apprends ainsi qu'au Dieu qui nous entend, il est possible de tout confier », nous dit Alice Barbey.

## EN PATOIS

Et ce grand-père à « belle tête, aux cheveux argentés, touffus et ondulés » nous le voyons varloper ou gouger en main... S'il s'attarde un peu au café, son épouse le tance doucement en patois: « tabousse », « toupin », « tseropa », « cure »! Des villageois apparaissent qui sont des personnages, tels ce Monsieur Pervenche, « personnification du paysan simple, issu et nourri de son terroir et lui faisant honneur », l'amie fidèle des quinze ans à qui on raconte tout, le crieur public, l'ouvrier forgeron venu d'Alsace, etc.

Quelle personne née au début de notre siècle — ou à la fin du XIXe — dans un village vaudois ne conserve de tels souvenirs? Quel enfant ne désire savoir comment ont vécu ses grands-parents?

« Jus de réglisse et boules de gomme » les enchantera les uns et les autres. C'est un bain de fraîcheur, de santé, de reconnaissance aussi que nous donne Alice Barbey. Un livre qu'il faut se hâter d'acheter pour en faire cadeau à grand-père ou à cet enfant trop gâté du XXe siècle qui n'imagine pas qu'on peut vivre heureux sans cyclomoteur et sans TV.

A 80 ans passés, Alice Barbey, nous donne le fruit succulent de ses expériences, de sa confiance en la vie, de sa sagesse aimable... Le livre est bien écrit, ce qu'on ne peut pas dire de tout ce que nous lisons! Les auditeurs qui se souviennent des émissions de l'été à la Radio romande et à la Radio belge voudront posséder ce livre. (sps)

Vio MARTIN

## A Islamabad: la plus grande mosquée du monde

Islamabad, la capitale pakistanaise, s'enorgueillira bientôt de la mosquée la plus moderne et la plus vaste du monde. Située dans un parc qui surplombe la ville, elle portera le nom de feu le roi Fayçal d'Arabie saoudite, qui a fait don de 250 millions de dollars pour la construction de l'édifice.

Un concours international, organisé par les services d'urbanisme d'Islamabad et l'Union internationale des architectes, a mis en compétition des architectes musulmans de treize pays. C'est un Turc, Vedat Dalokay, qui a remporté le premier prix de 9000 dollars. Son projet comprend une salle de prière de 580 mètres carrés en forme de pyramide haute de 44 mètres sans aucune colonne de soutien. Quatre minarets s'élançant à plus de 90 mètres feront de la mosquée l'édifice le plus élevé d'Islamabad.

Les travaux, qui dureront environ trois ans, comprennent en outre la construction d'un Institut de recherches islamiques. (IU)

Pourquoi si peu d'auditeurs au Club 44, samedi dernier?

## On recevait les écrivains suisses et leur président

Evidemment, le conseiller communal Matthey, en quelque sorte grand maître de notre culture puisqu'il dirige à la fois l'Instruction publique (avec un grand « I ») et la Police (toujours avec un grand « P »), noblesse oblige, a eu le mot gentil, en recevant le romaniche Theo Candinas, président de la Société des écrivains, et s'excusant du très modeste (d'autant plus attentif) public qui était là, en montrant par ailleurs les efforts très méritoires faits par notre ville dans le domaine culturel.

Dès qu'il fait soleil, que voulez-vous, en mars, dans nos hauts lieux, un samedi après-midi, nos gens filent sur les chemins de campagne!

Nous ne serons pas aussi indulgent que lui, et dirons tout net que si nous voulons mériter la réputation de culture à laquelle nous prétendons sans cesse, il faudrait, quand même, nous intéresser aux lettres suisses. Aux lettres tout court, c'est entendu, mais après tout helvétiques, car elles, elles dépendent un peu plus de nous que les autres. Admettons que l'on eût dû faire un peu plus de bruit autour de cette réunion, l'annoncer à nos écoles, mais... Où étiez-vous, maîtres, professeurs, nos futurs grands bacheliers, alors que votre très récente condisciple, Anne-Lise Grobéty, lisait un passage du livre qui vient de lui obtenir, à un âge si tendre, le Prix Schiller, ce qui ne s'était jamais vu, « Zéro positif »? A la campagne? Dommage, car l'on ne saurait certes prétendre (nous nous répétons à dessein) être une ville de culture si pour recevoir, convoquée par le Club 44 lui-même (mille huit cents cartes d'invitation) et le journal du lieu, la Société des écrivains suisses et des auteurs de nos quatre langues nationales, nous ne sommes que vingt! Nous avons dit à la charmante animatrice Mousse Boulanger qu'il ne fallait pas rester sur cet échec, et que l'an prochain, nous comptions bien retrouver nos « valeureux » (il fait souvent du courage pour écrire, dans ce pays, et ils en ont) de la SES dans un grand « truc » bien préparé.

Ce qui importe, c'est le contenu de cette rencontre. Les hôtes, Theo Candinas, Adolfo Jenni, Franz Hohler, romaniche, tessinois et soleurois, eurent l'extrême politesse, pour un public de langue française, de traduire, d'introduire, de transférer sur nous ce qu'ils avaient créé dans leur langue. Le romaniche est rude, le saviez-vous, l'italien tellement doux que même si on ne comprend rien, on aime, l'allemand ou le suisse-allemand; que nous avons coutume (à tort) d'entendre de haut », si savoureux et « witzig », que c'en était un plaisir. Surtout quand Franz Hohler nous gorille en français! Et qu'il nous récite, avec l'accent, nos subtilités verbales (conjugaisons). L'humour allemand, vous savez ce que c'est, vous, romands? Anne-Lise Grobéty a lu,

d'une voix étonnamment significative, une page déchirante de son livre, déchirante d'ailleurs à force de sobriété, « Zéro positif »: phrase juste, écrite avec le sens des choses, inventant sous elle son personnage. Le jeune Dominique Burnat, ce Vaudois de 21 ans à peine, nous dit quelques textes de ses nouvelles ou de son « Mouvoir ». Surprenant visage, une sorte de vision qui l'était aussi.

Ainsi se noue une relation que nous voulons absolument consolider avec la Société des écrivains suisses. Le président neuchâtelois Monnier était là lui aussi et, avec la souriante servante de la poésie et de la littérature de ce temps Mousse, avec le conseiller communal Matthey, bien entendu avec le

## Ephéméride

Mardi, 8 mars 1977, 67e jour de l'année.

## FÊTE A SOUHAITER :

Saint Jean de Dieu.

## PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1976. — L'ambassadeur israélien à Washington critique publiquement le projet de l'administration Ford de vendre des avions de transport militaires à l'Egypte.

1970. — Le président Makarios échappe à une tentative d'assassinat.

1969. — L'Union soviétique met en état d'alerte ses troupes d'Extrême-Orient comme avertissement à la Chine après un incident frontalier sur la rivière Oussouri.

1965. — Les Etats-Unis débarquent 3500 marines au Sud-Vietnam.

1961. — Le sous-marin nucléaire américain « Patrick Henry » arrive en Ecosse après un voyage record en plongée de 66 jours et 22 heures.

1954. — Les Etats-Unis et le Japon signent un accord de défense.

1950. — Le maréchal Vorochilov annonce que l'Union Soviétique possède la bombe atomique.

1917. — Des émeutes et des grèves éclatent à Saint Pétersbourg, marquant le début de la révolution bolchévique.

## IL EST NÉ UN 8 MARS :

Carl Philipp Emmanuel Bach (1714-1788).

## La perle

Dans l'interrogation indirecte, l'affreux « Qu'est-ce que... » se substitue de plus en plus à « ce que »: Dites-moi qu'est-ce que vous en pensez...

Entendu récemment à... France-Culture!

Le Plongeur

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
PEINTURE - SCULPTURE - LITTÉRA  
TURE - SCIENCES - CUISINE  
EDUCATION - MODE - JEUX  
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
PEINTURE - SCULPTURE - LITTÉRA  
TURE - SCIENCES - CUISINE  
EDUCATION - MODE - JEUX  
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
PEINTURE - SCULPTURE - LITTÉRA  
TURE - SCIENCES - CUISINE  
EDUCATION - MODE - JEUX

## Pensée

C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément.

Vauvenargues

Au Temple du Bas à Neuchâtel

## Sim, un grand comique de notre temps

Le public neuchâtelois ne s'y est pas trompé, il est accouru en masse applaudir samedi soir un des plus grands comiques de notre temps, Sim.

Sim, c'est tout d'abord un physique, un peu ingrat, dont il joue pour amuser le spectateur.

Sim, c'est ensuite une voix, maléable, allant de la basse au soprano en passant par le timbre de la petite fille et dont il use pour amuser le spectateur.

Sim, c'est aussi un comédien, un mime, un burlesque, qui se transforme en mille personnages plus drôles les uns que les autres pour amuser le spectateur.

Sim, c'est encore un bruiteur à la virtuosité incroyable dont les imitations de train, d'attaque de Martiens et autres amusent le spectateur.

Sim, c'est enfin un conteur, un chansonnier, plein d'esprit qui égratigne les uns et les autres avec tout l'humour du verbe qui amuse le spectateur.

C'est donc une soirée d'amusement total, deux heures vingt de rire franc, sans arrière pensée, inextinguible qu'offre ce petit homme, véritable feu follet, qui remplit la scène et la salle de son extraordinaire présence.

Et ce « presque » one man show est mené à une cadence effrénée. En un tournemain voici une nymphe couronnée de fleurs et qui chante en distribuant des pétales de roses, voici un pianiste qui connaît bien des problèmes, voici un écossais pudique à la cornemuse récalcitrante, voici la vieille

chanteuse à lorgnon qui se mire dans le miroir du salon, voici deux gangsters en mal de confidences, voici un spectateur de cinéma très impressionable, voici la petite fille timide qui a un cheveu sur la langue, voici le croque-morts organisateur de revues, bref c'est un véritable défilé de personnages desquels ne fut point absente la marquise de la Tronchambais. Pour lui donner la réplique dans un sketch de Christian Weibel, (et non Paul Claudel comme annoncé par erreur!) Sim a fait appel à un comédien de renom, Robert Rollis et à Marie-Claude Roule qui n'est autre que sa charmante épouse. Qui-quois et situations rocamboliques furent naturellement les traits dominants de cette scène!

Pour l'accompagner tout au long de ce récital, Sim a choisi Bob Castel, qui est plus qu'un pianiste puisqu'il lui donne la réplique, participe au numéro en véritable compère.

Ce fut donc samedi une soirée hilarante, désopilante, follement drôle, que les mots sont trop faibles pour traduire. Une soirée de détente totale où tout ce qui n'est pas rire fut laissé au rancart. Sim a fait étalage de son immense talent et a été payé d'un triomphe plus que mérité. On reverra sans doute la saison prochaine ce « hippie décapotable » (comme il se qualifie en faisant allusion à sa calvitie... adulte!) dans une tournée romande qui devrait faire disparaître à jamais de notre région les grincheux et les grognus! (dn)

## Neuchâtel

## Exposition au Lyceum



Le Lyceum-Club de Neuchâtel accueille jusqu'à l'avant dernier dimanche de mars le graveur hongrois, Ferenc Bugyil, établi depuis quelques années à Carouge, non loin du centre de la gravure, où il travaille activement.

Ferenc Bugyil s'exprime presque uniquement à travers la pointe sèche, dont

le trait opulent ou au contraire à peine suggéré lui convient particulièrement. Ses sujets favoris et même exclusifs sont l'homme et la femme qu'il entraîne dans des variations infinies.

Dans cet austère univers du noir et du blanc, souvent des animaux ou des êtres symboliques viennent flotter dans l'arrière-plan de la composition.

Bientôt cinquante ans, et le Club littéraire de la SSEC est toujours jeune

## Il a choisi la bonne formule avec « Léon »

L'inoubliable Marius Manghera avait fondé il y a donc l'an prochain cinquante ans, le Club littéraire, compagnie théâtrale de la Société suisse des commerçants, comme on l'appelait alors, devenue, dans ses nouveaux et charmants locaux, la Société suisse des employés de commerce. Ce que furent ces cinquante ans, on l'a dit, et on le redira: du bon boulot, mais du boulot. Fallait le faire, et le vice-président du Conseil communal, conseiller national et ancien directeur de l'Ecole Robert Moser en sait quelque chose, l'actuel directeur, M. Florian Reist, aussi. Ils ont, remarquez-le, toujours le sourire, et c'est bien ainsi.

Mais le Club littéraire? C'est toute une histoire. Il l'a dit sur tous les tons depuis un demi-siècle: il voulait divertir, et se divertir lui-même. Pas de théâtre savant, de profondes réflexions philosophico-politiques sur l'état de la société, mais du rire, des gags, des saillies, parfois un peu lestes (pas même dans « Léon » d'ailleurs) mais toujours gentilles.

Cependant, dans Claude Magnier, que Serge Vuillens et ses camarades jouaient samedi soir au théâtre de La Chaux-de-Fonds, devant une salle pleine à craquer et toute en or, « Léon ou la bonne formule », il y avait certes du « gorillage » (c'est le cas de le dire puisque le futur académicien Léon a inventé une potion « vice et versa » qui transforme le singe en homme et renvoie l'homme au singe, ce que nous avons expliqué dans notre édition du vendredi 4 mars, en « Page 2 »), mais somme toute pas si innocente que cela: car, c'est vrai, le singe est partout en nous, Claude Magnier nous le fait

en quelque sorte toucher du doigt: c'est si vite fait, de passer cette très curieuse « zone frontière » au-delà de laquelle on sera redevenu velu! A méditer, finalement: vous savez, les comédiens ont parfois des pensées!

L'important, c'est de marquer l'année théâtrale chaux-de-fonnière de cette représentation régulière: le Club littéraire de la SSEC le fait, et son public lui répond. Samedi, c'était la toute grande forme, car les Serge Vuillens et Jean-Marie Juvet (en outre auteur des décors) avaient avec eux une brillante équipe, comme il est difficile d'en constituer dans le théâtre amateur, et d'une égalité remarquable. Un rythme tenu d'un bout à l'autre, une sorte de trépidance prenant absolument le public, une complicité avec lui qui entraînait sa participation: bref, il n'y avait pas une troupe devant des yeux et des oreilles, mais bien une sorte de jeu collectif étonnamment réussi.

Nous n'allons pas ici décerner des « notes » à tous ces aimables acteurs, car, nous l'avons dit, ils forment équipe: Serge Vuillens (à tout seigneur tout honneur, car c'est lui qui entraîne tout le monde, à la scène et... aux répétitions), Marcel Etienne, Janine Boissenot, Eliette Dubois, Annarita Alessandri, André Ummel, Maryse Parel, Nelly Piaget, Michel Descours, P. A. Neuwander, Daniel Féart. Encore une fois, nous soulignerons la qualité de leur travail, dont nous savons ce qu'il représente. En route pour le cinquantenaire: il y aura date, en 78, pour cela!

JMN.

Au Centre de culture-abc

## Anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique: une guerre oubliée

En fait pour commémorer cet anniversaire, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui proposait mercredi dernier une soirée d'information. Information nécessaire et qui surprit certainement la majorité des auditeurs par la gravité des faits et situations décrits. Le peuple sahraoui, ce sont les habitants du Sahara occidental, anciennement en majorité nomades mais sédentarisés par la colonisation. Ils occupent un territoire grand comme la moitié de la France, ont des frontières communes avec l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie; leur côté atlantique est la plus poissonneuse du continent et leur sous-sol recèle de nombreuses richesses telles que du phosphate, du pétrole, du gaz naturel, etc. Devenus espagnols lors du partage de l'Afrique à la Conférence de Berlin, ils n'ont cessé de lutter pour leur indépendance, participant même activement aux luttes de libération de leurs voisins. Lorsque l'Espagne décide de faire du Sahara occidental une simple province espagnole, alors que des engagements avaient officiellement été pris quant à une auto-détermination, les Sahra-

ouis décident de manifester leur réprobation; par nécessité, ils passent à la rébellion armée et en 1973, naît le Front Polisario (Front populaire de libération de Saguaiat El Hamra et Rio de Oro — les deux régions du pays —) rassemblant les forces luttant pour la libération du territoire. En 1974, à Alger, le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie affirment, au sujet du Sahara occidental, leur principe d'auto-détermination et de décolonisation. L'année suivante, Hassan II fait volte-face, soutenu par la Mauritanie, et revendique des droits sur cette région; un accord signé en 1975 à Madrid, marque l'abandon du Sahara occidental par l'Espagne, le mettant sous la coupe de ses voisins avides, défendant, quant à eux, les intérêts financiers d'autres puissances.

### DEUX ORATEURS

Les deux orateurs de la soirée, un membre du Front Polisario et un membre de la Fédération des droits de l'homme ont également évoqué l'histoire de ce peuple, par un autre biais que le résumé succinct ci-dessus, digne de la sécheresse d'un livre d'histoire. Il faudrait des volumes pour donner un aperçu des misères et des tragédies que sont en train de vivre les Sahraouis.

On sait que le monde actuel est policé de lois et règlements humanitaires non respectés; mais peut-être est-il tout de même rare de voir des transgressions aussi flagrantes et éhontées des accords de l'ONU et du Tribunal international de La Haye que ce qui se passe sur ce territoire; en outre les méthodes utilisées et les crimes perpétrés sont dignes d'un second Vietnam.

L'armée marocaine envahissant le Sahara occidental semble vouloir s'assurer une victoire totale, même au prix d'un génocide. Les bombardements des villes au napalm, l'empoisonnement des puits — dans une région où l'eau est vitale — le décapage des troupeaux, autant de hauts faits pour venir à bout de ce peuple décidé « à vivre indépendant ou à mourir indépendant ».

Fort de quelques victoires, et du soutien massif de la population, le Front Polisario a donc proclamé la république il y a une année. Cette république a été reconnue par 9 pays d'Afrique, alors que le Front Polisario était quant à lui, reconnu par quelque vingt pays de par le monde. Ainsi, c'est déjà un peu d'aide qui vient soutenir la cause. En outre, des comités de soutien se sont formés — en Suisse et en France par exemple — pour venir en aide surtout aux réfugiés sahraouis, en majorité des femmes et des enfants, vivant dans des camps. A Tindouf, en Algérie, ils sont plus de 100.000, parvenus jusque-là dans un dénuement total, et qui ont maintenant juste de quoi se maintenir en vie. Ces camps sont un peu l'image de la république démocratique de demain; on y applique, d'une manière nouvelle certes, les vieilles traditions ancestrales dans lesquelles l'organisation sociale était déjà démocratique; on y vit comme on vivra demain chez soi, on y apprend comment on construira enfin son propre pays.

Pour l'instant l'aide apportée consiste surtout en biens de première nécessité — nourriture, habits, couvertures, toiles de tentes, médicaments.

### DÉBAT NOURRI

Lors du débat nourri qui suivit les exposés, des propositions furent lancées pour que notre pays aide plus activement, par exemple, en envoyant notre surplus laitier, si discuté et discutable.

L'assemblée vota donc une résolution dans ce sens, demandant en outre que la Confédération reconnaisse également cette jeune république.

Ce fut donc une information de grande importance sur une guerre ignorée ou oubliée, et surtout sur le courage et la volonté d'un peuple qui ne veut plus courber la tête.

Le Front Polisario, en effet, « veut lutter jusqu'au bout, jusqu'à l'indépendance, ou jusqu'au génocide qui fera du Sahara occidental un grand cimetière, exemple pour les futurs combattants des luttes de libération ».

ib

## La Sagne: résultats du concours de ski

Samedi, sur le Haut-du-Communal, s'est déroulé le concours de fond local, tandis que dimanche, sur les pentes des Cugnets, les champions alpins en herbe se livraient de belles batailles sportives. La remise des prix récompensant chacun eut lieu dans la cour du collège par le dynamique président, M. Roger Probst.

**Fond (minimes).** — 1. Corinne Singelé; 2. Martine Wagner; 3. Pierre Ducommun.

**OJ Filles I.** — 1. Corinne Ducommun; 2. Catherine Opplinger.

**OJ Filles II et III.** — 1. Sandoz Marylin; 2. Vuille Michèle; 3. Hugi Katharina.

**OJ Garçons.** — 1. Singelé Laurent; 2. Opplinger Philippe; 3. Ducommun Raymond.

**Juniors.** — 1. Sandoz Philippe; 2. Perret Jean-Michel; 3. Sandoz Olivier; 4. Ducommun Yves.

**Seniors.** — 1. Ducommun Georges-André; 2. Singelé Maurice; 3. Perret Jean-Willy; 4. Von Bergen Nestor.

**Alpins (minimes).** — 1. Amstutz Dieter; 2. Pétér Véronique; 3. Jeanmairet Carole; 4. Reichenbach Janis; 5. Probst Sylvie.

**Ire et 2e.** — 1. Jacot Christophe; 2. Opplinger Sandra; 3. Gentil Christophe; 4. Botteron Cyrille; 5. Wagner Martine.

**Filles.** — 1. Grezet Erika; 2. Béguin Aline; 3. Csefalvay Erika; 4. Horvath Magdalène.

**Garçons (moyens).** — 1. Robert Richard; 2. Ballmer Thierry; 3. Botteron Pascal.

**Garçons (grands).** — 1. Grezet Patrick; 2. Matthey Laurent; 3. Horvath Dominique.

**OJ Compétiteurs licenciés.** — 1. Von Bergen Yves; 2. Sandoz Jean-Maurice; 3. Freitag Paul; 4. Von Bergen Fabienne; 5. Sandoz Sully. (dl)

## Onze millions de mieux par rapport au budget Comptes de la ville 1976: le gros « ouf! »

Vous rappelez-vous les prévisions financières très « noires » faites par le Conseil communal au seuil de l'année écoulée? Le budget 1976 prévoyait près de 8,5 millions de francs de déficit au seul compte ordinaire (celui qui prend en considération les dépenses de fonctionnement, le « ménage courant » de la ville, sans les crédits d'investissement) et pas loin de 11 millions de déficit total, mesuré au compte des variations de la fortune (celui qui considère l'ensemble de la situation financière de la ville, y compris ses possessions immobilières). C'était bien simple: ce budget de récession était le plus défavorable qu'on ait dû enregistrer depuis des lustres. Et le Conseil communal le qualifiait de « simplement réaliste », pas même pessimiste... Il se fondait sur la situation économique, la diminution de population, devant entraîner une diminution de plus de six millions des rentrées fiscales, alors que les dépenses, elles, sont peu compressibles si l'on veut maintenir les services communaux à leurs niveaux quantitatifs et qualitatifs.

Fort heureusement, les comptes 1976 ne correspondent pas, mais alors pas du tout, à ces prévisions! Comme cela s'est produit ailleurs, l'évolution fut plus favorable que prévu, et les comptes affichent un résultat presque équilibré.

Nous ne disposons pas encore du détail, mais seulement d'un résumé de ces comptes, que le Conseil com-

munal a rendu public hier. Ce document fait état d'un excédent de recettes de 3.014.332 francs au compte ordinaire, et d'un mini-déficit de 55.496 francs au compte des variations de la fortune. Sont compris dans ce résultat un total d'amortissements de 6.515.050 francs (ce total était de 6.273.035 francs aux comptes 1975), pris en charge pour 1.933.307 francs par le compte ordinaire et pour 4.581.743 francs par le compte des variations de la fortune.

On mesure donc l'ampleur de l'amélioration du résultat par rapport au budget! Elle atteint grosso modo 11 millions de francs! Cette différence énorme provient, selon le communiqué du Conseil communal, notamment d'une réduction des dépenses tant au compte ordinaire qu'au compte extraordinaire (lequel n'est pas mentionné dans ce résumé) ainsi que d'une amélioration des recettes (augmentation des subventions et augmentation du produit de l'impôt).

En résumé, et en attendant un peu plus de détails, c'est le gros ouf! de soulagement. Qui ne résoud, évidemment, pas tous les problèmes ni ne supprime tous les soucis qu'engendre l'économie communale. Ne serait-ce que parce que de pareilles « surprises », pour soulageantes qu'elles soient, montrent à quel point il est difficile de prévoir juste pour gouverner en conséquence...

Michel-H. KREBS

## mémento

### La Chaux-de-Fonds

Aula SSEC: 20 h. 15. La vie des abeilles. Tréteaux d'Arlequin: 20 h. 45, spectacle surréaliste.

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: Prêt: 10 h. à 12 h. - 14 h. à 21 h. Expos. Les peintres et le livre, 14 à 18 h.

Musée international d'horlogerie: 10 à 12 h., 14 à 17 h.

Musée des beaux-arts: 10 à 12, 14 à 17 h.

Musée d'histoire naturelle: de 14 à 17 h., exposition faune marine.

Galerie Club 44: 18 h. à 20 h. 30, expos. Cordelia Babel.

Galerie Manoir: Peintre yougoslave Kemal, 15 à 19 h.

Vivarium: 14 à 17 h.

La Plume: Expos. M. Miéville et H. Matthey-Jonais.

Piscine Numa-Droz: mardi, jeudi, vendredi, 19 à 22 h.; samedi, 13 h. 30 à 17 h. 30 et 19 h. à 22 h.; dimanche, 9 à 12 h.

ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, av. Léop.-Robert 84.

Cabaret 55: Attrac. internationales. Le Scotch: Bar, dancing.

Le Domino: Cabaret-Attractions. Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule-d'Or: Bar-dancing.

Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 à 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38. En cas de non-réponse, tél. 23 20 16.

Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.

Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): du lundi au vendredi, 14 à 17 h. Accueil du soleil: du lundi au vendredi, 14 h. à 18 h., 20 h. à 22 h.

SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques anonymes AA: Tél. 23 86 65 ou 23 85 24; case postale 99.

La Main tendue: tél. 143, 20 sec. d'attente.

Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.

Société protectrice des animaux: tél. 22 67 25 ou 23 74 81.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Wildhaber, Léopold-Robert 7.

Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, enseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)

Service médical de soins à domicile: tél. 23 41 26.

Centre d'information et de planning familial: tél. 23 56 56.

Service de consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117. Feu: tél. No 118.

### Cinéma

Corso: 20 h. 30, Un mari c'est un mari. Eden: 18 h. 30, Les démons; 20 h. 30, Casanova (Fellini).

Plaza: 20 h. 30, L'Homme de Hong-Kong.

Scala: 20 h. 45, Le sheriff. abc: 20 h. 30, West Side Story (v. o.).

## état civil

### VENDREDI 4 MARS

#### Naissance

Beutler, Katia, fille de Andréas, gendarme et de Carola Gigliola, née Rota.

#### Promesses de mariage

Noth, Michel, dessinateur technique et Dupont, Michèle Hélène. — Dupraz, Roberto, technicien constructeur et Rügge, Odette. — Voirol, Augustin Roger, magasinier et Evard, Marguerite Hélène. — Schmid, Jean-Pierre, dessinateur et Ischer, Fernande Raymonde. — Robert, Francis Marie André, m-boulangier et Sandoz-dit-Bragard, Francine Eliane.

#### Décès

Linzaghi, Robert Roger, né le 24.5.1911.

## Pêche « miraculeuse » pour l'ouverture!



Des truites grandes « comme ça! », il n'y en a pas eu beaucoup pour l'ouverture de la pêche à la truite. Ce fut une ouverture moyenne, de l'avis des vieux pêcheurs; pas mal de ces derniers sont rentrés bredouilles et peu sont arrivés aux huit truites autorisées par l'Etat. Mais les adeptes de la pêche en rivière et spécialement ceux qui se sont rendus au bord du Doubs ne se sont pas ennuyés, car du poisson il y en avait. Tellement que beaucoup crurent à une pêche miraculeuse! A tout instant, les bouchons plongeaient sous la traction de petites truitelles inexpérimentées qui se laissaient prendre au piège. D'où venaient-elles? Pourquoi y en a-t-il autant? A cette question, le président de la Société de

pêche La Gaulle répondait, très fier et on le comprend: « L'automne dernier, nous avons mis à l'eau huit mille truites provenant d'élevage; elles mesuraient 16 centimètres, maintenant elles en mesurent vingt-trois. Ce fut un grand sacrifice pour la société, mais d'ici peu de temps, le Doubs redeviendra peut-être cette rivière très poissonneuse qui fit son renom. Malheureusement, je doute que nous puissions toutes les années repeupler la rivière sans aide extérieure ».

Les pêcheurs ne pouvaient garder ces poissons: ils étaient trop petits, la mesure minimum est de 25 cm., et cela aurait été trop facile! En les remettant à l'eau, les adeptes de la gaule leur donnaient rendez-vous à l'année

prochaine, mais elles ne se laisseront plus prendre aussi facilement!

Après avoir parlé des poissons, parlons un peu des pêcheurs. Ils étaient une centaine environ à profiter du congé du 1er Mars pour participer à l'ouverture. Ils n'eurent pas à affronter un froid trop intense et à invoquer ce dernier comme excuse pour boire « un petit verre »! Il manquait des figures connues, presque légendaires: est-ce le fait de l'âge ou de ne plus pouvoir approcher la rivière en voiture, depuis les interdictions de circuler sur les chemins forestiers? Peut-être les deux à la fois... et il reste encore beaucoup de jours dans l'année!

Bredouille

## communiqués

**Au Théâtre:** Dimanche, 20 h. 30, les Galas Karsenty-Herbert présentent l'événement de la saison: Robert Hirsch dans « Le Misanthrope » de Molière, entouré d'une brillante distribution. Mise en scène de Jean-Paul Roussillon de la Comédie française, décors et costumes de Jacques Le Marquet. Un spectacle prestigieux et Robert Hirsch pour la première fois dans « Le Misanthrope », après avoir joué de nombreux rôles au théâtre de boulevard et au cinéma. (8e spectacle de l'abonnement.)

## Promotion à la police locale

Sur proposition de la Direction de police, le Conseil communal a nommé, avec effet au 1er mars 1977, le sergent Roger Perrinjaquet au grade de fourrier.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**au printemps**

cherche  
**CAISSIÈRE**  
AUXILIAIRE

pour le rez-de-chaussée  
mardi de 13 h. à 18 h. 30 et  
du mercredi au samedi de  
12 h. 15 à 14 h. 15.

**VENDEUSE**  
AUXILIAIRE  
pour les après-midi dès 13 h.

**VENDEUSE**  
à temps complet.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.



COMMUNE  
DE MÔTIERS

**Mise au concours**  
Par suite de maladie du chef  
cantonnier, le poste de

**cantonnier**

EST MIS AU CONCOURS.

Exigence :  
selon cahier des charges à dis-  
position au bureau communal.

Obligations et traitements :  
légaux.

Entrée en fonctions :  
au plus tôt.

Les offres manuscrites, accom-  
pagnées d'un curriculum vitae,  
doivent être adressées avec la men-  
tion « Postulation » au Conseil  
communal, 2112 Môtiers, jusqu'au  
18 mars 1977.

Môtiers, le 4 mars 1977.

CONSEIL COMMUNAL

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous

ATELIER DE PHOTO  
DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour entrée immédiate ou  
pour date à convenir,

**LABORANT (ine)**  
**PHOTOGRAPHE**

DE REPRODUCTION

**UNE AUXILIAIRE**

Faire offres avec curriculum vitae  
sous chiffre PH 4649 au bureau  
de L'Impartial.

**CHASSEUSES**  
**DE PIERRES**

SONT DEMANDÉES

environ 3 semaines par mois.

S'adresser le matin à D. PERRET,  
empierrages, Av. Ld-Robert 57

**DAME**

d'expérience et de confiance, serait  
engagée par la famille d'une dame  
agée pour rompre sa relative soli-  
tude, lui tenir son ménage et l'ac-  
compagner dans ses sorties en ville.  
Chambre confortable à disposition,  
meublée ou non.

Tous renseignements complémen-  
taires seront fournis volontiers aux  
personnes réellement intéressées  
et compétentes.

Ecrire sous chiffre RM 4640 au  
bureau de L'Impartial.

**A LOUER**  
dans ferme magnifiquement située à  
l'orée des Franches-Montagnes  
**appartement de vacances**

comprenant 3 pièces, cuisine et salle de  
bain. Location mensuelle : Fr. 400.—  
Ecrire sous chiffre P 28 - 460086 à Publi-  
citas, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**EXPORTATEUR**

CHERCHE

contact avec fabricants d'horlogerie pour  
compléter collection éventuellement re-  
présentation.

Ecrire sous chiffre T 350 889 à Publicitas,  
48, rue Neuve, 2501 Bienne.



**LUNETTERIE CENTRALE**

Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds  
Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

A VENDRE

**MEUBLES NEUFS**

(STYLE ESPAGNOL) Prix exceptionnels.  
Pour visiter, s'adresser à J.-F. Meylan,  
1er-Août 8, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél.  
(039) 22 34 57.

**A LOUER A LA CHAUX-DE-FONDS,**  
tout de suite, 1 appartement de

**2 1/2 pièces**

cuisine, salle de bain, machine à laver,  
chauffage central, alimentation eau  
chaude, TV, conciergerie, pour Fr. 333.50  
par mois, charges comprises.

Téléphoner aux heures des repas au 039/  
22 19 60.

**Abonnez-vous à L'IMPARTIAL**

**LE LOCLE**

**Feuille d'Avis des Montagnes**

**LE LOCLE**

**Pisciculture des Enfers**  
Le Locle

**cuisses de grenouilles fraîches**

Téléphone:  
**039/31 45 91**

**CARACTÈRES S.A. LE LOCLE**

Spécialisée dans la fabrication d'étampes industrielles,  
de moules pour pièces techniques, d'outillages de pré-  
cision, de caractères et d'injection de pièces techniques  
en plastique.

cherche dans le cadre de l'installation  
d'un nouvel atelier d'injection de matières plastiques

**PERSONNEL FÉMININ**

que nous prions de se présenter à Ca-  
ractères S.A., rue du Parc 7, 2400 Le  
Locle

et un

**CHEF D'ATELIER**

Le candidat ayant déjà de l'expé-  
rience dans l'injection des matières plas-  
tiques et dans la conduite du person-  
nel aurait la préférence.

Adresser les offres avec curriculum  
vitae, copies de certificat et préten-  
tions de salaire au Bureau du person-  
nel de Caractères S.A., rue du Plan  
30, 2000 Neuchâtel.

**HÔTEL DE LA CROIX-D'OR**

Côte 17 - LE LOCLE - Tél. (039) 31 42 45

**Pour pensionnaires**

du lundi au vendredi :

**menu du jour à Fr. 6.-**

Potage - Viande - Garniture - Dessert

**CUISINE SOIGNÉE - Et tous les jours**

**ses spécialités à la carte**

**A louer**

au Locle, dans le nouveau bâtiment PTT, pour date à  
convenir :

- 1. LOCAUX COMMERCIAUX**, en tout ou en partie.  
Aménagement au gré du preneur.  
**AU REZ-DE-CHAUSSEE** : environ 125 m<sup>2</sup>  
**AU SOUS-SOL** : 80 m<sup>2</sup>  
Convientraient pour bar à café - salon de thé -  
snack - magasin, etc.
- 2. AU 2e ÉTAGE** :  
1 local de 264 m<sup>2</sup>  
1 local de 43 m<sup>2</sup>  
Locaux clairs et confortables, pour bureaux, ate-  
liers, entrepôts ou autre affectation ; de préfé-  
rence pas ou peu de relations directes avec le  
public ; loyer selon entente
- 3. AU 3e ÉTAGE** :  
trois studios non meublés, avec cuisinette équipée,  
WC et douche. Prix à convenir.

S'adresser à l'administrateur postal du Locle, tél.  
(039) 31 17 62.

**TOUTES** chez *Costé*  
**VOS**  
**FLEURS** Tél. (039) 31 37 36  
Le Locle, Côte 10

**VEYSONNAZ**  
sur SION

Confortable appa-  
rtement de vacances  
à louer. Agence-  
ment moderne.

Tél. (021) 22 23 43  
heures de bureau.

**A VENDRE**  
**DYANE 6**

1971, 110 000 km., Fr. 500.—. Expertisable  
par bricoleur.  
Tél. (039) 31 78 53 aux heures des repas.

**A LOUER**  
**AU LOCLE**  
Rue des  
Cardamines

pour date à conve-  
nir,

**APPARTEMENT**  
**3 PIÈCES**  
**+ LOCAL**

5 m 30 x 4 m 20,  
balcons, tout confort  
loyer : fr. 428.—,  
charges comprises.

Tél. (039) 31 28 32

**A VENDRE**  
**villas / maisons**  
**chalets**

à prix avantageux,  
(régions plaine et  
montagne : Bex, Ai-  
gle, Monthey).  
Agence Immobilière  
**LE MAZOT**, Mon-  
they, (025) 4 18 07.

**CAFÉ LUX - LE LOCLE**  
Tél. (039) 31 26 26

cherche

**sommelière**

tout de suite ou à convenir.

Bon gain, deux jours de congé par  
semaine.

**Gala Annie Cordy**

à NEUCHÂTEL, SAMEDI 4 JUIN

Vente des billets pour Le Locle :  
Magasin de Tabac Eric Schwab  
Grand-Rue 21 - 2400 Le Locle

**Pendules -**  
**Horlogerie -**  
**Bijouterie**

D.-JeanRichard 1  
**LE LOCLE**  
**Eric JOSSI** Tél. (039) 31 14 89

**AUJOURD'HUI**  
**OUVERTURE**  
**DU BAR À CAFÉ**  
**« LE TAROT »**  
TOUR DE LA GARE

**A VENDRE**  
aux Reussilles/Tramelan  
**maison**

de  
2 appartements de 4 pièces  
3 appartements de 2 pièces,  
3 garages de 70 m<sup>2</sup>  
chauffage général  
aisance et alentours 3500 m<sup>2</sup>.

Téléphoner au propriétaire, (032)  
97 58 43.

**L'annonce**  
**reflet vivant**  
**du marché**

**DEVIES**  
VITE RÉSOUES  
pour une entrevue  
chez vous  
sans engagement  
Tél. 021/95 11 50  
**ARRANGEMENTS**  
**FINANCIERS** s.a.r.l.  
1510 MOUDON

REGARDEZ  
**à deux sous près**



**89.-**

Notre  
garantie:  
satisfait  
ou  
remboursé!

La pluie... c'est le beau temps  
avec ces manteaux pour affronter les  
temps incertains de l'entre-saison.

Manteau, popeline coton/polyester, doublé  
beige, camel, marine, bleu  
Gr. 36-46 89.-



**GALERIES**

DU MARCHÉ / LE LOCLE

LE LOCLE

## Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Après la séance du législatif loclois

## HÔPITAL: DES ACQUIS SOLIDES

Pas de grandes décisions, donc, à la dernière séance-fléuve du législatif loclois, réuni vendredi soir, mais un débat-marathon sur divers sujets d'intérêt général au centre desquels, la planification financière et le programme des travaux à venir dans les quatre prochaines années. (Voir notre édition de samedi).

A l'ordre du jour de la réunion plusieurs motions et interpellations furent largement développées et commentées. Nous avons déjà évoqué celle qui témoigne de la légitime préoccupation du Conseil général face au problème de la formation des apprentis.

En réponse à l'interpellation de MM. Débieux et consorts (pop) qui exprimaient leur inquiétude face aux conséquences pour la fabrique Tissot de décisions prises à la tête de la SSIH, M. Felber (CC) put affirmer que des contacts étroits étaient entretenus au Locle entre le Conseil communal et la direction de l'entreprise et que tout permettait de croire au maintien sur place de secteurs de production mis au point et développés au Locle. Les efforts de l'entreprise appuyés par l'autorité communale laissent présager un maintien, voire un développement, de l'activité de l'entreprise locloise, ajouta en substance le président de l'exécutif.

## MISSION DÉFINIE

A MM. Humbert et consorts qui soulevaient le problème de la gestion de l'Hôpital du Locle et notamment de son déficit dont une partie ne sera pas prise en charge par l'aide hospitalière cantonale, M. Blaser (CC) répondit de manière circonstanciée qu'il ne saurait être question de remettre en cause les acquis de l'institution locloise. Le Conseil communal vient d'avoir récemment encore un entretien avec le chef du Département cantonal de l'intérieur qui lui permet d'être totalement affirmatif.

M. Blaser releva l'effort considérable qui avait été déployé ces dernières années pour doter le district d'un instrument adapté à ses besoins en matière hospitalière. Il attesta de la qualité qu'avait atteinte l'Hôpital du Locle dans le cadre de sa mission (médecine,

chirurgie et maternité) tant au niveau de son équipe médicale, de son personnel soignant que de son équipement matériel.

L'écart budgétaire important enregistré au déficit pour l'exercice 1975-1976 est lié au fait que lors de l'établissement du budget, l'hôpital était précisément en pleine période d'inauguration de ses nouveaux équipements (chirurgie, radiologie et physiothérapie) précisa M. Blaser. L'approche des réalités financières était donc difficile si ce n'est impossible au vu également des impératifs cantonaux en matière d'élaboration budgétaire.

M. Blaser nota cependant qu'en comparaison aux autres établissements du canton, l'Hôpital du Locle est l'un de ceux qui présentent le meilleur équilibre d'exploitation. Le nombre des journées de malades est passé de 22.859 en 1972 à 27.018 en 1975. Le tassement léger enregistré en 1976 n'est pas comparable avec la franche baisse de journées notées dans les autres établissements du canton à une autre exception près.

C'est dire, ajouta le conseiller communal, que si des mesures doivent être prises sur un plan général (elles le sont notamment au Locle) pour stopper l'augmentation des coûts de l'hospitalisation, il n'est pas question d'économiser sur la qualité des soins dispensés et de remettre en question le niveau atteint par l'établissement.

M. Blaser nota encore qu'au niveau des comptes communaux c'est un surcroît de déficit de 182.827 fr. qui dut être pris en charge par la ville. Il répondit en outre que le Conseil communal était en mesure de contrôler pour l'essentiel la gestion de l'établissement et que selon le vœu des parties intéressées une meilleure liaison au niveau de l'administration pourra intervenir entre la commune et l'hôpital. Des suggestions seront faites dans ce sens au comité en faveur d'une direction plus collégiale de l'établissement à laquelle un représentant de l'autorité communale serait plus étroitement associé.

Et M. Blaser de conclure que l'Hôpital régional du Locle revalorisé, disposait indéniablement d'atouts pour répondre à ceux qui souhaiteraient en restreindre la mission.

## TVA: CONSÉQUENCES MAL CONNUES

Il est impossible, pour l'heure, de saisir les conséquences exactes que pourrait entraîner l'introduction en Suisse de la TVA, dans la mesure où le taux de même que le mode d'application ne sont pas encore définis avec précision, répondit M. Felber à MM. Donzé et consorts, (pop) qui estiment

que ce nouvel impôt indirect frappant uniformément les citoyens de tous niveaux sociaux, est antisocial.

Le Conseil communal examinera toutefois quelles seraient les charges nouvelles pour la commune en cas d'acceptation par le peuple suisse en juin, mais également les incidences en cas de refus — donc de correction de la politique fédérale en matière de subventions notamment.

M. Felber précisa encore à l'intention de l'interpellateur que la lutte contre la fraude fiscale était à l'étude actuellement aux Chambres.

Enfin la motion de MM. Lebet et consorts (soc) sur le Swiss-made et le contrôle de qualité de la montre suisse entraîna une large discussion à laquelle prirent part MM. Jaquet (rad), J. Blaser (pop), Chabloy (ppn) et Eisenring (CC). Chacun s'accorda à reconnaître que la définition du Swiss-made ne satisfait plus personne et que les mesures de protection sont totalement inefficaces depuis la suppression en 1971 de l'arrêté fédéral en la matière. Il convient en effet plus de définir une qualité suisse plutôt qu'un produit suisse, et pour ce faire, parvenir à introduire un meilleur critère de contrôle du produit à l'exportation. A l'unanimité, le législatif se prononça pour le texte de la motion visant donc à renforcer le contrôle technique de la qualité par le canal du gouvernement neuchâtois. AR



## Trouée insolite Crêt-Vaillant 5

Il n'aura donc pas fallu plus d'une semaine à l'équipe de terrassement employée sur le chantier de Crêt-Vaillant 5 pour mettre un terme à la longue agonie de l'immeuble dévasté en octobre 1975 par un violent incendie. Vendredi après-midi les derniers pans de murs ont succombé sans peine aux attaques des bulldozers et autres engins dont la tâche fut grandement facilitée par le minage du temps. Ainsi depuis le trottoir de la rue du Marais

une trouée optique de bon aloi sur les coteaux du Crêt-Vaillant remplace avantageusement le misérable spectacle qu'offraient les ruines de ce qui fut une des belles vieilles bâtisses du Crêt-Vaillant. Bientôt un carré de gazon fera vite oublier l'existence de l'immeuble dont on a beaucoup parlé au Locle, depuis le moment du sinistre qui le ravagea dans des circonstances restées assez obscures. (photo Impar-ar)

## Les tireurs du district du Locle gardent le vent en poupe

Réunis récemment en assemblée au Bas-du-Cerneux, les délégués de la Fédération de tir du district du Locle ont eu l'occasion de faire le point de leurs fructueuses activités dans le cadre des diverses sociétés et localités du district où le tir reste un des plus solides dénominateurs communs d'une franche et sportive amitié.

En guise d'introduction et de bienvenue, le président de la Fédération, Paul Brasey, rappela précisément la valeur de cette amitié et de l'engagement authentique dont font preuve les nombreux adeptes du tir sous ses différentes formes.

Dans le cadre de son rapport d'activité pour 1976, le président rappela les faits saillants de l'année écoulée et l'effectif total de la fédération, qui s'élève actuellement à 1256 membres (1072 tireurs à 300 mètres et 184 tireurs à 50 mètres).

Au tir en campagne, les meilleurs résultats ont été obtenus par Emile Graber et Roger Frésard à 300 mètres,

et par J.-A. Perrin et Frédy Jeanmairet à 50 mètres. Lors du match interdistricts, Le Locle s'est classé deuxième derrière le Val-de-Travers. Le président relève notamment les noms de Cédric Matthey (champion cantonal debut), J.-L. et Michel Boichat, J.-L. Ray en programme A; ainsi que ceux de Denis Augsburgger (champion cantonal en position vitesse), Lucien Fort, Gottfried Feller, André Dubois et J.-A. Perrin.

Au niveau des jeunes tireurs, un effort a été fait dans le district pour animer la pratique du tir. Trois cours ont été organisés à La Chaux-du-Milieu, aux Ponts-de-Martel ainsi qu'au Locle. La finale cantonale a eu lieu au Locle, avec 149 participants. Il faut que cette animation auprès des jeunes soit renforcée.

Au championnat de groupe, La Défense du Locle a décroché le titre de champion cantonal en programme A à 300 mètres: Bernard, J.-Louis et Michel Boichat ainsi que Willy Stunzi et J.-Louis Ray composaient l'équipe qui a en outre participé à la finale d'Olten.

Enfin, le président remercia les organisateurs brenessiens du tir de la fédération pour leur bon travail. A 300 mètres, les performances de Marc Marmy et de Michel Boichat sont relevées, de même que celle de J.-Alain Perrin à 50 mètres.

## NOUVEAU COMITÉ

Pour respecter la rotation normale qui prévoit un renouvellement du comité tous les trois ans, le comité sortant de La Défense du Locle, présidé par M. Brasey, a transmis le flambeau à M. François Eisenring (Les Brenets), qui formera son nouveau comité.

Enfin au sommaire du programme d'activité de la fédération pour 1977, relevons les points suivants: le tir de la fédération se déroulera en août et septembre aux Ponts-de-Martel (300 mètres) et au Locle (50 mètres). Le tir en campagne aura lieu du 3 au 5 juin

## La France à notre frontière

## Nouveau consul de Suisse en Franche-Comté

Un Bâlois de 59 ans, M. Walter Brunner, vient de prendre ses fonctions de consul de Franche-Comté à Besançon où il succède à M. Monney, lui-même nommé consul de Suisse au Maroc depuis le début de l'année.

M. Brunner sera le 23e résident dans le consulat de Franche-Comté, un des plus anciens de France puisqu'il fut ouvert en 1874. Par le nombre de ressortissants établis (10.000 dont 7000 possédant la double nationalité et 2300 bénéficiant du régime de l'AVS), c'est le plus important aussi.

En entrant dans la vie active M. Brunner ne se destinait pas à la carrière diplomatique. C'est au cours de la dernière guerre mondiale qu'il quitta les fonctions qu'il occupait dans une banque bâloise pour entrer au service du Département politique à Berne, avant d'être attaché à la délégation suisse de Bucarest où il demeura sept ans et demi. Il fut ensuite successivement attaché au corps diplomatique à Marseille, Varsovie, nommé consul à Beyrouth, puis avec la même qualité, attaché à l'ambassade de Suisse à Cologne. (cp)

et sera organisé par Les Carabiniers du Stand, La Chaux-du-Milieu et Les Ponts-de-Martel (300 mètres); par Les Brenets et Le Cerneux-Péquignot (50 mètres). Les tirs anticipés auront lieu le 1er juin (50 mètres) et le 2 juin (300 mètres). La première sélection du match interdistrict se déroulera le 13 août; la finale aura lieu les 10 et 11 septembre au Val-de-Ruz. En ce qui concerne enfin le championnat de groupe, il se déroulera dès le 28 avril. (ar)

## Entre Monts et Communal

## Nonagénaire

M. Jules Meyer, domicilié Côte 22, vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, M. René Felber, président de la ville, lui a rendu visite pour lui remettre le traditionnel cadeau et lui faire part des vœux et félicitations de la population locloise et de ses autorités.

## mémento

## Le Locle

Musée des Beaux-Arts: Expos. Xylon et hommage à F. Vallotton, 14 h. à 18 h.

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 à 18 h.

Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 à 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Philippin, jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.

Centre d'information et de planning familial: tél. 23 56 56.

Service de consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Le spécialiste du ravitaillement Ovo s'est rendu à Lugano, à la gare CFF.

Francesco Biondini (40), employé à l'expédition, boit régulièrement de l'Ovo du distributeur.

Pourquoi cela, Monsieur?



«J'ai le sentiment que je tiens mieux le coup toute la journée en buvant 2 à 3 gobelets d'Ovomaltine et je reste en forme plus longtemps.»

www.76.11.03

petite pause ovo pause ovo

p 24234

## Sur la pointe des pieds

Quand, au gré et au hasard de ma profession, il me passe entre les mains une liste de rentiers AVS, je lis volontiers deux fois les prénoms des bénéficiaires. Ils ont un parfum de début de siècle. Je recule dans le temps et je revois des vieilles demoiselles redevenir des petites filles.

Marthe, Estelle, Berthe, Rosa, etc., etc. Jolis prénoms. Claire, Clara et jolie Julie. C'est juste Auguste et salut Oscar... donne-moi ton quart! On prend le calendrier et on s'inspire. Deux-cents fois sur trois-cent-soixante-cinq, ça marche. Laurent, Isabelle, Charles, Jeanne, Marie ou Pierre, les prénoms traversent le temps. On rencontre Artil, qui est venu «d'artilleurs», et on met au panier les Nicodème, Fridolin et Ambroise qui fleurissaient au temps passé. On «donne» dans l'étranger. Patrick, Steve, Ludovic, Natacha! C'est joli. J'aime ces prénoms-là. Une petite Natacha, c'est beau comme une petite Anne. Un jeune Valérien vaut bien un mignon Jean-Marcel. Un François traduit en Ferenc, et un Jean-Paul qu'on veut inscrire comme un Juan-Pablo, pourquoi pas?

On ne choisit pas son propre prénom. On est condamné à être Maurice ou Charlotte. C'est rarement gênant. C'est parfois compliqué quand on veut être Jean-Pierre de père en fils et d'arrière-grand-père en arrière-petit-fils. C'est comme dans les familles royales. On est: William I, William II, William III. William II dit «Le Lutin» pour être un William différent! En l'an «deux mille», on dira peut-être d'une demoiselle qui s'appelle Dominique ou Stéphanie! — Avec un prénom comme-ça, elle doit avoir dans les quarante ans! — Les prénoms suivent les modes. Et, en l'an «deux mille» on trouvera «in» les familles qui auront des rejetons baptisés Jules, Déodat ou Alphonsine.

Quand on baptise un bébé, il faut tourner sept fois son imagination, pour ne pas sombrer dans le snobisme et pour se rendre compte que l'enfant vivra environ «soixante et quelques» en étant interpellé par son... prénom!

S. L.

## état civil

## JEUDI 3 MARS

## Promesses de mariage

Jenni Hermann, ferblantier, et Jost Rita Elisabeth.

## Médailles locloises au service de l'histoire

## «FAITS ET VISAGES DU PEUPLE SUISSE»



Avers et revers de l'une des 18 médailles de la collection historique.

La Société pour le Musée national suisse a récemment accordé son patronage à l'entreprise locloise bien connue HUGUENIN MEDAILLEURS SA, pour l'émission d'une série de médailles intitulée «Faits et visages du peuple suisse», dédiée aux événements et aux hommes qui ont façonné notre histoire.

Ce patronage illustre de manière exemplaire une collaboration entre une institution culturelle nationale de premier plan et une industrie privée suisse dans la poursuite d'un même but: sensibiliser les habitants de notre pays au problème de la conservation et de la mise en valeur de notre patrimoine historique. En outre, grâce aux fonds acquis par le moyen de ce patronage, la Société pour le Musée National est en mesure d'intensifier ses efforts de soutien au musée, et notamment d'aider celui-ci à financer un programme annuel de camps d'études pour écoliers suisses.

## HUIT SIÈCLES D'HISTOIRE

La collection «Faits et Visages du peuple suisse» embrasse en 18 médailles, 8 siècles de notre histoire, de l'ouverture du passage du Gothard (1230) jusqu'à nos jours. L'avers de chaque médaille représente soit un évé-

nement, soit un personnage de notre histoire. La légende et le motif sur le revers en précisent la signification. L'ensemble témoigne du souci d'HUGUENIN MEDAILLEURS d'innover résolument autant dans la manière de présenter les sujets que dans le choix de ceux-ci.

La réalisation artistique de la série a été confiée à l'artiste zurichois Max Lenz qui a traduit la rudesse des temps passés par un modèle vigoureux et dépouillé.

Le choix des sujets a été fait en collaboration avec M. L. Wuethrich, conservateur au Musée National, qui a également rédigé le livret explicatif accompagnant la collection. Cette sélection a été faite dans un esprit moderne, car elle fait une large place aux événements économiques, sociaux et religieux qui, souvent davantage que des faits militaires, décidèrent du destin de notre pays: 6 sujets sur 18 traitent d'événements postérieurs à 1850.

La série est réalisée en or et en argent au diamètre de 45 mm, en bronze au diamètre de 56 mm. Elle est livrée dans un coffret sobre en bois brut, adapté à l'esthétique des pièces.

Possibilité existe en outre de se procurer quelques médailles isolées.

(comm.)

**SUPER-DISCOUNT**  
**DENNER**

la loi  
des prix bas

**Surabondance de lait en Suisse**

Les clients DENNER doivent en profiter:

**Baisse  
de prix**

**lait entier UHT**  
Tetra-brique 1 litre

ancien

~~1.30~~

nouveau

**1.20**

**Lait-Drink UHT**

2,8 % de matière grasse Tetra-brique

1 litre **1.15**

**Fit-Drink UHT**

— seulement 0,5%  
de matière grasse  
— davantage d'albumine  
Tetra-brique

1 litre **-.75**

**D-fromage frais** prêt à tartiner

100 g

**-.95**

**Lussac-St. Emilion**

Appellation contrôlée  
1974  
Mis en bouteille à Saint-Emilion

7 dl

**3.70**

**Actions**

**Chasselas de Romandie**

au lieu de

1 litre

~~4.45~~

seulement

**3.70**  
+ dépôt -.40

**Ajax vitres**

vitres propres -  
vitres claires

au lieu de

~~2.55~~  
**seulement 2.10**

420 ml

Classe de toxicité 5S.  
Observer la mise en garde sur l'emballage.

**Flup** nettoie-tout

au lieu de

~~2.95~~  
**seulement 2.40**

870 g

**Super Corall**

le meilleur pour les  
tissus modernes

1500 g

au lieu de

~~7.90~~  
**seulement 6.80**

**Sugus**

125 g

au lieu de

~~1.70~~  
**seulement 1.05**

**Bain-mousse Fa**

le bain plein de  
fraicheur sauvage et exotique

au lieu de

~~5.35~~  
**seulement 4.25**

300 ml

**BUSI**

Aliment pour chats  
avec poisson frais

429 g

au lieu de

~~1.60~~  
**seulement -.75**

**Dôle**

Vins du Valais

**prix DENNER**  
seulement

2 dl

**1.65**

+ dépôt -.40

Neuchâtel — 43, rue des Sablons — 31, clos de Serrières

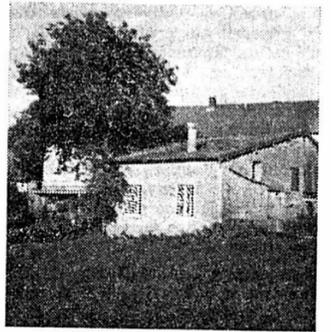
La Chaux-de-Fonds — place de la Gare



A VENDRE

FRANCE

Département du Jura  
Région des lacs et forêts



Fermette à rénover - Eau et électricité - Belle situation - Terrain de dégagement - A 15 km. environ de Lons-le-Saunier  
Prix : Francs suisses : 25 000.—

S'adresser à :

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33  
La Chaux-de-Fonds

A LOUER, rue Jaquet-Droz 12,  
La Chaux-de-Fonds

**2 1/2 pièces**

— tout confort  
— cuisine équipée

Libre tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à :

**LA NEUCHÂTELOISE-  
ASSURANCES**  
Bassin 16, Neuchâtel  
Tél. (038) 21 11 71

A LOUER A CERNIER

**magnifiques studios neufs**

cuisinette agencée, salle de bain-toilettes, cave.  
Prix modérés.

**Appartement de 2 pièces**

confort, avec cuisine, salle de bain-toilettes, cave, jardin.

Fr. 240.— + charges Fr. 35.—.

**FIDUCIAIRE DENIS DESAULES**  
Bois-Noir 18 - Tél. (038) 53 14 54  
2053 Cernier

**A louer**

pour le 30 avril 1977  
**QUARTIER PARC DE L'OUEST**  
dans maison d'ordre, 3e étage de 4 pièces, confort, remis à neuf. Convient à couple tranquille et soigneux.

Loyer mensuel Fr. 325.— plus chauffage.

S'adresser Gérance Kuenzer, Parc 6, tél. (039) 23 90 78.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

3

Michel Cousin

**Détournement  
de mineures**

Il était agaçant avec son air sûr de lui et ses questions qui tombaient terriblement juste.

— Allons ! Ne vous énervez pas ! dit-il. Je vais vous dire ce que je sais de vous et si je me trompe, vous m'arrêterez ! Vous vous nommez Pierre Larchamps et êtes le fils de Jean Larchamps, un aimable farfelu qui vous a laissé pour tout héritage cette maison, un appartement à Paris et un nombre considérable de dettes... Vous avez fait mollement des études de Droit qui ne vous ont mené à rien, parce que vous n'avez pas cherché à en sortir... A l'heure actuelle, vous bricolez chez Me Leguellec, notaire à Paris, en qualité de clerc, tout en vous demandant si vous devez vraiment faire le sacrifice de vous marier pour pouvoir vous établir à votre compte. Vous n'en avez nulle envie, et je le comprends: Mlle Leguellec est charmante, certes, mais son physique est une

contre-indication à tous sentiments amoureux...

Je hochai la tête avec énergie... Pour appeler un chat, un chat, il fallait dire que Bertrand Leguellec était hideuse ! Heurteaux sourit à ma mimique et me prit familièrement le bras. Je n'arrivais pas à le trouver antipathique... Malgré son culot et cette façon qu'il avait de faire irruption dans ma vie...

— En 1955 vous avez été rappelé en Algérie comme officier de réserve. Vous avez fait là-bas, ce qu'il est convenu d'appeler une belle guerre dont vous êtes revenu avec deux citations et une très belle médaille. Ce séjour n'a pas arrangé vos affaires et vous êtes revenu encore plus indécis sur le chemin que vous deviez suivre. A l'heure actuelle, vous êtes ruiné, vos biens sont hypothéqués et vous voyez arriver le moment où la vie que vous menez va devoir s'interrompre. Je sais qu'elle est pourtant très agréable.

Heurteaux était admirablement renseigné. Il était évident qu'il avait fait une enquête sur moi. La façon dont il s'en vantait était assez déroutante.

— Bon ! dis-je. Vous avez fait votre numéro... C'est très bien ! Si vous disez maintenant le but réel de votre visite ?

Il regarda sa montre et secoua la tête.

— Je crains que ce ne soit un peu long et que vos amis ne reviennent trop vite. Voulez-vous que nous nous retrouvions demain matin ? Je sais que dans de telles circonstances la

nuit se prolonge tard dans la matinée et nous pourrions faire une petite promenade tranquille...

Je secouai la tête.

— Il n'en est pas question ! J'ai autre chose à faire que d'écouter mon curriculum vitae !

Heurteaux posa une main nerveuse sur mon avant-bras.

— Ne soyez pas stupide, monsieur Larchamps. Et répondez à ma question... Voulez-vous gagner un milliard ?

Comme je le regardai en écarquillant les yeux, il ajouta d'un air modeste :

— Un milliard... ancien, bien entendu !

Mes invités ayant bien dormi dans l'après-midi, organisèrent un bridge tournant après le dîner et nous allâmes nous coucher vers deux heures du matin. Toute la soirée, j'avais senti le regard de Françoise posé sur moi à chaque fois qu'elle pensait que je ne la regardais pas.

— Voulez-vous gagner un milliard ?

C'est étonnant ce qu'il y a des phrases qui ont un effet tonifiant. Bien entendu, je ne croyais pas un instant à une telle baliverne, et pourtant je me sentais un bien meilleur moral. Après son étonnante question, Heurteaux avait effectué une sortie très théâtrale et s'était éloigné en me priant de ne pas le raccompagner.

— Daniel ?

Nous étions dans le couloir du premier étage et Françoise me souriait. Comment pouvais-je penser à ce fou alors qu'elle était devant moi ?

— A quoi pensez-vous donc ?

Je lui pris la main et lui proposai de boire un dernier verre ensemble, prétexte tellement éculé que je ne l'aurais pas employé si je n'avais vraiment pas eu très soif. Elle n'eut même pas l'air étonné... Comme elle était différente de Geneviève ! Je revis le mensonge que j'avais dû faire à cette dernière afin de me libérer pour le week-end. Tout ça n'était pas très brillant, mais comme la plupart des hommes, je n'avais jamais su rompre convenablement un lien devenu une chaîne.

Quand elles se trouvent pour la première fois dans une chambre en compagnie d'un homme, les femmes se conduisent en général de deux manières. Ou bien, elles rougissent et prennent un air emprunté, ou bien elles se conduisent comme des Messalines.

Françoise fut d'un naturel extraordinaire. Nous aurions pu être aussi bien des mariés de dix ans que des vieux amis parlant autour d'un verre.

La nuit passa comme un éclair et quand le jour se leva, elle ramena doucement le drap sur elle sans que je sache si mon regard ou la fraîcheur du matin en était la cause. Elle était belle... Je la regardai avec reconnaissance, heureux de ne pas avoir envie d'aller me coucher tout seul dans ma chambre de garçon (A suivre)

## VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

## • LE VAL-DE-RUZ • LE VAL-DE-RUZ •

Assemblée de l'Association cantonale de course d'orientation aux Geneveys-sur-Coffrane  
Formation d'un cadre neuchâtelois des espoirs

Une trentaine de membres individuels et de représentants des clubs ont pris part vendredi soir à l'assemblée de l'Association neuchâteloise de course d'orientation (ANCO), aux Hauts-Geneveys. Après une rétrospective 1976, l'ANCO a admis un nouveau club en son sein, a reconduit son comité et a discuté de plusieurs propositions, notamment de la création d'un cadre cantonal des espoirs, de l'organisation d'un camp d'initiation et du subventionnement des courses à l'étranger.

M. Bernard Lecoultré, président, releva l'intense activité des clubs au cours de l'année écoulée et l'organisation de deux courses d'importance nationale dans le canton. De nouvelles cartes ont été dessinées, qui donnent des possibilités supplémentaires de courses et d'entraînements. Une magnifique prestation a été enregistrée, celle de Claude Marina, CO Chenau, Dombresson, qui a réussi le double de champion suisse junior et champion suisse Jeunesse et Sport.

Le président technique, M. Kurt Frey, s'en félicita également, mais il n'oublia pas tous les autres coureurs. Il constata que les courses régionales étaient trop difficiles pour les débutants, et qu'il fallait persévérer dans l'organisation de courses pour cette catégorie spécialement.

## LA COUPE DE L'ANCO

Il communiqua les résultats de la coupe de l'ANCO pour 1976. Les classements sont les suivants:

Jeunes filles, jusqu'à 19 ans, max. 115 points: 1. Anne-Catherine Matthey, CO Chenau, 114 points. 2. Isabelle Zimmerli, CO Chenau, 111. 3. Corinne Geiser, CO Chenau, 109. 4. Elisabeth Cuhe, CO Chenau, 88. 5. Anne-Constance Méan, CO Laïta, 78. 6. Claire-Lise Chiffelle, Caballeros, 69. Jeunes gens, jusqu'à 20 ans, max. 120 points: 1. Claude Marina, CO Chenau, 117. 2. Pierre-Alain Matthey, Caballeros, 107. 3. Pascal Junod, CO Chenau, 105. 4. Philippe Matile, CO Chenau, 99. 5. Christian Boss, CO Chenau, 98. 6. Alain Junod, CO Chenau, 87. Dames dès 19 ans, max. 115 points: 1. Fränzi Cuhe, CO Chenau, 109 points. 2. Jacqueline Halaba, Caballeros, 100. 3. Mauricette Duruz, CO Laïta, 87. 4. Monique Steiner, CO Calirou, 80. 5. Véronique Juan, 44. 7. Madeleine Linder, 33. Hommes

dès 20 ans, max. 115 points: 1. Jean-Luc Cuhe, CO Chenau, 113 points. 2. Henri Cuhe, CO Chenau, 111. 3. Léo Cuhe, CO Chenau, 100. 4. Bernard Cuhe, CO Chenau, 93. 5. Michel Duruz, CO Laïta, 91. 6. Jean-François Mathez, CO Chenau, 69 points.

M. J.-B. Aellen a également remis un challenge à Pierre-Alain Matthey, Caballeros, meilleur junior sur six courses dans le canton.

## LA FAMILLE S'AGRANDIT

En 1976, les produits de l'ANCO se sont montés à 6500 fr., et les charges à 8300 fr., soit un excédent de 1800 fr. Le problème des membres qui ne paient plus de cotisations a été soulevé. Le budget 1977, lui, est équilibré, avec 6100 fr. aux recettes et aux dépenses.

Les membres des clubs sont en légère augmentation, alors que les membres individuels diminuent plutôt. Au 1er mars 1977, l'ANCO comptait 209 membres, répartis de la manière suivante: CO Laïta, 39; CO Calirou, 50; CO Chenau, 40; Caballeros, 38; Yacks, 9; individuels, 33. Mais l'assemblée a admis un nouveau club, qui vient renforcer les effectifs: le CS Les Fourches, de Saint-Blaise.

Le comité de l'ANCO a été réélu: président: M. Bernard Lecoultré; vice-président: M. Gérard Ray; secrétaire PV: M. François Baudin; secrétaire: M. Daniel Emery; caissier: M. Jean-François Vernier; chef technique: M. Kurt Frey; assesseur: M. François Duruz.

## PROPOSITIONS

Plusieurs propositions ont été examinées dans le courant de la soirée. Il a été décidé que les courses populaires, Sport pour tous, devaient être organisées par les clubs, mais que l'ANCO se chargeait de faire davantage de propagande pour de telles manifestations. Une commission a été formée, qui est chargée de constituer un cadre cantonal des espoirs; elle est composée de MM. Jean-François Mathez, Alain Juan, Dominique Méan, Bernard Lecoultré, Kurt Frey et Jean-François Vernier.

Pour des jeunes qui auraient déjà quelques notions d'orientation, il a été décidé d'organiser, éventuellement avec

le Jura, un camp d'initiation. Des demandes de subventions pour participer à des courses à l'étranger ont été refusées; dorénavant les subventions seront accordées aux coureurs du cadre des espoirs.

D'autres points encore ont été soulevés, qui montrent en tout cas le dynamisme des clubs de course d'orientation du canton. Les participants à l'assemblée se retrouveront ces prochaines semaines dans les forêts de la région et de toute la Suisse. (vr)



Une vue de l'assemblée. (Photo Impar-vr)

## Val-de-Ruz: horaire des trains de midi

## Les communes obtiennent partiellement gain de cause

Au moment de la mise à l'enquête publique des horaires des chemins de fer, à la fin de l'année 1976, les trois communes de Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane et les Hauts-Geneveys avaient uni leurs efforts pour demander une modification des trains de la pause de midi.

Dans le projet d'horaire, l'omnibus No 3140 part de La Chaux-de-Fonds à 12 h. 14 et passe, par exemple aux Geneveys-sur-Coffrane, à 12 h. 29. L'omnibus montant No 3141 passe aux Geneveys-sur-Coffrane à 12 h. 45 et arrive à La Chaux-de-Fonds à 12 h. 59. C'est dire que écoliers, employés et ouvriers du Val-de-Ruz, étudiant ou travaillant à La Chaux-de-Fonds, ne disposent à midi que de 16 minutes entre les deux trains. C'est bien peu pour rejoindre son domicile, manger et retourner à la gare.

La Commission cantonale des horaires, qui a siégé au mois de janvier, avait entendu cette plainte des communes du Val-de-Ruz, et avait prié les CFF de maintenir le statu quo, qui laisse un battement de 29 minutes pour les habitants des Geneveys-sur-Coffrane.

Les CFF ont examiné le problème et ont pris les dispositions suivantes: les deux omnibus en question ne peuvent pas être modifiés et circuleront ainsi que le prévoit le nouvel horaire. Par contre, un train de marchandises, avec voitures à voyageurs, sera retardé d'une heure et quittera les Ge-

neveys-sur-Coffrane pour La Chaux-de-Fonds entre 13 h. et 13 h. 05. Ce train fait des manœuvres dans les gares, et son horaire ne peut être garanti. Cependant, les chefs de gare des Geneveys-sur-Coffrane et des Hauts-Geneveys ont accepté de faire tout leur possible pour accélérer la manœuvre, afin que les passagers du train parviennent le plus tôt possible

dans la Métropole horlogère. Avec ce train, les habitants du Val-de-Ruz continueront de disposer d'une pause d'une demi-heure environ, peut-être même supérieure de quelques minutes à celle de l'horaire actuel. Un train de marchandises n'est certes pas aussi confortable qu'un train de voyageurs, mais ce compromis rassurera certainement les usagers intéressés. (vr)

## Soirée patriotique à Dombresson

## Il ne faut pas sacrifier des droits fondamentaux

Peu de communes du Val-de-Ruz célèbrent l'anniversaire de la République et du canton de Neuchâtel; c'est pourtant le cas de Dombresson, où les partis politiques s'unissent pour l'organisation d'une telle manifestation. Samedi soir quelques dizaines d'habitants de la commune s'étaient réunis à la salle de gymnastique, agréablement décorée pour la circonstance par Mlle Jacqueline Stucki, conseillère communale.

Après les salutations du président de commune, M. Jean Robert, la parole revint à M. Michel Ruttimann. La tradition qui s'établit veut en effet que ce soit le président du Conseil général qui s'adresse à ses concitoyens.

M. Ruttimann félicita les nouveaux citoyens, bien que fort peu nombreux dans la salle, et s'interrogea sur ce que devenir citoyen en 1977 signifiait, alors que l'on connaît des difficultés économiques. L'insécurité matérielle entraîne par exemple le refus de la critique, l'intolérance... et cela comporte des risques. Il faut être conscient que l'évolution est le symbole même de la vie.

Dans certains pays on recourt à des procédés tels que la torture physique et morale, parce que des personnes ne partagent pas l'opinion d'une classe dirigeante. Sans toutefois qu'on en arrive là, certains signes montrent que nous ne sommes pas à l'abri de risques semblables. Faire de la politique, c'est s'intéresser à la vie de la communauté, émettre son opinion, et aussi respecter l'opinion des autres. M. Ruttimann émit le vœu que des citoyens ne sacrifient pas des droits fondamentaux, qu'on a pu faire reconnaître après plusieurs générations de luttes.

M. Robert donna quelques précisions sur les travaux qui auront lieu dans le courant de l'année à la salle de gymnastique, et il présenta la liste des nouveaux citoyens, la fanfare La Constante apporta son concours, puis un orchestre conduisit le bal.

Nouveaux citoyens en 1977: Chantal Boder, Gilles Bouquet, Dominique Brun, Marie-Christine Cuhe, Lise Gonseth, Claude Marina, Hervé Oppliger et Claude-Aimé Sunier. (vr)

## PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

## Marché des bois et protection des forêts

## La sécheresse a causé d'importants dommages



Pour rester à la mesure de la demande, les exploitations ont dû être limitées l'an dernier. (Photos Impar-Bernard)

L'année 1976 n'a pas été particulièrement favorable aux forêts neuchâteloises. Au point de vue météorologique, le fait saillant réside bien sûr dans la grande sécheresse qui s'est étendue sur les huit premiers mois de l'année. Selon l'observatoire de Neuchâtel, 1976 se signale par un déficit pluviométrique de 265 mm ou de 27 pour cent. Pour les six dernières années, les déficits cumulés représentant 1049 mm, soit plus d'une lame d'eau annuelle (moyenne 981 mm). Durant l'année écoulée, la température moyenne a atteint 9,80, la normale étant 9,20. Ces conditions météorologiques ont entraîné le dépérissement d'une grande quantité d'arbres, plus particulièrement dans les forêts sises sur le versant sud de la première chaîne du Jura, précise le département de l'agriculture.

En différents lieux, on a observé au mois de juillet une défoliation quasi complète des arbres d'essence feuillue végétant sur des terrains superficiels. En dépit de la sécheresse persistante, poursuit le département de l'agriculture, le nombre et l'étendue des incendies de forêts ont été très restreints. On le doit aux campagnes de mise en garde, à l'efficacité de la surveillance et à une remarquable discipline du public.

Durant la tempête qui a évi dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, l'anémomètre de l'observatoire a enre-

gistré une vitesse de pointe de 125 kmh. On estime à 10.000 m3 le volume des arbres déracinés et cassés. Les forêts les plus fortement touchées sont celles du territoire de Rochefort. L'aggravation des dommages causés aux reclus naturels et aux plantations par le gibier précoce également de plus en plus les propriétaires et le service forestier. Les abus, constatés dans la pratique du motocyclisme sauvage semblent marquer une régression. Quant aux problèmes posés par l'extension du sport équestre, ils ont trouvé une solution satisfaisante dans deux communes: l'interdiction pure et simple en dehors des itinéraires dument autorisés, les frais d'établissement de ceux-ci et leur entretien étant à la charge des manèges et des sociétés de cavalerie qui en sont les bénéficiaires.

## AGGRAVATION DE LA RÉCESSION

Sur le plan du marché du bois, le département souligne l'aggravation de la récession dans le secteur de la construction a provoqué une nouvelle diminution des besoins de l'industrie du bois. Ces circonstances ont contraint l'association suisse d'économie forestière à recommander aux propriétaires de limiter les exploitations à 50 pour cent, au maximum à 60 pour cent des possibilités légales. C'est avec une réduction de cet ordre de grandeur que, dans l'ensemble des forêts publiques et privées, les coupes ont été mises en chantier dans le canton. Exploitant à fond

les avantages offerts par le voisinage de la France, les acheteurs ont pu poursuivre, au rythme de l'année précédente, les exportations de grumes et de sciages, tant et si bien que leur approvisionnement, au début du printemps, était insuffisant pour honorer le contrat qu'Offibois, groupement des scieurs neuchâtelois, venait de conclure avec un pays du Moyen-Orient. Le dynamisme manifesté par nos partenaires économiques, dit encore le département de l'agriculture, a ainsi permis de libérer les contingents qui avaient été bloqués et surtout d'exploiter et de commercialiser, tout au long de l'été, les arbres victimes de la sécheresse. Il est indéniable que, par rapport à l'ensemble de la Suisse, les propriétaires forestiers neuchâtelois ont bénéficié de circonstances favorables. (L)

## NEUCHÂTEL

## De l'acide nitrique dans le corridor de l'Ecole de commerce

Hier à 14 h. 25, les premiers secours ont dû intervenir au sous-sol de l'Ecole supérieure de commerce à Neuchâtel où 40 litres d'acide nitrique s'étaient répandus dans le corridor. Une équipe gaz a récupéré cet acide au moyen de sciure qui sera neutralisée par le Service cantonal des eaux. Pas de dégâts.

## Le Centre pédagogique à ski

Le Centre pédagogique de Dombresson a profité de l'occasion du 1er mars pour organiser un concours de ski; pour la circonstance, l'institution s'était déplacée au chalet des Lattes, à Chuffort, aimablement mis à disposition par le Ski-club Chasseral.

Les enfants ont joui d'un temps assez clément; ils se sont affrontés dans deux disciplines: un slalom géant, qui a eu lieu le matin, et une épreuve de saut, qui s'est déroulée l'après-midi. Ils ont montré beaucoup de cran et de volonté au cours de cette journée, qui s'est d'ailleurs terminée par une fondue et la remise des médailles et des prix.

## CLASSEMENTS

SLALOM: Groupe 1: 1. Sylvain Bolay; 2. Régis Eceur; 3. Jean-Jacques Eberhardt; 4. Maurice Courvoisier; 5. Jacques Rochat. Groupe 2: 1. Pascal Bernhard; 2. Martial Krieg; 3. Christine Haldi; 4. Thomas Marko; 5. ex aequo: Dominique Torretaz et Danièle Sapin. Groupe 3: 1. Michel Portmann; 2. Sylvia Mannino; 3. Catherine Broyis; 4. Liliane Burki; 5. Nicolas Monnier. Groupe 4: 1. Florian Godart; 2. Pascal

## Après les crues des cours d'eau

Profitant des premiers jours ensoleillés du mois de mars, quelques agriculteurs ont débarrassé leurs champs de tous les débris, cailloux, branches déposés par les cours d'eau en crue au mois de février. C'était le cas notamment le long du Seyon, et entre Dombresson et Saint-Martin, sur le cours du Torrent. (vr)

## DÉCÈS DANS LE VAL-DE-RUZ

Mars. — 4. Wenger André, né en 1921, époux de Simone née Grisel, domicilié à Saint-Martin. — 5. Etter Marthe, née en 1934, célibataire, domiciliée à Coffrane. — 5. Favre-Bulle Jean, né en 1898, domicilié à Chézard.

## VALANGIN

## Radio-Lausanne en visite

Jeudi soir, Valangin recevra l'équipe de Radio-Lausanne, «Fête... comme chez vous». Une soirée en musique avec notamment un chœur d'enfants, un duo d'accordéonistes et un trio de guitaristes. C'est une émission de Raymond Colbert transmise en direct dès 20 h. 30, sur Radio suisse romande. (MF, OM).

## LES VIEUX-PRÉS

## Concert de plein air

Fait assez inhabituel à cette saison, la fanfare de Chézard-Saint-Martin, L'Ouvrière, a donné un petit concert en plein air, aux Vieux-Prés, dimanche après-midi. De nombreuses personnes ont interrompu leur promenade pour écouter ces musiciens. (vr)

## mémento

## Val-de-Ruz

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, tél. 53 22 56, dès 18 h. 30. Ambulance: tél. 53 21 33. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Service d'aide familiale: tél. 53 10 03

NOUVEAU ULTRALUCENT

# au Tricelunol

ULTRALUCENT de MAX FACTOR est la seule ligne de soins contenant l'agent triple actif TRICELUNOL. Celui-ci renferme tout ce dont votre peau a besoin pour être belle, soignée et protégée. Faites-vous présenter cette nouveauté. La spécialiste Max Factor vous expliquera volontiers le mode d'action d'ULTRALUCENT au Tricelunol.

8 au  
12 mars

Conseil du...



Votre cadeau Max Factor  
Valeur Fr. 25.-

A l'achat de 2 produits Max Factor, vous recevrez chez nous un «test-set» de luxe de la nouvelle ligne de soins ULTRALUCENT au Tricelunol adapté à

vos besoins. (Jusqu'à épuisement du stock.) Nous nous réjouissons de votre visite.

Rayon de parfumerie

## au printemps

A remettre pour raison d'âge une  
**petite fabrication  
de pochettes**  
en tous genres, ceci comme gain accessoire ou principal. Bas prix.  
On mettra le preneur au courant.  
Ecrire sous chiffre 06-12061, à Publicitas SA, 2610 Saint-Imier.

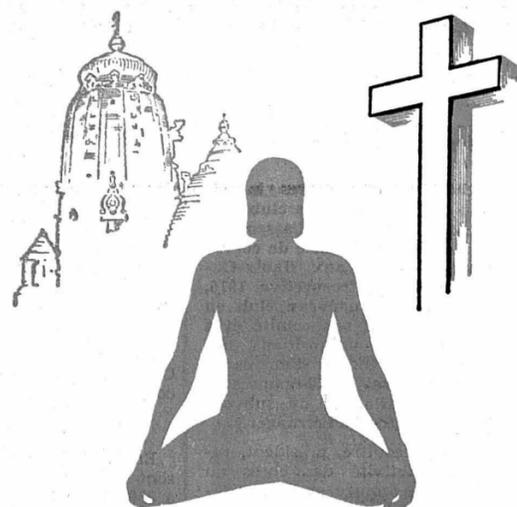
### DEMANDES D'EMPLOIS

**Cadre supérieur**  
CHERCHE EMPLOI  
diplômé ETS, ayant dirigé de nombreuses chaînes de remontages, gestions, ordonnancement, rendements, etc.  
Formation commerciale.  
Désire place à responsabilité dans fabrique horlogère ou autre.  
Références à disposition.  
Offres sous chiffre HD 3584, au bureau de L'Impartial.

**Employée de bureau**  
cherche travail à domicile. Facturation ou autres.  
Ecrire sous chiffre FB 4635 au bureau de L'Impartial.

**JEUNE  
cadre administratif**  
de formation commerciale et comptable cherche changement de situation. Poste à responsabilité souhaité.  
Ecrire sous chiffre AD 4699 au bureau de L'Impartial.

**Aide de bureau  
de fabrication**  
Bonnes connaissances en horlogerie et branches annexes, cherche emploi.  
Ecrire sous chiffre LS 4634 au bureau de L'Impartial.



## J'ÉTAIS GOUROU JE SUIS CHRÉTIEN

4 conférences  
données par  
**Rabindranath Maharadj**  
DU JEUDI 10 AU DIMANCHE 13 MARS 1977  
chaque soir à 20 heures  
Grande salle de la Maison du Peuple  
LA CHAUX-DE-FONDS  
ENTRÉE LIBRE  
Évangélisation commune

**PAROISSE DES FORGES**  
**Assemblée  
de paroisse**  
MERCREDI 9 MARS, à 20 h. 15  
suivi du film d'Henri BRANDT  
« LES OMBRES DU BOUT DU MONDE »

Nous offrons à nouveau quelques places stables, pour augmenter nos effectifs

DIXI S.A. / USINE 2 / Pointeuses-aléseuses

- 2 TOURNEURS**
- 2 FRAISEURS**
- 1 TOURNEUR** sur tour vertical
- 4 MÉCANICIENS** de précision, polyvalents

CYLINDRES S.A. / USINE 3 / Décolletage de précision

- 3 DÉCOLLETEURS**  
ayant déjà quelques années de pratique

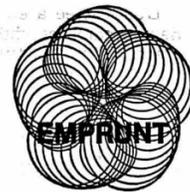
DIXI S.A. / USINE 4 / Outils en métal dur

- 2 TOURNEURS** sur tour d'outilleur
- 1 RECTIFIEUR** sur machine STETTLER
- 1 OUVRIER** à former pour le brasage
- 1 RECTIFIEUR EXTÉRIEUR**  
sur machine TSCHUDIN

Préférence sera donnée à personnes qualifiées. Places stables. Bonnes conditions d'engagement.

Les intéressés sont priés de téléphoner ou d'adresser le coupon ci-dessous à : GROUPE DIXI, Service du personnel, 42, Av. du Technicum, Le Locle, tél. (039) 34 11 71.

-----  
Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Qualification : \_\_\_\_\_  
Adresse et tél. \_\_\_\_\_



## Electricité de la Lienne S.A., Sion

**4 1/4 %**

**Emprunt 1977-92  
de fr. 20 000 000**

destiné à la conversion ou au remboursement partiel de l'emprunt 3% 1955-77 de fr. 30 000 000, échéant le 31 mars 1977

**101 %**

**Prix de conversion**

Conversion:  
Les porteurs d'obligations de l'emprunt 3% 1955-77 Electricité de la Lienne S.A., Sion, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations à convertir sont à remettre sans coupons. Si les demandes de conversion dépassent le montant du nouvel emprunt, elles seront soumises à des réductions correspondantes.

No de valeur: 104365

### Modalités de l'emprunt

Durée:  
15 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 10 ans

Titres:  
obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100000

Coupons:  
coupons annuels au 31 mars

Cotation:  
aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

**Délai de conversion  
du 8 au 14 mars 1977,  
à midi**

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 8 mars 1977 dans les journaux suivants: «Basler Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung», «Journal de Genève», «Gazette de Lausanne», «Nouvelle Revue de Lausanne». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de conversion avec les modalités essentielles de l'emprunt.

- |                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE  | CRÉDIT SUISSE              |
| UNION DE BANQUES SUISSES  | BANQUE POPULAIRE SUISSE    |
| BANQUE LEU SA             | BANQUE CANTONALE DE BÂLE   |
| BANQUE CANTONALE DE BERNE | BANQUE CANTONALE DU VALAIS |

## LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

## Tramelan: nouveau directeur à la Fanfare municipale

Une trentaine de membres assistaient vendredi à l'assemblée générale de la Fanfare municipale. Le comité a été reconduit pour une nouvelle période et le nouveau directeur, M. Tonizzo, confirmé dans ses nouvelles fonctions. Signalons qu'il succède à M. Louis Aubry qui avait demandé à être remplacé l'année dernière. On notait par ailleurs la présence de M. André Chagnat de Saignelégier, président d'honneur de la société.

Présidée par M. Aurèle Noirjean, cette assemblée permit à chacun de faire le point et de prendre certaines décisions quant à l'activité future de la société qui sera marquée particulièrement par la confection d'une nouvelle bannière, la dernière datant de 1948.

Aucune mutation n'a été enregistrée au sein du comité qui est ainsi constitué: président, Aurèle Noirjean; vice-président, Rodolphe Fankhauser; secrétaire-correspondance, Henri Voumard; secrétaire-verbaux, Claude Boss; caissier, André Jubin; membres, Daniel Chevailler et René Gaufrond. Commission musicale: MM. Dino Tonizzo, René Gaufrond, Joseph Hamel, André Jubin, Claude Boss. Délégué à l'UST, Rodolphe Fankhauser; vérificateurs des comptes, Paul Monnat et Roger Droz, suppléant, Francis Vuilleumier. Directeur: Dino Tonizzo, sous-directeur René Gaufrond.

## ACTIVITÉ

En plus de la décision de changer la bannière de la société, il a été décidé d'organiser une course. Au programme du prochain exercice: organisation de

Alphonse Triponez furent nommés membres d'honneurs.

Au chapitre des distinctions, 14 membres se voient récompenser pour leur assiduité aux répétitions. Selon un barème bien établi qui tient compte des absences autorisées en rapport avec le nombre de répétitions annuelles, il fallait manquer moins de 6 répétitions sur 56 pour recevoir la distinction sous la forme d'un service. C'est ainsi que fut mis à l'honneur pour 0 absence, Daniel Chevailler; 1 absence, André Jubin, Roger Droz (qui en est à sa 17e récompense sans interruption), Jean Schwab; 2 absences, Alphonse Triponez, Claude Boss; 3 absences, René Gaufrond, Rodolphe Fankhauser, Jean-Pierre Gerber, Christian Noirjean, Yves Béguelin; 4 absences, Paul Monnat, Aurèle Noirjean; 5 absences, Gérald Aeberhard.

Après cette remise de distinctions, M. André Chagnat, président d'honneur, dit tout son plaisir d'être parmi ses amis musiciens et rappela quelques souvenirs passés à «la Stadt».

Il appartenait ensuite à M. Paul Monnat d'adresser des remerciements au président et à son comité qui dirigent avec compétence les destinées de la société. (texte et photo vu)

## 13 maisons de Tramelan exposeront à la Foire d'échantillons de Bâle

Chiffre porte-bonheur, treize maisons de la localité exposeront à la prochaine Foire d'échantillons de Bâle qui se tiendra du 16 au 25 avril. Ces maisons-horlogères sont Arly SA, Willy Choffat et Cie SA, Cominter SA, Du-Lux SA, Helvetia SA, Edmond Mathey SA, Paul-Virgile Mathez SA, Nicolet Watch SA, Nitella SA, Numa Watch SA, Repco Watch SA, A. Reymond SA et Inenor et Dorly SA.

On ne peut que souhaiter plein succès à ces entreprises qui consentent un effort particulier en cette période de récession. (vu)

## Fête du 1er Mai

La commémoration de la Fête du travail est préparée déjà maintenant par un comité d'organisation qui changera quelque peu la formule traditionnelle de ces festivités. Alors qu'au paravant, on était habitué à se retrouver au cinéma afin d'entendre un orateur et assister à la projection d'un film, cette année, les organisateurs prévoient un programme quelque peu différent, puisque on y trouvera fanfares, conférences et danse. La commémoration du 1er Mai sera mise sur pied à la halle de gymnastique et aura lieu le samedi 30 avril. (vu)



Au centre, le nouveau directeur, M. Tonizzo entouré des deux nouveaux membres d'honneur, M. Paul Monnat à gauche et M. Alphonse Triponez à droite.

La lecture du procès-verbal rédigé par M. Claude Boss fut acceptée sans autre avec les remerciements d'usage à son auteur. Il en fut de même pour les comptes que présentait André Jubin et qui avaient été vérifiés par Paul Monnat et Roger Droz. Ces comptes bouclent avec une augmentation de fortune grâce aux bons résultats obtenus lors du concert et du match au loto.

L'effectif de la société reste stable puisque l'on enregistre une admission et une démission.

Dans son rapport présidentiel, M. Aurèle Noirjean retraça tout d'abord l'activité écoulée de la société qui fut marquée par la participation à diverses manifestations (concert, festival, journée des mères, marche populaire, journée musicale à Péry, etc.). De plus il signala l'engagement d'un nouveau directeur, M. Dino Tonizzo qui entra en fonction le 2 novembre 1976. Il parla également du cours de solfège organisé par l'Association du Bas-Vallon, cours auquel 4 jeunes membres ont participé.

la traditionnelle marche populaire, concert, match au loto, festival, etc. De plus il sera procédé à l'achat d'un cahier de marche et les nouveaux membres seront équipés avec le solde d'étoffe des nouveaux équipements. L'inauguration de la nouvelle bannière est prévue pour fin août ou début septembre.

## MEMBRES D'HONNEUR ET DISTINCTIONS

L'assemblée a eu le plaisir d'honorer deux membres fidèles qui viennent d'accomplir 35 années d'activité. Ils furent mis au bénéfice de la traditionnelle attention, soit un plateau dédié. Et ce fut à l'unanimité et par acclamation que MM. Paul Monnat et

## Fanfare de Villeret: mention très bien

La fanfare de Villeret a obtenu samedi en soirée un grand succès à l'occasion de son concert annuel. Elle compte actuellement dans ses rangs une trentaine de musiciens et cherche sa nouvelle voie dans le style «brass-band» qu'elle a approché avec le plus de sincérité possible, tout en tenant compte des possibilités relativement modestes d'une fanfare de village.

Son directeur, M. Michel Dubail, de Saint-Imier, par son dynamisme bien connu, n'est pas étranger au certain renouveau du répertoire musical d'une société qui a enthousiasmé le nombreux public présent. Le programme se divisait en deux parties bien distinctes: une première de musique traditionnelle pour fanfare suivie après l'entracte d'un choix de morceaux plus modernes qui donna à l'assistance la possibilité de se mettre petit à petit dans l'ambiance de la soirée qui a suivi, soit le bal conduit par les Pier Nieder's. La fanfare de Villeret: mention très bien. (rj)

sa nouvelle voie dans le style «brass-band» qu'elle a approché avec le plus de sincérité possible, tout en tenant compte des possibilités relativement modestes d'une fanfare de village.

Son directeur, M. Michel Dubail, de Saint-Imier, par son dynamisme bien connu, n'est pas étranger au certain renouveau du répertoire musical d'une société qui a enthousiasmé le nombreux public présent. Le programme se divisait en deux parties bien distinctes: une première de musique traditionnelle pour fanfare suivie après l'entracte d'un choix de morceaux plus modernes qui donna à l'assistance la possibilité de se mettre petit à petit dans l'ambiance de la soirée qui a suivi, soit le bal conduit par les Pier Nieder's. La fanfare de Villeret: mention très bien. (rj)

## Assises de la Société valaisanne du Vallon

## Bientôt vingt ans que l'on y cultive l'amitié

Placées sous la présidence de M. Henri Bitz, les assises annuelles de la société valaisanne du Vallon de Saint-Imier se sont déroulées récemment en présence d'une trentaine de membres. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle a été présenté par M. Jean Savioz et approuvé. Les comptes, tenus par M. Jean Stalder et bouclant avec un joli bénéfice ont aussi été adoptés. M. Bitz a rappelé les principaux événements survenus durant l'année écoulée, qu'ils soient placés dans la peine (deuils) ou dans la joie (pique-nique au chalet du ski-club Courtelary et course-surprise en Alsace organisés à la perfection par M. Max Zurcher, président des festivités). Cela fera vingt ans l'année prochaine que l'on cultive l'amitié au sein de la société valaisanne du Vallon de Saint-Imier. Si un jubilé officiel ne sera organisé qu'au 25e anniversaire, une fête en compagnie des membres fondateurs, de tous les anciens membres et des actuels sera tout de même mise sur pied pour ces 20 ans de longue et belle vie. De plus un pique-nique et une course de deux jours dans le Haut-Canton d'origine ont d'ores et déjà été décidés. Par ailleurs, la société a ac-

## Section suisse des samaritains de Saint-Imier Clôture et succès du cours d'hiver



Une partie des participants écoutant avec intérêt les explications du Dr Waisenker.

Vendredi soir, l'active section de la société suisse des samaritains de Saint-Imier, organisait l'examen final de son cours. Plus de trente personnes, hommes et femmes, ont suivi avec intérêt les différentes leçons. C'est ainsi que les participants ont pu être initiés aux différentes techniques de bandages, à la respiration artificielle, aux transports des blessés, à la fixation d'attelles et aux premiers soins aux blessés en général. Le cours s'est déroulé dans une des salles de l'ancienne école secondaire mise gracieusement à la disposition de la société par les autorités. M. Henri Rufener, le président, a coordonné les différentes leçons. Les trois instructeurs du cours étaient Mmes Lidia Staudenmann, Micheline Droz et M. Joseph Villat, tous de Saint-Imier.

L'examen très bien organisé a permis au médecin de la section, le Dr Israël Waisenker de Renan de constater le sérieux et l'efficacité du travail fait par les participants aux cours. Ces derniers répartis en différents groupes ont eu à résoudre différents problèmes et à répondre aux questions de l'examineur le Dr Waisenker. Tous les participants ont reçu des mains de M. Henri Rufener, leur certificat de samaritain. Parmi les personnes présentes se trouvaient M. Henri Stauffer, ancien président de la section ainsi que M. John Buchs, conseiller municipal. Le cours s'est terminé par un dîner dans un établissement public de la place. (comm-rj)

ter le sérieux et l'efficacité du travail fait par les participants aux cours. Ces derniers répartis en différents groupes ont eu à résoudre différents problèmes et à répondre aux questions de l'examineur le Dr Waisenker. Tous les participants ont reçu des mains de M. Henri Rufener, leur certificat de samaritain. Parmi les personnes présentes se trouvaient M. Henri Stauffer, ancien président de la section ainsi que M. John Buchs, conseiller municipal. Le cours s'est terminé par un dîner dans un établissement public de la place. (comm-rj)

## Résultats des examens d'admission aux Ecoles de métiers affiliées à l'Ecole d'ingénieurs

Cinquante candidats se sont présentés aux examens d'admission des écoles de métiers, le vendredi 4 février 1977. Malheureusement, onze échecs sont à déplorer. Les futurs apprentis admis se répartissent comme suit dans les différentes sections: école d'horlogerie et de microtechnique: 5 apprentis, école d'électricité: 29 apprentis; école de mécanique: 5 apprentis. Les nouveaux élèves qui proviennent de tout le Jura et de Bienne, commenceront leur apprentissage le mardi 16 août 1977.

Un deuxième examen d'admission aura lieu le 13 mai 1977, seuls les candidats désireux d'apprendre les métiers de mécanicien de précision, mécanicien-électricien, dessinateur de machines, horloger-rhabilleur, micromécanicien et dessinateur en microtechnique seront acceptés. La section d'électricité est complète. Il est également utile de rappeler que les apprentissages de l'école des métiers sont ouverts aux jeunes filles. (comm)



Avec Mme Staudenmann et M. Villat, Mme Droz a donné les différentes leçons du cours. (Photos Impar-rj)

## A l'Ecole d'ingénieurs: année scolaire modifiée

Pour la première fois, l'année scolaire de l'école d'ingénieurs débutera en automne. La rentrée a été fixée au lundi 7 novembre. Cette manière de faire permettra ainsi aux futurs étudiants d'accomplir leur école de recrue.

L'école d'ingénieurs qui comprend deux divisions, la mécanique technique et la microtechnique, organise également un deuxième examen d'admission les 6 et 7 juin 1977. (comm)

## Ballets de José de la Vega

Les Ballets de José de la Vega seront présentés ce soir à la Salle de spectacles. Fort connue en Espagne, cette troupe se compose d'une dizaine d'exécutants. A leur programme figurent des flamencos du sud de l'Espagne, ainsi que des danses provenant de différentes provinces. Ce spectacle est une véritable aubaine pour la population de l'Erguel. Il n'est en effet pas fréquent de pouvoir assister à une manifestation artistique d'une aussi belle qualité et qui permet de découvrir le véritable folklore espagnol! La vedette de la troupe est manuel Nunez. (rj)

## Bientôt de la troupe

Dès le 17 mars et jusqu'au 2 avril, les cantonnements militaires seront à nouveau occupés par une compagnie de renseignements, numéro 43, que commande le capitaine Eric Tattini de Moutier. Cette unité sera accompagnée de sa fanfare de Régiment qui donnera concert dans la cité. Une autre troupe séjournera à Saint-Imier du 29 août au 10 septembre; il s'agit de la cp sub-stance 1.

## Avec les vétérans du FC

Les vétérans du FC Saint-Imier auront une activité chargée en ce début d'année 1977; en effet le 26 mars, ils affronteront le vainqueur du match Moutier-Tavannes, à l'occasion de la demi-finale de la Coupe jurassienne. Le championnat reprendra ensuite dès le 2 avril et, durant le week-end de Pentecôte, l'équipe s'en ira affronter Spora Luxembourg à Luxembourg. Au début juin, la section mettra sur pied son traditionnel tournoi annuel et les 25 et 26 juin, elle participera au tournoi international mis sur pied par le FC Moutier. (rj)

## CHOINDEZ

## Perte de maîtrise: un blessé

Hier après-midi vers 14 h. 30, un jeune automobiliste de Delémont, âgé de 21 ans, M. Alvaro Pereira, ressortissant espagnol, a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage à gauche à la Verrerie de Choindez. Il est entré en collision avec un véhicule venant en sens inverse. Blessé à la tête il a dû être hospitalisé à Delémont. La police et le groupe accident de Delémont ont procédé au constat. (kr)

## DELÉMONT

## Nouvelles rassurantes

Dans son édition d'hier, un quotidien précisait que l'on était toujours sans nouvelle de M. Michel Jolidon de Courrendlin qui séjournait à Bucarest lors du terrible tremblement de terre de vendredi. Agé de 27 ans, le jeune Jurassien procédait à certains travaux en Roumanie, pour le compte d'une entreprise delémontaine. L'inquiétude de la famille de l'intéressé et de ses camarades d'entreprise est apaisée. En effet, M. Michel Jolidon n'a pas eu à souffrir de ce grave séisme et se trouve actuellement à nouveau dans le Jura. (rs)

## communiqués

**Matinées d'information à l'Ecole normale de Delémont:** Section A (institutrices primaires), mercredi 9, 14 h. 15; classe polyvalente de raccourcement, mercredi 16, 14 h. 15; section C (maîtresses d'ouvrages), mercredi 23, 14 h. 15; section B (maîtresses enfantines), mercredi 30, 14 h. 15. Les candidates et les personnes intéressées sont invitées à ces matinées.

Renseignements, tél. 22 76 73 (en permanence) ou 22 16 28 (matin).

## SONVILIER

## Une première fête villageoise qui promet beaucoup

Dans sa dernière séance, le comité d'organisation de la 1ère fête villageoise de Sonvillier qui aura lieu les 26, 27 et 28 août a préparé le programme général des festivités. Durant ces trois journées de liesse, il y aura sans aucun doute une folle animation dans le village du Haut-Vallon puisqu'on note une soirée dansante et un bal champêtre à la halle-cantine, un grand spectacle de variété, un après-midi en famille, etc... Les pintes ont été attribuées de la manière suivante aux différentes sociétés: pinte campagnarde au Chœur d'hommes (Jodlerclub) de Mont-Soleil; cave valaisanne à l'Union Chorale; pinte du pêcheur à la SFG et au Volleyball-Club; halle-cantine desservie par la fanfare et la Gym-dames. Rappelons encore que le comité d'organisation est placé sous la présidence de M. Jean-Paul Cantoni. (rj)

## CORTÉBERT

## Succès de la soirée de la SFG

Samedi soir, la Société fédérale de gymnastique de Cortébert a organisé sa traditionnelle soirée annuelle. La halle de gymnastique était comble et le public a pu assister à une excellente partie gymnique animée par les pupilles et pupillettes et clôturée par la présentation du travail des actifs qui avaient mis sur pied ce rendez-vous avec sérieux. Le bal qui suivit fut conduit par l'excellent orchestre Les Galaxies. (rj)

Voir autres informations jurassiennes en page 18



# Une croisière de rêve

pour les lecteurs de **L'IMPARTIAL**  
REVUE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1966



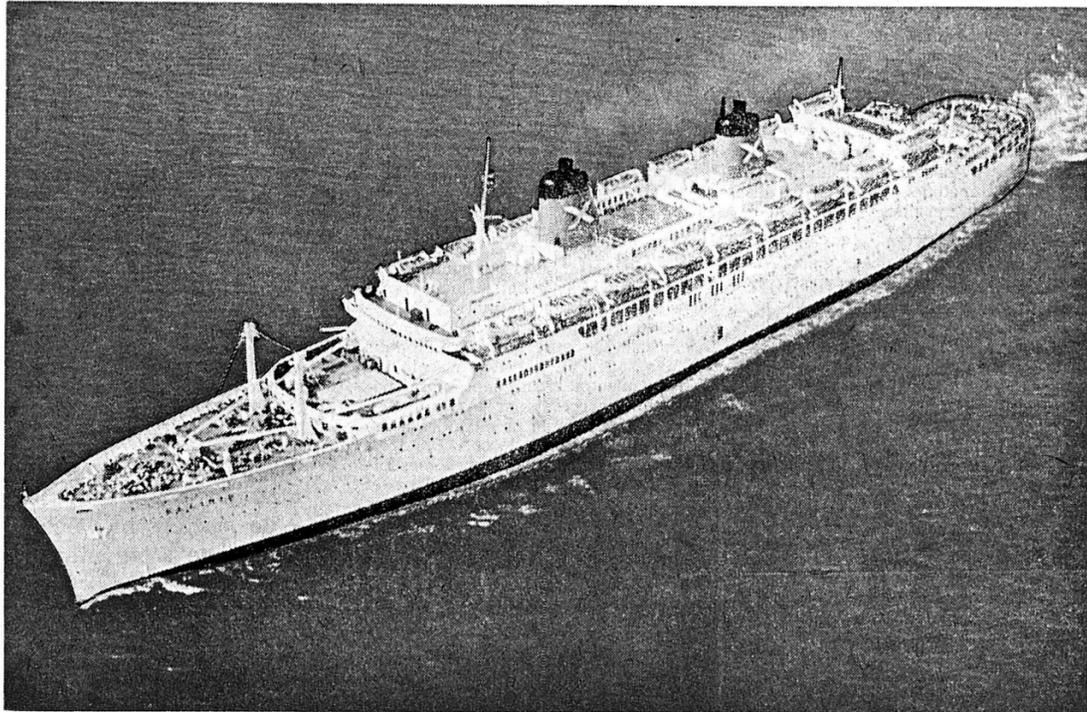
organisée par l'Agence de voyages **KUONI** La Chaux-de-Fonds

**Rabais pour nos lecteurs 10%**  
**Rabais pour bénéficiaires AVS 20%**

**ESCALES IBÉRIQUES** GIBRALTAR - ESPAGNE - PORTUGAL

du 19 au 28 août 1977

**10 jours** 2060 milles marins / 3815 km. avec le **Tss Ellinis**



## Prix de la croisière par personne en francs suisses (SFr.)

comprenant : les trajets de La Chaux-de-Fonds à Gênes et de Cherbourg à La Chaux-de-Fonds en autocar, les repas, le logement selon programme ainsi que la croisière en pension complète.

Gênes - Gibraltar - Cadix - Lisbonne - Cherbourg

		Prix lecteur	Prix AVS
PONT C	EL-1 Cabine intérieure, à 2 couchettes, lavabo	1280.—	1205.—
PONT C	EL-2 Cabine intérieure à 2 lits, lavabo	1330.—	1250.—
PONT B	EL-3 Cabine intérieure à 2 couchettes, lavabo	1330.—	1250.—
PONT B	EL-8 Cabine extérieure à 2 lits, lavabo occupée par 2 personnes occupée par 3 personnes occupée par 4 personnes	1515.— 1345.— 1265.—	1415.— 1265.— 1190.—
PONT A	EL-11 Cabine intérieure à 2 lits, douche, WC	1515.—	1415.—
PONT SUPERIEUR	EL-16 Cabine intérieure à 2 lits, douche, WC occupée par 2 personnes occupée par 3 personnes occupée par 4 personnes	1625.— 1440.— 1350.—	1515.— 1350.— 1270.—
PONT A	EL-17 Cabine extérieure à 2 lits, douche, WC occupée par 2 personnes occupée par 3 personnes occupée par 4 personnes	1680.— 1485.— 1390.—	1565.— 1390.— 1305.—

Rabais lecteurs 10 % et AVS 20 % déjà déduits dans les prix ci-dessus.

Dès le départ de La Chaux-de-Fonds, assistance par un guide KUONI polyglotte et expérimenté.

Chaque participant recevra un sac de voyage KUONI.

Prospectus illustré, accompagné du bulletin d'inscription, à disposition à l'Administration de L'Impartial, rue Neuve 14, au bureau du Lode, rue du Pont 8, et à VOYAGES KUONI S. A., avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds.

## BON pour les lecteurs

à envoyer à :

Bureau de L'Impartial  
« Croisière Ellinis »  
Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Je désire obtenir le prospectus illustré,

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

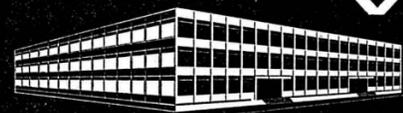
No postal et lieu : \_\_\_\_\_

FTMH La Chaux-de-Fonds

# Assemblée générale

groupe des cadrans  
mercredi 9 mars  
20 h. 15 salle FTMH

Les membres travaillant dans la branche des cadrans sont priés d'assister à cette assemblée



VENUS

Nous engageons dans l'immédiat ou pour date à convenir :

### Un mécanicien de précision

très qualifié pour notre secteur développement et construction de petites machines automatiques de production

### Deux mécaniciens

pour le réglage de machines automatiques de production - fabrications en bande et automates d'assemblage

### Trois décolleteurs

qualifiés pour conduite de groupes de machines Tornos, capacité Ø 7-20 mm.

### Deux contrôleurs de la qualité

formation d'horlogers ou personnes avec expérience pour contrôle de fournitures d'horlogerie

### Deux tailleurs de pignons

expérimentés (pare de machines Wähli).

VENUS SA  
FABRIQUE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE  
2740 MOUTIER TEL. 032 93 36 21

Maison affiliée à EBAUCHES SA  
Entreprise d'horlogerie de format international



## MACHINES A LAVER

linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts email.

## GROS RABAIS

Vente - location  
Fr. 30.- mois.

Réparations toutes marques.

## CHEZ SAM

La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 45 75

## Villa à vendre

aux Brenets, pour cause de départ à l'étranger.

Ecrire sous chiffre 28-900061, à Publicitas, 2001 Neuchâtel, Terreaux 5.

Réparations MONTRES RÉVEILS PENDULES  
**AUBRY**  
Paix 9  
Tél. 039/22 33 71

À REMETTRE à La Chaux-de-Fonds sur bon passage

## GARAGE

avec station service et atelier de réparation

Convient pour mécanicien. Logement de 3 pièces, tout confort, à disposition.

Ecrire sous chiffre AL 4092 au bureau de L'Impartial.

**Prêts**  
sans caution

## Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, règle, etc.

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No .....  
NP/Lieu .....  
A retourner aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612  
920'000 prêts versés à ce jour

## Séance du Conseil fédéral: aide à la Roumanie

Au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a exprimé sa sympathie à la République populaire de Roumanie à la suite du tremblement de terre qui a frappé ce pays. Le président de la Confédération, M. Furgler, s'est fait l'écho du sentiment qui anime la Suisse et a annoncé à ses collègues l'envoi d'un télégramme au président Ceausescu. M. Furgler a fait savoir qu'une offre d'aide avait été transmise. Le responsable du Corps d'aide suisse en cas de catastrophe, M. Bill, est parti pour Bucarest avec trois collaborateurs pour y discuter d'un éventuel envoi du corps en Roumanie. Le Département politique fédéral avait auparavant déjà fait part d'une offre d'aide rapide consistant en l'envoi de tentes, de médicaments et de

médicins. La Croix-Rouge roumaine a accepté cette offre et a fait parvenir une liste des équipements médicaux et médicaments souhaités. La GASS a envoyé lundi un appareil transportant une première livraison de matériel pour un montant de 100.000 francs, ainsi que deux médecins et quatre hommes avec des chiens de catastrophe.

### ESPIONNAGE

Comme l'indique encore le vice-chancelier Buser, le Conseil fédéral a d'autre part chargé les autorités du canton de Bâle-Ville de s'occuper d'un cas d'espionnage militaire au préjudice d'un Etat étranger. Un Suisse et un ressortissant ouest-allemand résidant en Suisse avaient été provisoirement incarcérés à Bâle sur ordre du procu-

reur de la Confédération. Les deux inculpés sont accusés d'avoir tenté de vendre à une firme étrangère, chargée de recherches dans le domaine militaire, des documents d'intérêt technique appartenant à une autre entreprise établie dans un autre pays voisin du nôtre.

Le gouvernement a d'autre part mis au point le texte explicatif pour les bulletins de vote du 12 juin. Il a aussi décidé que la Suisse signerait la déclaration commune d'intention préparée par la CEE dans le cadre de la COST (Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique) en vue d'une action européenne des aides électroniques à la circulation. En outre, le crédit annuel de 6 millions à disposition pour 1977 en faveur de l'amélioration du logement dans les régions de montagne a été porté à 14 millions. Le Conseil fédéral a également pris acte du résultat du compte d'Etat de la Confédération pour 1976 (déficit de 1,5 milliard). (Lire le commentaire de D. Barrelet). Il a aussi alloué à la ville de Zurich une subvention de 4,8 millions pour la construction de la fabrique de farine de viande faite à partir de cadavres d'animaux. Une modification du Code pénal militaire et de l'organisation judiciaire et procédure pénale pour l'armée a également été approuvée. Cette révision comporte notamment le maintien de la justice militaire et la dévolution aux tribunaux de compétences de l'auditeur en chef.

(ats)

### Elections du Grand Conseil valaisan

## Légère poussée à gauche

Bien que les résultats soient encore officieux, il est possible à la suite des ultimes dépouillements effectués dans les préfectures dans l'après-midi d'hier de dresser un premier bilan des élections valaisannes pour le Grand Conseil.

Rappelons que 189 candidates et candidats (11 femmes au total) briguaient les 130 sièges du Parlement.

La physionomie du législatif valaisan a légèrement été modifiée, le «succès» de Mme Gabrielle Nanchen au Conseil d'Etat ayant eu pour effet d'animer le scrutin pour le Grand Conseil et renforçant du même coup les positions du parti socialiste.

Jusqu'à ce jour, le parti socialiste n'avait que 10 sièges à l'auguste assemblée. Il en aura quinze durant les quatre ans à venir. Il faut préciser toutefois que cette avance de cinq sièges n'est en fait qu'une récupération partielle de sièges perdus il y a quatre ans.

Les radicaux perdent un siège à Monthey.

Enfin, le fait marquant de ces élections valaisannes pour le Grand Conseil, est la disparition à Sion et Saavièze du Mouvement démocratique du district de Sion (mds) qui essaya en décembre de cuisants échecs lors des élections communales.

L'un des grands perdants est également le Mouvement social indépendant (msi) qui perd ses deux sièges dans le district de Sierre et voit son leader, M. Gérard Perraudin, abandonner le Parlement après des années de combat.

A signaler parmi les échecs les plus cuisants de ces élections, celui de M. Amédée Arletaz, de Fully, député, personnalité de premier plan du pdc valaisan.

Sous réserve de modifications possibles encore, le nouveau Parlement valaisan devrait offrir la physionomie suivante: pdc 84 sièges (plus 1), radicaux 25 sièges (moins 1), socialistes 15 sièges (plus 5), msi 3 sièges (moins 2), le solde étant constitué de dissidences diverses. M. Jean Vogt, radical, de Riddes, sera sauf accident de parcours, le nouveau et premier président de ce parlement. (ats)

## En quelques lignes...

**MUNSINGEN.** — Les cidreries de Ramsei, Kiesen, Munsingen et Herzogenbuchsee (Fédération d'associations agricoles du canton de Berne) vont constituer une société de production et de distribution commune, La Pomdor SA.

**GENÈVE.** — Dans une séance tenue à Lausanne le 5 courant, la Fédération romande et tessinoise des commerces de tabacs a définitivement accepté la fusion avec la Fédération suisse des marchands de journaux, publications et articles divers. La nouvelle fédération s'intitulera désormais «Fédération suisse des négociants en tabacs, journaux et articles divers».

**BERNE.** — Selon la statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le niveau de l'emploi dans l'industrie, le secteur de la construction et celui des services a baissé de 1,7 pour cent au 4<sup>e</sup> trimestre de l'an passé par rapport au trimestre précédent.

**SAINT-GALL.** — Le Parti socialiste saint-gallois a décidé en fin de semaine le lancement d'une initiative populaire pour une nouvelle loi fiscale cantonale. Cette dernière devrait décharger les petits et moyens salariés des conséquences de la progression à froid.

## D'un bout à l'autre du pays

Dans un stand de tir près d'Aarberg

### Quelque 5000 cartouches volées

Quelque 5000 cartouches ont été dérobées au stand de tir de Walperswil, près d'Aarberg (BE). Les responsables ont découvert ce forfait en fin de semaine, alors qu'ils s'apprêtaient à aménager le stand pour la prochaine saison de tir. Le ou-les malfaiteurs ont pénétré par une fenêtre du stand, assez éloigné du village. Les recherches de la police s'avèrent difficiles, le cambriolage remontant vraisemblablement au courant de la semaine écoulée.

### POUR ASSURER LA TRANQUILLITÉ NOCTURNE

Le Grand Conseil zurichois a transmis lundi au Conseil d'Etat une initiative demandant l'intervention du Grand Conseil auprès de l'Etat afin que la construction et l'exploitation de maisons d'habitation pour prostituées consenties par l'Etat, ne soit plus pénalisée. Cette initiative a pour but d'assurer la «tranquillité nocturne» des citoyens, d'éviter les éléments non désirés dans les villes et de mettre un frein aux meurtres de prostituées et aux maladies vénériennes.

### GRISONS: UN AUTOMOBILISTE SE TUE

Un automobiliste de 35 ans, M. Willi Frei, domicilié à Breganzona (TI), a trouvé la mort dans un accident qui s'est produit dimanche vers 18 heures, sur la route cantonale à proximité de Raenzins (GR). Le malheureux, qui roulait en direction de Thusis, a été déporté sur la partie gauche de la chaussée. Après une collision frontale avec

un véhicule qui survenait en sens inverse, sa voiture a été projetée sur la voie de droite où elle a été heurtée par un autre véhicule. Tandis que M. Frei a été tué sur le coup, sa passagère a été blessée.

### LES CCP EN AUGMENTATION

En 1976, le nombre des comptes de chèques postaux a augmenté de près de 68.000 pour s'établir à environ 661.500. Dans un communiqué publié hier, l'entreprise des PTT attribue ce résultat record à ses campagnes publicitaires d'une part, à la faveur croissante dont bénéficient les paiements scripturaux d'autre part. Les quelque 500 millions d'ordres exécutés — environ deux millions par jour ouvrable — ont représenté en 1976 un mouvement de fonds d'environ 900 milliards de francs (presque 50 milliards de plus que l'année précédente). L'avis moyen de l'ensemble des titulaires de compte s'est accru de 257 millions, pour atteindre 7,6 milliards de francs.

(ats)

### Compte d'Etat de la Confédération

## On avait craint bien pire

Des dépenses de 15.860 millions et des recettes de 14.287 millions, avec un déficit se montant à 1573 millions — c'est ainsi que se présente le compte financier de la Confédération pour 1976. Par rapport au budget, les différences ne sont pas considérables. Les dépenses sont moindres de 104 millions (ou de 0,7 pour cent) et les recettes de 199 millions (ou de 1,4 pour cent), le déficit, lui, étant supérieur de 95 millions.

Avec le déficit de l'an dernier, tous les records sont une nouvelle fois battus. En 1974, le découvert avait atteint 1040 millions et en 1975 1309 millions.

A vrai dire, ce n'est pas sans soulagement que l'on a accueilli cette clôture du compte d'Etat, à Berne. En automne dernier encore, on craignait bien pire. Tout semblait annoncer un déficit de 2,5 milliards!

Aux dépenses budgétées de 15.964 millions (dont 906 millions pour les programmes de relance) étaient venus s'ajouter en cours d'année des crédits supplémentaires de 815 millions (déficit des CFF, entre autres!). Le montant global des dépenses devait donc se chiffrer à 16.779 millions. Finalement, 919 millions n'ont pas été consommés. Grâce à qui? Grâce à quoi?

Grâce au taux de renchérissement, plus faible que prévu. D'autre part, différents crédits de paiement n'ont pas été utilisés, ou ne l'ont été que partiellement. Le troisième programme visant à stimuler l'emploi devait coûter 330 millions à la Confédération. Fin 1976, 140 millions seulement avaient été dépensés.

Du côté des recettes, on a assisté à un véritable effondrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires, qui a rapporté 726 millions de moins que prévu. Moins-value aussi pour l'impôt sur le tabac, de l'ordre de 30 millions. Pour d'autres ressources, en revanche, le budget s'est avéré trop pessimiste: parmi elles, les impôts sur le revenu et la fortune (plus 71 millions), les droits de douane (plus 138 millions), les droits de base sur les carburants (plus 17 millions). Mais finalement, ce sont les recettes non fiscales (les remboursements de prêts, les émoluments, les ventes de marchandises, etc.) qui ont permis d'effacer l'essentiel de la déconvenue au chapitre des rentrées. Les recettes non fiscales ne représentent pourtant qu'un dixième des recettes totales.

Plus de détail sur le compte d'Etat lors de sa publication intégrale. Rendez-vous au mois d'avril.

Denis BARRELET

### Ouverture de la session de printemps des Chambres fédérales

## Fraude fiscale: le National cède sur l'essentiel

Le chaud soleil et les promeneurs en nombre sur la terrasse du Palais fédéral l'ont confirmé: c'est bien la session de printemps qui s'est ouverte hier à Berne, sous la Coupole. Au Conseil national, un sujet qui en est à son troisième printemps: la fraude fiscale. Le projet de loi «instituant des mesures propres à lutter plus efficacement contre la fraude fiscale au titre de l'impôt fédéral direct» remonte en effet au mois de janvier 1975. Après 1000 attermoissements, voici enfin poindre la fin du débat. Des trois divergences qui subsistaient entre les deux Conseils, il n'en reste plus qu'une, affaiblie. Elle porte sur les organes d'enquête spéciaux.

Ces organes, dont la formation est assurée par le Conseil fédéral, sont une des principales innovations de la loi. Au nom de la commission, MM. Durrenmatt (lib, BS) et Schlaeppy (soc, NE) l'ont rappelé hier. Le Conseil national voulait primitivement que ces brigades de choc entrent en action sur décision du chef du Département fédéral des finances. Hier, par 88 voix contre 44, il a fait quelques pas à la rencontre d'un Conseil des Etats, chaotique au chapitre de la souveraineté cantonale. Ces organes effectueront leurs contrôles «à la demande des cantons et sur ordre du chef du Département fédéral des finances», a-t-il décidé. Désormais, le Conseil national n'est ainsi plus séparé de l'autre Chambre qu'au sujet de la procédure, où il est plus précis.

### LE SECRET RESTE BIEN GARDÉ

Les deux autres points où le Conseil national a cédé:

● L'obligation d'établir un relevé complet des recettes et des dépenses et un état complet de la fortune et des dettes ne vaudra pour les contribuables exerçant une activité indépendante que si leurs recettes annuelles brutes atteignent un montant de 100.000 francs. Par 71 voix contre 62,

le Conseil a refusé de suivre la majorité de sa commission qui lui suggérait d'en rester à sa première décision et d'étendre cette obligation à tous les contribuables exerçant une activité indépendante.

● Par 90 voix contre 72, il a renoncé à son intention de faire intervenir la justice pénale non seulement dans des cas de fraude (utilisation de faux), mais également dans des cas de soustraction (non-déclaration de revenus). Les socialistes, en vain, expliqueront l'intérêt d'une telle égalité de traitement. La Suisse est le seul pays civilisé au monde à ne pas connaître une obligation des banques et des fiduciaires de renseigner l'autorité fiscale. Comme cette obligation, contenue dans le projet gouvernemental, a été larguée en cours de route, les socialistes souhaitent la réintroduire par ce biais. Face à la justice pénale en effet, il n'y a plus de secret qui tienne. Ils avouent ne pas comprendre pourquoi le Conseil fédéral ne les soutient pas.

### INDICATION DES PRIX: OBLIGATOIRE

La séance d'hier s'est ouverte par un hommage rendu au démocrate du centre zurichois Werner Leutenegger, décédé le mois dernier, et par l'asser-

mentation de son successeur, M. Konrad Basler.

Par 127 voix contre 6 (l'extrême-gauche), le Conseil national a ensuite pris acte en l'approuvant du rapport gouvernemental sur la situation et la planification dans le domaine des places d'armes, d'exercice et de tir. De 1971 à 1975, la Confédération a pu acquérir, dans des conditions devenues plus difficiles, 4000 hectares destinés à de telles places et a pu s'assurer l'utilisation d'une surface semblable par contrat de location. En tout, elle a dépensé 460 millions à cet effet.

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Loi sur la métrologie: le Conseil national a maintenu par 70 voix contre 53 la principale divergence qui le séparait du Conseil des Etats, à savoir l'obligation de faire figurer sur l'emballage de toute marchandise la quantité, mais aussi le prix et le prix unitaire, de manière à permettre la comparaison. En décembre dernier, à une voix de majorité, le Conseil des Etats s'était opposé à cette indication obligatoire des prix, estimant qu'elle n'avait pas sa place dans une loi technique, qu'il valait mieux attendre la révision de la loi sur la concurrence déloyale.

Appuyant les représentants des consommateurs, le conseiller fédéral Chevallaz a souligné que la nouvelle loi n'est pas appelée à être le domaine réservé de quelques physiciens, qu'elle a pour but de donner de la transparence aux échanges, le rapport quantité prix étant un élément essentiel de la sécurité des transactions.

### CONSEIL DES ETATS

## Pour rejoindre l'Europe sociale

Trois heures après le Conseil national, les députés des Etats ont empoigné à leur tour leur très copieux programme de la session de printemps. Il a été question essentiellement de la sécurité sociale et de trois conventions internationales et européennes. Mais il ne s'agissait hier soir que d'une sorte de sprint d'entraînement. Il s'agira de franchir au cours des trois semaines à venir des obstacles autrement plus redoutables qui s'appellent entre autres l'article conjoncturel, version numéro deux, à insérer dans la Constitution fédérale, les problèmes de l'aide au développement, la loi d'encouragement aux universités, l'initiative sur l'avortement etc. Tous ces thèmes, les Etats vont les traiter en priorité.

### CONVENTIONS SOCIALES

Membre à part entière de l'Organisation internationale du travail et du Conseil de l'Europe, la Suisse ne compte pas parmi les pays qui ont signé un nombre élevé de conventions internationales et européennes, tant s'en faut. Mais depuis quelques années, le Conseil fédéral tend visiblement à rattraper le retard helvétique dans ce concert conventionnel des nations. La volonté de progrès social notamment ne

saurait être mise en doute chez nous. C'est ce qui explique le bon accueil qu'ont trouvé deux conventions de sécurité sociale de l'Organisation internationale du travail de caractère normatif en ce qui concerne les prestations servies au personnel, l'Assurance-vieillesse et survivants, les prestations d'invalidité.

Comme l'a souligné M. Donzé (soc, GE) au nom de la commission, la Suisse ne peut souscrire à l'ensemble des deux conventions, mais à certaines parties seulement. Il en va de même pour le Code européen de sécurité sociale du Conseil de l'Europe que la commission propose également de ratifier.

M. Péquignot (rad, BE) expliqua les raisons qui motivent son abstention au vote: les conventions proposées ne constituent nullement une amélioration sensible et ne sauraient être modifiées par la Suisse. Il y a pléthore de conventions qui surchargent les travaux parlementaires et administratifs et provoquent le scepticisme quant à leur portée et leur signification.

Néanmoins, le Conseil des Etats se prononce par 29 voix contre 0 pour la ratification, et par 27 voix également sans opposition il ratifie la Convention supplémentaire avec le Luxembourg sur la sécurité sociale.

Hugues FAESI

## LE TEMPS EN EUROPE

Voici les températures relevées hier:

Zurich, peu nuageux, 11 degrés; Bâle, peu nuageux, 15; Berne, peu nuageux, 14; Genève, serein, 12; Sion, serein, 17; Locarno, couvert, 11; Saentis, peu nuageux, 2; Paris, serein, 15; Londres, couvert 13; Innsbruck, très nuageux, 13; Vienne, serein, 9; Moscou, peu nuageux, — 4; Budapest, nuageux, 10; Istanbul, peu nuageux, 12; Athènes, peu nuageux, 17; Rome, couvert, 15; Milan, couvert, 9; Nice, serein, 16; Barcelone, serein, 16; Madrid, très nuageux, 14. (ats)

Championnats suisses de cross-country à Affoltern am Albis

# Vincent Jacot (Olympic) deuxième chez les juniors

Ces championnats nationaux ont bénéficié d'une chaleur qui aura certainement handicapé quelques participants. L'organisation fut parfaite et le parcours très varié se révéla sélectif. On ne saurait prétendre que la course de l'élite fut faussée par la chaleur tant le classement reflète assez fidèlement la hiérarchie actuelle des crossmen suisses à l'exception peut-être du jurassien Blaise Schull qui essuya une nette contreperformance due probablement à une fatigue accumulée lors de ses déplacements à l'étranger. On attendait le Bernois Ryffel comme vainqueur et celui-ci inscrivit pour la première fois son nom au palmarès de cette spécialité, mais la manière ne fut pas aussi éclatante qu'on aurait pu le prévoir. Ryffel fut plus énergique que brillant et le Zurichois Ruggsegger ne fut jamais surclassé, alors que derrière la lutte pour les sélections fut très animée entre Lafranchi, Meier et le Fribourgeois Minnig, qui par son classement, a montré qu'il revient au tout premier plan.

## Deux Neuchâtelois aux championnats du monde

Le titre des juniors ne pouvait échapper au Séduinois Pierre Delèze dont la classe est bien connue. Il y avait quatre places disponibles pour les mondiaux de Dusseldorf; c'est dire si l'incertitude planait pour pronostiquer les trois autres sélectionnables. Le Chaux-de-Fonnier Jacot ne cacha pas ses intentions en menant la course à l'issue du premier des quatre jours, puis il resta encore un tour en compagnie de Delèze et s'appliqua à assurer sa place de vice-champion. Derrière la lutte était serrée et le Neuvillois Firod commit l'erreur de gaspiller ses forces trop tôt en tentant de s'accrocher aux deux premiers. Ce ne fut pas le cas de Butty (CEP Cortaillod) qui, comme au cross Satus, accomplissait un effort progressif remarquablement payant puisqu'il s'installa à une troisième place qu'il s'acharna à défendre jusqu'à l'arrivée. Ce fut sans conteste la surprise de cette course. Vincent Jacot a donc confirmé ses bons classements de toute la saison en étant le plus régulier derrière son vainqueur. Deux Neuchâtelois au championnat du monde, c'est indiscutablement le point positif pour les athlètes de notre région.

## Sélection suisse pour les mondiaux

Pour le premier championnat du monde de cross, le 20 mars à Dusseldorf, la Fédération suisse d'athlétisme a sélectionné les athlètes suivants:

**MARQUES:** Markus Ryffel (Berne), Werner Meier (Zurich), Bruno Lafranchi (Langenthal), Bernhard Vifian (Berne), Albrecht Moser (Berne), Hugo Wey (Zurich), BLAISE SCHULL (JURA) et Richard Umberg (Berne, remplaçant). — **DAMES:** Cornelia Burki (Rapperswil), Elsbeth Liebi (Berne), Marijke Moser (Berne), Silvia Binggeli (Zurich), Alice Fischer (Zurich) et Rita Schelbert (Ibach, remplaçante). — **JUNIORS:** Pierre Delèze (Sion), VINCENT JACOT (LA CHAUX-DE-FONDS), ROGER BUTTY (CORTAILLOD), Markus Joerg (Genève), Stefan Wey (Lucerne) et Martin Kuster (Diepoldsau, remplaçant).

Parmi les premiers du championnat suisse, Fritz Ruggsegger n'a pas pu se libérer pour la date prévue (20 mars). Quant à Nick Minnig, il a vu ses exigences financières être refusées par la Fédération suisse.

Chez les féminines Cornelia Burki confirma qu'elle domine nettement toutes ses concurrentes. En cadettes Dominique Mayer (CEP) a eu un excellent comportement sanctionné par un deuxième rang qui souligne la valeur de cette jeune fille. Chez les juniors féminines les Cépistes Pascale Gerber et Christiane Sandner prenaient respectivement les 4e et 6e places.

### Résultats

**Messieurs, 10 km.:** 1. Markus Ryffel (Berne) 33'34"2. 2. Fritz Ruggsegger (ZH) 33'46"7. 3. W. Meier (ZH) 34'01"5. 4. Bruno Lafranchi (Langenthal) 34'11"3. 5. Nick Minning (Fribourg) 34'18"9. 6. Bernhard Vifian (Berne) 34'34"2. 7. Albrecht Moser (Berne) 34'53"1. 8. Hugo Wey (Zurich) 35'02"6. 9. Richard Umberg (Berne) 35'05"6. 10. Thomas Schneider (Baden) 35'16"4.

**Dames, 4 km.:** 1. Cornelia Burki (Rapperswil) 14'42. 2. Elsbeth Liebi (Berne) 15'02. 3. Marijke Moser (Berne) 15'15. 4. Silvia Binggeli (Zurich). 5. Alice Fischer (Zurich). 6. Rita Schelbert (Ibach).

**Juniors, 5 km.:** 1. Pierre Delèze (Sion) 17'45. 2. Vincent Jacot (La Chaux-de-Fonds) 18'18. 3. Roger Butty (Cortaillod) 18'23. 4. Markus Joerg (Genève). 5. Martin Kuster (Diepoldsau).

**Jeunes filles, 2,5 km.:** 1. Marina Mazzoleni (Coire) 10'05. 2. Dominique Meyer (Cortaillod).



Les trois premiers juniors, de gauche à droite: V. Jacot (Olympic), P. Delèze (Sion) et R. Butty (Cep).

## Avec les réservistes du FC La Chaux-de-Fonds

Avec l'hiver qui se termine, l'équipe de La Chaux-de-Fonds-réserve devait rattraper son retard et ceci dans des conditions difficiles. En effet, les parties d'entraînement fixées pour sa préparation ont été annulées, les terrains du bord du lac étant inondés. Malgré tout le nouvel entraîneur des jeunes s'en est allé dans le canton de Genève en ce dernier week-end, il a affronté

samedi le Club sportif Chênôis et dimanche Servette. Sa tâche était rendue d'autant plus périlleuse que plusieurs joueurs avaient dû renoncer à se déplacer et d'autre part des blessés (en première) le privaient de quelques éléments de valeur.

### CS CHÊNÔIS -

#### LA CHAUX-DE-FONDS 5-1

La Chaux-de-Fonds: Meisterhans; Strambo, Feger, Schwaar, Vuille; Landry, Zwygart, Hochuli; Vuilleumier, Voirol, Rebetez. Remplacements: 50e Frosio pour Voirol; 46e Noyer pour Feger. — **Buts:** pour Chênôis: Ribordy (2); Crognoz (2); Loriol. Pour La Chaux-de-Fonds: Voirol.

Durant une heure les protégés de M. Theurillat, résistèrent avec assez de bonheur à la formation locale, actuellement en tête du groupe. A ce moment le score était de un partout. Malheureusement le régime baissa considérablement dans les rangs Neuchâtelois ce qui profita aux locaux dont le final allait être de toute beauté.

### SERVETTE -

#### LA CHAUX-DE-FONDS 6-0

La Chaux-de-Fonds: Meisterhans; Strambo, Feger, Schwaar, Vuille; Landry, Zwygart, Frosio; Vuilleumier, Voirol, Rebetez. Remplacement: Noyer pour Frosio à la 55e minute.

Inutile d'insister. Il n'y a pas de juste mesure entre les Servettiens en bonnes conditions et une formation sérieusement marquée par son effort de la veille. Les Montagnards eurent bien de la peine. Ils se retirèrent battus en ne cherchant aucune excuse. La loi du règlement avait frappé durement, sans pour autant enlever aux Chaux-de-Fonniens, l'espoir de s'illustrer dans les prochaines rencontres.

P. G.

### L'IMPARTIAL

#### FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier  
 Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo  
 Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds  
 Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Tél. 35 251  
 Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

## Le tournoi mondial de hockey du groupe B débute jeudi, à Tokyo

### Polonais et Allemands de l'Est favoris, la Suisse outsider

Pour la deuxième fois après 1975 (Sapporo), les championnats du monde du groupe B auront lieu au Japon: le tournoi se jouera en effet du 10 au 21 mars à Tokyo où il réunira les équipes de Pologne, de RDA, du Japon, de Yougoslavie, de Norvège, de Hollande, d'Autriche, de Hongrie et de Suisse. Aucun bouleversement à attendre de cette compétition: reléguées du groupe A l'an passé, la Pologne et l'Allemagne de l'Est font figure de favoris dans l'optique de la première place, partant de la promotion, tandis que l'Autriche et la Hongrie, qui viennent du groupe C, devraient être les deux formations les plus menacées pour ce qui concerne la relégation.

### PEUT-ÊTRE UNE SURPRISE JAPONAISE!

La Pologne, reléguée à Katowice malgré un authentique exploit — elle avait battu l'URSS par 6-4 — tentera par tous les moyens de réintégrer la catégorie de jeu supérieure. Son plus dangereux rival sera sans doute la RDA, qui a récemment remporté de manière souveraine un tournoi à Budapest avec notamment des succès sur la Yougoslavie (7-0), la Hongrie (6-1) et la Roumanie (5-2). Mais le Japon, devant son public — les Nippons ont pris la deuxième place en Suisse l'an dernier — peuvent prétendre au rôle d'outsiders.

### ET LA SUISSE ?

Si l'on fait preuve de réalisme, on doit bien reconnaître que la formation helvétique n'a guère de chances d'obtenir l'un des deux premiers rangs. Une troisième ou une quatrième place constituerait déjà un excellent résultat. Mais, malgré les absences pour blessures ou maladie du gardien Edgar Grubauer (Langnau), et des attaquants Mi-

chel Turler (La Chaux-de-Fonds), Toni Neinger (La Chaux-de-Fonds) et Markus Lindenmann (Arosa), l'équipe de Suisse devrait pour le moins avoir les moyens de se maintenir dans cette catégorie de jeu.

### DIX ANCIENS...

Par rapport à l'équipe qui avait pris la quatrième place en Suisse l'an dernier, dix joueurs sont encore de la partie: dix défenseurs Ernst Luthi, Andreas Meyer (Langnau), Uli Hofmann (Berne), Jakob Koelliker, Aldo Zehausern (Bienne) ainsi que les attaquants Jurg Berger, Michael Horisberger (Langnau), Urs Lott (Bienne), Georg Mattli (Arosa) et Guy Dubois (La Chaux-de-Fonds). Font leur retour ou leur apparition dans un championnat du monde les gardiens Alfio Molina (Lugano) et Thierry Andrey (Lausanne), les défenseurs Walter Wettenschwiler (Kloten) et Eric Girard (La Chaux-de-Fonds), ainsi que les attaquants Rolf Tschiemer, Simon Schenk (Langnau), René Stampfli (Bienne), Urs Baertschi (Kloten), Guido Lindemann (Arosa) et Jacques Soguel (Davos).

### Cours indicatifs

BALE	A	B	Billets de banque étrangers	Dollars USA	2.49	2.61
Girard-Perreg.	330 d	330 d	Livres sterling	4.20	4.55	
Portland	2325 d	2325 d	Marks allem.	105.25	108.25	
Sandoz port.	4610	4625	Francs français	50.—	52.50	
Sandoz nom.	2060	2055	Francs belges	6.75	7.15	
Sandoz b. p.	3650	3650	Lires italiennes	—27¼—29¾		
Bque C. Coop.	970	970	Florins holland.	101.—	104.—	
			Schillings autr.	14.85	15.25	
			Pesetas	3.50	3.80	

### (Actions étrangères)

Alcan	69.25	69.25	Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.
A.T.T.	162	161.50	
Burroughs	178	177.50	
Canad. Pac.	41.25	41.25	
Chrysler	51.25	51	
Colgate Palm.	65.50	65.50	
Contr. Data	58.25	58	
Dow Chemical	94.50	94.50	
Du Pont	329	331	
Eastman Kodak	195	195.50	
Exxon	134	133	
Ford	150.50	151	
Gen. Electric	130	129.50	
Gen. Motors	181.50	181	
Goodyear	55	54.50	
I.B.M.	711	710	
Inco B	80	80.50	
Intern. Paper	148	147.50	
Int. Tel. & Tel.	84.25	83.75	
Kennecott	71.25	71.75	
Litton	36	36	
Halliburton	146	147	
Mobil Oil	171.50	173.50	
Nat. Cash Reg.	90.50	91.25	
Nat. Distillers	62.75	63.50	
Union Carbide	157	156	
U.S. Steel	119.50	121	

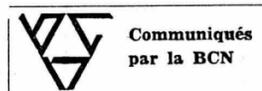
### NEW YORK

Ind. Dow Jones		
Industries	953,46	955,12
Transports	224,14	223,56
Services public	107,23	107,75
Vol. (milliers)	18,950	17,420



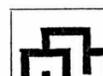
### FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

	Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA	30.50	31.—
BOND-INVEST	72.25	72.75
CANAC	77.—	77.50
CONVERT-INVEST	78.75	79.25
DENAC	65.—	65.50
ESPAK	174.—	175.—
EURIT	106.—	107.—
FONSA	89.—	90.—
FRANCIT	56.—	57.—
GERMAC	97.—	101.50
GLOBINVEST	61.—	61.50
HELVETINVEST	105.90	106.50
ITAC	69.50	70.50
PACIFIC-INVEST	77.50	78.50
ROMETAC-INVEST	309.—	311.—
SAFIT	135.—	137.—
SIMA	173.—	174.—



### Communiqués par la BCN

	Dem.	Offre
VALCA	74.50	76.50
IFCA	1305.—	1325.—
IFCA 73	83.—	85.—



### INDICE BOURSIER SBS

	Dem.	Offre
CS FDS BONDS	73.25	74.25
CS FDS INT.	63.0	64.5
ACT. SUISSES	256.0	—
CANASEC	473.0	483.0
USSEC	591.0	600.0
ENERGIE-VALOR	82.75	84.0

### FONDS SBS

	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL.	82.25	—
UNIV. FUND	90.06	—
SWISSVALOR	214.75	—
JAPAN PORTFOLIO	393.—	—

### Fonds de la Banque Populaire Suisse

	Dem.	Offre
Automation	69,0	70,0
Eurac.	290,0	291,0
Intermobil	73,5	74,5
Pharma	131,0	132,0
Siat	1365,0	—
Siat 63	1065,0	1070,0
Poly-Bond	77,5	78,5

### INDICE BOURSIER SBS

	3 mars	7 mars
Industrie	280,5	284,1
Finance et ass.	339,2	340,0
Indice général	302,9	305,4

# BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 4 mars

B = Cours du 7 mars

NEUCHÂTEL	A	B	ZURICH	A	B
Cr. Fonc. Neu.	650 d	650 d	B.P.S.	2080	2090
La Neuchâtel.	350 d	350 d	Bally	1190	1250
Cortaillod	1175 d	1175 d	Electrowatt	1730	1745
Dubied	190 d	180 d	Holderbk port.	402	400 d
			Holderbk nom.	386 o	380 d
			Interfood «A»	475 d	475 d
			Interfood «B»	2425	2410 d
			Juvena hold.	180	175
			Motor Colomb.	885	895
			Oerlikon-Bühr.	1995	2010
			Oerlik.-B. nom.	636	634
			Réassurances	2545	2560
			Winterth. port.	1910	1920
			Winterth. nom.	1390	1390
			Zurich accid.	7300	7250
			Aar et Tessin	980	985
			Brown Bov. «A»	1505	1505
			Saurer	785	770 d
			Fischer port.	635	640
			Fischer nom.	108	108
			Jelmoli	1130	1145
			Hero	3090	3100
			Landis & Gyr	735	725
			Globus port.	2075	2075
			Nestlé port.	3285	3300
			Nestlé nom.	2035	2045
			Alusuisse port.	1420	1440
			Alusuisse nom.	570	575
			Sulzer nom.	2720	2725
			Sulzer b. part.	388	387
			Schindler port.	1470 d	1470
			Schindler nom.	288	288 d

# TERRE DES HOMMES vous convie à son SENSATIONNEL MATCH AU LOTO

Fr. 8000.-

de marchandise  
(maximum autorisé)

**JEUDI  
10 MARS**  
**20 h. précises**

**Premier carton au choix entre**

1 radio-stéréo, secteur et piles, 4 long. d'ondes avec tourne-disques val. 750.—  
pick-up et enregistreur à cassettes val. 600.—  
4 jours, 2 personnes, Londres ou Amsterdam val. 500.—  
1 bon (dans le magasin de votre choix)

**Deuxième carton**

même choix qu'au 1er carton, mais aussi :

1 semaine, 2 pers. en Tunisie, Palma, Canaries ou autre destination val. 900.—  
1 équipement photo REFLEX, objectif standard + grand angulaire val. 860.—  
+ téléobjectif + sac universel

**En plus : 2 cartons surprises aux 12e et 40e tours ?**

**Les 15 premières  
minutes  
GRATUITES**

**à l'Ancien Stand  
(Alexis-Marie-Piaget 80)**

Transport en BUS GRATUIT  
départ Gare-Casino-Stand  
dès 19 h. jusqu'à la fin du match



**SAYONARA**  
6 1/2 pièces  
**Fr. 169.500.-**  
Surface habitable 140 m2  
Sous-sol 87 m2

**A FORFAIT**  
entièrement équipées



**AZUR**  
6 pièces  
**Fr. 149.500.-**  
Surface habitable 125 m2  
Sous-sol 50 m2

**BERCI SA - 2028 Vaumarcus**  
Tél. (038) 55 20 49

**CORNU & Cie SA**

Notre entreprise qui fêtera son centenaire dans le courant de cette année et qui est aujourd'hui en pleine expansion, cherche à engager pour entrée immédiate ou à convenir :

pour son département bracelets acier soignés :

**polisseurs  
ouvrières**  
habiles et consciencieuses

pour son département placage galvanique :

**ouvrières**  
consciencieuses, possédant une bonne vue

pour son département assortiments or :

**dégrossisseur-  
étampeur**

Faire offres à la direction, rue Jardinière 107, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou tél. (039) 23 11 25.



**PRIX DYNAMITE**

**Laque Palmolive,**  
Hair-Spray anti-gras, 375 g.

**19.-**

**Chariot à commissions «Caddie»**

**39.-**

**Robe de chambre,** ouatinée, nylon fantaisie, **32.- 39.- 45.-**

**Couvre-pieds,** lavable, dessins et couleurs divers, 150/200 environ

**25.-**

**Meubles pour maison de poupées**  
(présentation en coffret)

**990**

Les grands magasins **coop city**  
Coop La Chaux-de-Fonds

**Administration des titres**

Aujourd'hui plus que jamais, une garde sûre des titres doit se doubler d'un service administratif compétent.

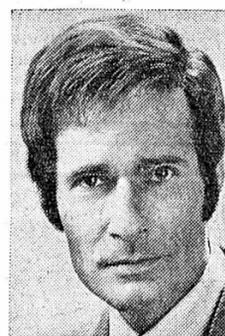
Nos dépôts titres remplissent ces deux conditions.



**Union de Banques Suisses**

2301 La Chaux-de-Fonds  
50, av. Léopold-Robert

**UN POSTICHE ?**  
oui mais seulement sur mesure...  
... parce qu'un postiche de série ne peut guère s'ajuster parfaitement à la forme de la tête, à la dimension de la calvitie ou à la nature des cheveux existants.  
Sûr et discret, telles sont par contre les qualités du Brehmer Top fabriqué sur mesure ; il est solidement fixé et ne se remarque pas.  
Demandez donc gratuitement ce qu'en pense le spécialiste Brehmer Top de votre région :



**Centre Coiffure Charles Wehrli**  
Numa-Droz 147 - 149  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 08 08  
Salon spécialisé reconnu par Brehmer Top International



**TSM ASSURANCES TRANSPORTS**  
cherche pour début août

**apprenti (e)  
de commerce**

(Durée 3 ans)

Formation scolaire : niveau secondaire, moderne ou supérieure.

Prendre rendez-vous : Tél. (039) 23 44 61.

**FAIRE-PART DE NAISSANCE: Imprimerie Courvoisier SA**

**Eternelle-ment jeune, la Mini!**



Il existe des voitures d'âge plus tendre, mais aucune qui soit restée jeune plus longtemps. Car la conception de la Mini ne peut se comparer à nulle autre: moteur transversal, traction avant, 3,05m de longueur totale.



Fr. 7990.-



**Nous vous invitons cordialement à l'essayer sur route:**

**GARAGE MÉTROPOLE SA**

Dir.: J.-P. SCHRANZ

Vitrines d'exposition: avenue Léopold-Robert 102, tél. (039) 22 22 68  
Garage et bureau: rue du Locle 64, tél. (039) 26 95 95

**GARAGE BERING & CIE**

Rue Fritz-Courvoisier 34, tél. (039) 22 24 80  
LA CHAUX-DE-FONDS

MI 77/2f

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» VOUS ASSURE un service d'information constant

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Gain supplémentaire**

Que pensez-vous d'un 2e revenu? peut-être supérieur au vôtre.

Voiture indispensable. - Se présenter à nos bureaux régionaux AMECO SA Ch. de Mornex 57, 2520 La Neuveville, le mercredi 9 mars, à 20 h. précises.



Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir

**VENDEUSE**

**éventuellement aide**

capable. Des connaissances dans la branche de la chaussure sont souhaitées mais pas une condition.

Veuillez nous téléphoner ou passer chez nous.

Chaussures BATA, rue Daniel-JeanRichard 2400 LE LOCLE - Tél. (039) 31 24 64, Mme Jequier

Pour la réouverture de l'HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE à CHAVORNAY (VD), cherchons **serveuses**

Débutantes acceptées. Congé le dimanche. Entrée au plus vite ou à convenir.

Téléphoner le matin ou dès 18 h. au (021) 91 63 23 (M. ou Mme Meylan).

**Vve Henri Bützer SA**  
Commerce 111 - La Chaux-de-Fonds cherche

**mécanicien outilleur**

URGENT

Se présenter ou téléphoner au (039) 26 02 66.

RESTAURANT LA CHEMINÉE Charrière 91, cherche

**garçon ou fille de cuisine**

**et sommelière**

Entrée tout de suite ou date à convenir. Se présenter ou téléphoner au (039) 23 13 47.

**MACHINISTE**

pour trax serait engagé immédiatement. Eventuellement débutant serait pris en considération. Salaire intéressant et travail garanti.

Seuls candidats sérieux sont priés de faire leurs offres sous chiffre S 20494 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

**On cherche une femme de ménage**

quelques heures par jour.

Tél. (039) 22 18 67 aux heures des repas.

**URGENT**

**Je cherche un bon ouvrier peintre**

sachant travailler seul.

Tél. (039) 41 27 50

**OFFRES D'EMPLOIS**

**EPA\*UNIP**

Pour date à convenir, nous engageons:

**VENDEUSES**

pour les rayons:

- CONFECTION
- MAROQUINERIE
- LUSTRIERIE

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres en se présentant ou en téléphonant aux **NOUVEAUX GRANDS MAGASINS S.A.** 19, avenue Léopold-Robert 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 23 31 01

**EPA\*UNIP**

dans toute la Suisse

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES  
Fabrique A - Marais 21 - Le Locle

cherchent pour le développement de nouveaux produits:

**personnel de fabrication**

Formation assurée par nos soins.

Réfectoire à disposition.

Se présenter à:

Les Fabriques d'Assortiments Réunies - Fabrique A - Marais 21 - 2400 Le Locle - Tél. (039) 31 11 93.

NOUS CHERCHONS

**demoiselle de réception**

pour cabinet médical.

Connaissances d'allemand et d'italien désirées.

Entrée en fonction: Début août.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre AV 4604 au bureau de L'Impartial.



**cherche OUVRIER**

pour être formé sur divers travaux de polissage et d'avivage.

**OUVRIÈRE**

pour travaux soignés de finissage et d'encartage.

Faire offres ou se présenter à:

UNIVERSO S.A. No 2/15  
Rue des Crêtets 5  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 65 65



NOUS CHERCHONS

**ingénieur-technicien horloger ETS**

ayant quelques années de pratique, auquel sera confiée la responsabilité de notre laboratoire horloger.

Les candidats intéressés par ce poste sont priés d'adresser leurs offres par écrit à la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX S.A. 82, Haute-Route, 2502 BIENNE

Cherchons pour mi-avril ou à convenir

**téléphoniste-réceptionniste**

Sténodactylo de langue maternelle française. Bonnes connaissances de l'allemand indispensables.

Faire offre écrite avec prétentions de salaire sous chiffre FM 4605 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, un

**dessinateur expérimenté**

en machines, outillages et petits appareils.

Faire offre ou se présenter à:

UNIVERSO S.A. No 30  
Rue du Locle 30  
Tél. (039) 26 06 06  
2300 La Chaux-de-Fonds

RESTAURANT DES BAINS - LAC NOIR cherche

**serveuse**

et

**fille de buffet**

Horaire régulier, ambiance agréable.

Téléphoner au (037) 32 11 04

FABRIQUE D'HORLOGERIE à La Chaux-de-Fonds engagerait

**poseur de cadrans-emboîteur**

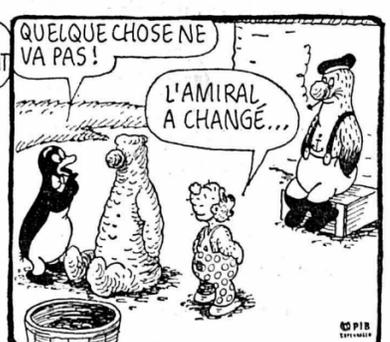
expérimenté, habitué à la qualité très soignée.

Prière d'adresser offre détaillée sous chiffres P 28 - 130174 à Publicitas, 51, Av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Le feuilleton illustré des enfants

**Petzi, Riki et Pingo**

par Wilhelm HANSEN



Tournoi de football en salle, challenge Willy Kern

## La Chaux-de-Fonds bat Neuchâtel Xamax, 1-0 en finale

Depuis quelques années déjà cet ancien et exemplaire joueur du FC La Chaux-de-Fonds qu'est Willy Kern organise avec la collaboration des actifs dirigeants de la section juniors du club de la Charrière, un tournoi de football pour la catégorie E soit des classes d'âge de 8, 9 et 10 ans. Ces rencontres permettent aux entraîneurs de découvrir chez ces jeunes de réels talents et elles donnent l'occasion à des éléments encore débutants de faire leurs premiers pas dans la compétition



Les vainqueurs de ce tournoi avec leurs dirigeants.  
(photo Impar-Bernard)

### DIX ÉQUIPES EN LICE

Ce dimanche pas moins de dix équipes se présentèrent au Pavillon des Sports. Réparties en deux groupes, elles disputèrent chacune quatre rencontres de qualification puis vinrent ensuite les choses sérieuses: les finales.

La première mit aux prises le FC Le Parc et Boudry les premiers nommés l'emportant par 3 à 1. A relever que dans la victoire paricienne, l'entraîneur « Poupia » y fut pour beaucoup dirigeant son team de la voix et du geste. Cette formation alignait le benjamin du tournoi le jeune Garcia qui fêtera, au mois d'août, ses six ans!

La deuxième finale opposait la formation du FC Yverdon à la seconde formation du FC La Chaux-de-Fonds. Les néophytes du club local, placés sous la responsabilité de M. Lagger, fi-

rent mieux que de se défendre. Après avoir ouvert le score, puis consolidé leur avantage, les locaux quittèrent le terrain sur le résultat de 2 à 1 en leur faveur.

La troisième se disputa entre Lausanne-Sport et Sonvilier. Une fatigue apparente s'empara des équipes. Malgré cela les Vaudois, après avoir marqué les premiers, se firent rejoindre puis, à la suite d'une nouvelle domination ils parvinrent à l'emporter par 3 à 1.

Les choses furent autres avec la rencontre Bienne-Granges, ce derby seelandais réserva bien des surprises. Menant par 3 à 0 à la mi-temps, les Soleurois se firent remonter puis Bienne eut même un instant la victoire à sa portée par 4 à 3. Piqué au vif Granges marqua deux buts en moins d'une minute pour finalement gagner sur le résultat de 4 à 5.

La finale proprement dite, mit aux prises la première formation du FC La Chaux-de-Fonds et celle du FC Xamax. Dès le coup de sifflet initial, les Montagnards attaquèrent les jeunes du chef-lieu dans leur camp de défense les empêchant ainsi de construire. L'intensité ne cessa d'augmenter au fil des minutes. Sur un tir à mi-distance, les Chaux-de-Fonniers marquèrent l'unique but. Après la mi-temps le jeu se calma de part et d'autre, la fatigue se faisant sentir. La première formation chaux-de-fondaise remporta ainsi pour la seconde fois le challenge Willy Kern.

**La Chaux-de-Fonds:** Chopard; Schlichtig, Maranesi, Baud, Pambianco, Tissot, Pissolon, Schwaer, Agustoni, Luthy, Amstutz, entraîneur MM. Bourquin et De La Reussille. — **NE Xamax:** Roulet; Robert, Cometti, Verden, Pricuitti, Schwytzgebél, Pasquier, Jaquet, Malizan.

**Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds I. 2. NE Xamax. 3. Granges. 4. Bienne. 5. Lausanne. 6. Sonvilier. 7. La Chaux-de-Fonds II. 8. Yverdon. 9. Le Parc. 10. Boudry.

R. V.

Après avoir quitté le Jura neuchâtelois et bernois

## Le Tour de Romandie fera étape à Bulle

Il avait été tout d'abord prévu que le Tour de Romandie ferait escale dans une localité valaisanne où aurait dû se terminer sa troisième étape mais ce projet a dû être abandonné et c'est finalement à Bulle que prendra fin cette étape dont le départ aura été donné à Locle. Compte tenu de ce changement, le parcours général du Tour de Romandie se présente actuellement de la manière suivante:

### Les étapes

**Mardi 10 mai:** rassemblement général et prologue contre la montre en côte à Fribourg.

**Mercredi 11 mai:** 1re étape Fribourg-Courtételle.

**Judi 12 mai:** 2e étape Courtételle-Le Locle.

**Vendredi 13 mai:** Le Locle - Bulle (3e étape).

**Samedi 14 mai:** Bulle - environs de Lausanne.

**Dimanche 15 mai:** Lausanne - Genève Stade de Champel.

C'est la Pédale bulloise qui a bien voulu se charger de l'arrivée de la troisième étape de l'épreuve organisée par l'Union cycliste suisse, avec

la collaboration d'un journal genevois.

### Par Fleurier et Sainte-Croix

Voici les grandes lignes du parcours de cette étape: départ au Locle, puis Fleurier, montée au col des Etroits, Ste-Croix, Yverdon, montée vers Thierrens, descente vers Moudon, montée à Oron, Romont, Vuisternens, Farvagny, Rossens, La Roche, Corbières, Riaz et Bulle où les coureurs passeront une première fois après avoir couvert environ 140 km. Ils auront ensuite à effectuer deux fois un circuit de 20 km. par la Tour de Trême, Broc, Botterens, Corbières, Riaz. Les passages et l'arrivée à Bulle auront lieu au centre de la ville.

## Challenge jurassien: nette victoire du Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds



Ouvert aux catégories Minimes, Cadets, Juniors, ce challenge, dont les compétitions se sont déroulées samedi dernier à la Patinoire des Mèlèzes, a bénéficié d'un niveau qualitatif très

amélioré par rapport à l'année dernière.

32 participants des Clubs des patineurs de Neuchâtel, Yverdon, Porrentruy et La Chaux-de-Fonds étaient à pied d'œuvre et les divers classements ont été les suivants:

**Challenge jurassien:** 1. Club des patineurs, Chaux-de-Fonds, 925,6 pts; 2. Club des patineurs, Yverdon, 864,8 pts; 3. Club des patineurs, Porrentruy, 778,3 pts.

**Classement catégorie minimes:** 1. Isabelle Crausaz, CP Chaux-de-Fonds, 107,9 pts; 2. Nathalie Jaccard, CP Yverdon, 107,5 pts; 3. Nathalie Schnell, CP Chaux-de-Fonds, 104,2 pts.

**Classement catégorie cadets, garçons:** 1. Soria Fernando, CP La Chaux-de-Fonds, 104,7 pts; 2. Grosskost Patrick, CP Porrentruy, 93,2 pts.

**Filles:** 1. Franz Nicole, CP Chaux-de-Fonds, 107,0 pts; 2. Luthy Loeticia, CP Porrentruy, 102,9 pts; 3. Willem Sylvie, CP Chaux-de-Fonds, 101,5 pts.

**Classement catégorie juniors, garçons:** 1. Kufer Pascal, CP Neuchâtel, 45,7 pts.

**Filles:** 1. Barbacchi Diana, CP La Chaux-de-Fonds, 106,6 pts; 2. Piccione Dominique, CP La Chaux-de-Fonds, 101,8; 3. Quillet Louise, CP Neuchâtel, 98,9 pts; 4. Gerbex Anne-Marie, CP Yverdon, 97,4 pts; 5. Hug Nathalie, CP La Chaux-de-Fonds, 94,8 pts. (Impar-Bernard)

## Les minis du HC La Chaux-de-Fonds champions romands

La finale romande des minis s'est déroulée dimanche à Fribourg. Elle réunissait les quatre champions de groupes: Fribourg, Genève Servette, Viège et La Chaux-de-Fonds. Le titre est finalement revenu aux Chaux-de-Fonniers (entraînés par Stu Cruikshank), au terme d'une dernière rencontre qui tourna au suspense. En effet, pour être sacrés champions romands, les Chaux-de-Fonniers devaient dans leur dernier match de ce tour final, battre Fribourg. A la fin de la première période, Fribourg menait par 2 à 0. Puis les hockeyeurs des Mèlèzes remontèrent la pente. A l'30'' de la fin du match, le score était encore nul 2-2. C'est alors que Cruikshank fit sortir le gardien. Jouant le tout pour le tout, les Chaux-de-Fonniers arrachèrent la victoire à la suite d'une remise en jeu devant la cage fribourgeoise. Il restait moins de trente secondes à jouer. Dans cette dernière partie, les buts neuchâtelois furent obtenus par Vuilleumier, Kubler et Niederhauser.

Auparavant, La Chaux-de-Fonds avait battu Viège, 9 à 0, avec des buts de Pelletier (4), Niederhauser (2), Kubler, Bourquin et Caporosso. Puis Genève Servette et La Chaux-de-Fonds se



séparèrent sur un score nul, 2 à 2 (buts de Kubler et Niederhauser).

La formation chaux-de-fondaise était la suivante: Lengacher, Kubler, Pelletier, Montandon, E. Bourquin, L. Vuilleumier, S. Bourquin, Rieder, Nicolet, Niederhauser, D. Dubois, Switalski, P. Vuilleumier, Caporosso, Baragano, Vuille, Rohrbach et Gouvernon.

Pendant ce temps, une autre équipe chaux-de-fondaise se distinguait à Lausanne. Les Minis-minis (nés en 1966 et 1967) ont remporté le tournoi de

Lausanne après avoir battu Villars (9-0), Lausanne (2-0) et Yverdon (7-0).

### Match d'appui

**Fribourg - Neuchâtel à Berne**

Le match d'appui entre Neuchâtel et Fribourg devenu nécessaire pour désigner l'équipe qui sera promue en ligue nationale B aura lieu mercredi à 20 h. 15 à l'Allmend de Berne.

### Jenkins à Arosa

Le HC Arosa, récemment promu en ligue nationale A, a engagé l'attaquant canadien du HC Bienne Barry Jenkins (25 ans). Le contrat porte sur une année. Pour sa part le Canadien Steve Latinovich (29 ans), qui a mené l'équipe grisonne au succès, a été transféré à Bienne.

## En karaté, succès pour Tramelan



L'équipe gagnante de la coupe.

Fondé il y a une année seulement, le club de Karaté de Tramelan a démontré qu'il entendait prendre un bon départ non seulement en organisant un tournoi qui mettait aux prises les meilleures équipes de la région mais en s'adjugeant du même coup la coupe décernée à l'issue de cette manifestation.

Cette première présentation publique réunissait les équipes de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Cortébert, Nidau, Reconvilier, Tramelan I et Tramelan II. Résultats:

**Par équipe:** 1. Tramelan (Seuret J., Châtelain C., Reber M., Vallélian P., Gilgen A. et Maître J. F.). 2. Bienne

(Selienger, Stayerer, Hostettler, Aktas, Feder). 3. Cortébert (Von Kaenel, Hugé, Kuhn, Bourquin, Hirschi) puis La Chaux-de-Fonds, Reconvilier, Nidau et Tramelan II.

**Individuels:** 1. Dell'Atti, La Chaux-de-Fonds. 2. Von Kaenel, Cortébert. 3. Karminatti, Bienne. (texte et photos vu)

La démonstration de full-contact par Angelo Jacquod (membre de l'équipe de Suisse et entraîneur des locaux) et par le champion de Franche-Comté Alain Hecht fut très intéressante à suivre et aura permis au public de se rendre compte des possibilités offertes par cette spécialité.

### Championnats suisses au fleuret pour juniors

## Titre et places d'honneur aux Chaux-de-Fonniers

Au cours des championnats suisses juniors de fleuret, à Berne, seule Dominique Viret est parvenue à conserver son titre dans la catégorie 17 à 20 ans. Côté masculin, le Bâlois Niki Pless a succédé à Patrice Gaille, lequel ne s'est pas représenté. Résultats:

**GARÇONS, 17-20 ANS:** 1. Niki Pless (Bâle) 5 succès; 2. Dominique Luy (Lausanne) 3 (plus 8 touches); 3. Eric Schmitt (Lausanne) 3 (0); 4. Olivier Fischer (Zurich) 2 (-3); 5. Philippe Jacquat (Lausanne) 2 (-4); 6. Christian Dousse (Genève) 0.

**MOINS DE 17 ANS:** 1. André Kuhn (La Chaux-de-Fonds) 3 suc-

cès (2 succès en barrage, plus 19 touches); 2. Alain Girard (La Chaux-de-Fonds) 3-2 (plus 2); 3. Bernard Grosjean (Bâle) 3-2 (-2).

**FILLES, 17-20 ANS:** 1. Dominique Viret (Lausanne) 5; 2. Isabelle Nussbaumer (La Chaux-de-Fonds) 4; 3. Béatrice de Wolff (Sion) 3; 4. Catherine Gluck (La Chaux-de-Fonds) 2; 5. Catherine Viret (Lausanne) 1; 6. Diane Wild (Lausanne) 0.

**MOINS DE 17 ANS:** 1. Elena Danczkay (Zurich) 5; 2. Marion Fabri (Bâle) 4; 3. Monique Hochwaelder (Zurich) 2 (plus 5); 4. Gabriela Lodetti (Lugano) 2 (-6).

### Ski

## Excellent comportement des Suisses en Allemagne

Le week-end dernier, sous la direction de l'entraîneur fédéral Francis Perret une équipe suisse s'est rendue au concours international de Reit in Winkl en Allemagne. Malgré une forte participation étrangère, notamment avec des équipes d'Autriche, d'Allemagne et d'Amérique, les jeunes sauteurs suisses ont réussi un magnifique tir groupé.

Derrière le vainqueur du jour, l'Allemand Sepp Schwinghammer qui s'est imposé avec deux sauts de 78,5 et 81 m. et un total de 239,7 pts, les Suisses ont obtenu les rangs suivants: 5e. Jean-Luc Ungricht 77 et 77 m., 224,4 pts; 7e, Olivier Favre, 76,5 et 75 m., 218,4 pts; 8e Mario Rinaldi, 77 et 75 m., 216,7 pts, et 9e Eric Amezdroz, 75,5 et 73 m., 213,1 pts.

Ces résultats sont encourageants et prouvent bien que l'on suit attentivement les jeunes sauteurs dans notre pays, afin d'assurer la relève derrière les Steiner, von Gruningen et R. Moeschling. (Mas)

### Les gains du Sport-Toto

2 1 2 X X 1 2 X 2 2 X 2  
1 gagnants à 12 pts: Fr. 98.336,40  
49 gagnants à 11 pts: Fr. 1.505,15  
516 gagnants à 10 pts: Fr. 142,95

### Toto - X

4 5 16 20 24 26 + No compl. 23  
7 gagnants à 5 Nos  
+ le No supplém.: Fr. 3.552,80  
89 gagnants à 5 Nos: Fr. 628,70  
5.006 gagnants à 4 Nos: Fr. 11,20  
9.019 gagnants à 3 Nos  
+ le No supplém.: Fr. 4,15

Le maximum de 6 numéros n'a pas été obtenu. Aussi, la somme contenue dans le jackpot passe-t-elle à 420.430 fr. 80.

### Loterie à numéros

Tirage du 5 mars:  
6 12 13 15 20 32 + No compl. 21  
2 gains à 5 Nos  
+ le No compl.: Fr. 251.453,15  
120 gains à 5 Nos: Fr. 4.190,90  
7.165 gains à 4 Nos: Fr. 70,20  
113.616 gains à 3 Nos: Fr. 4.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été obtenu.



STADE  
DE LA CHARRIÈRE  
DIMANCHE 13 MARS  
à 14 h. 30

## La Chaux-de-Fonds - BIENNE

### DERBY HORLOGER

Championnat suisse de LNB

12 h. 35: Match d'ouverture LNC  
FRIBOURG

Prix habituels des places. — Retraités AVS, étudiants, apprentis, militaires: 50% de réduction. — Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans munis de la carte du « Fan's Club ».



centre de culture **abc**

PROGRAMME DE LA SEMAINE :

Cinéma : West Side Story jusqu'à mercredi 9  
dès  
jeudi 10 : L'Heure du Loup d'Ingmar BergmanThéâtre :  
jeudi 10 Théâtre du Chêne-Noir (Musica-Théâtre)  
20 h. 30 Location : Tabatière du ThéâtreChanson :  
vendredi 11 Un grand talent de la chanson française  
20 h. 30  
**Jämes OLLIVIER**  
Grand Prix de l'Académie Charles Crossamedi 12 En cabaret-apéritif  
17 h. 30 Vu le très grand succès : supplémentaire  
**LES QUIDAMS**  
Il est prudent de réserver vos places au  
café-foyer abc, tél. (039) 23 69 70  
Pour tous les spectacles, réduction aux  
membres abc**SAINT-IMIER  
SALLE DE SPECTACLES**

SAMEDI 12 MARS 1977

**Grande soirée  
commémorative  
et récréative**

organisée par Force Démocratique

Ouverture des portes : 18 h. 30  
Restauration chaude  
DANSE dès 21 heures**NOUVEAU  
VOYAGE EN ÉGYPTÉ**du 17 au 30 avril 1977 sous la conduite du pasteur  
**Eugène Porret**au prix exceptionnel de Fr. 2130—  
tout compris au départ de La Chaux-de-Fonds  
et NeuchâtelRenseignements et inscriptions :  
Agence de Voyages NATURAL SA, Av. L.-Robert 51  
(entrée rue Daniel-JeanRichard), tél. (039) 23 94 24  
2301 La Chaux-de-Fonds**A louer**à La Chaux-de-Fonds, quartier des Eplatures, dans la  
nouvelle maison de la poste, immédiatement ou pour  
date à convenir, en tout ou en partie,**locaux commerciaux**de 215 m<sup>2</sup>. Aménagement au gré du preneur.S'adresser à la division des bâtiments de la Direction  
d'arrondissement postal à 2001 Neuchâtel, tél. (038)  
22 16 50.**SALLE DE MUSIQUE  
LA CHAUX-DE-FONDS  
MERCREDI 9 MARS, à 20 h. 30**

Pour la première fois en

**RÉCITAL**

la vedette actuelle No 1 du HIT

**Gérard  
Lenorman**

avec ses 14 musiciens

Location : Tabatière du Théâtre,  
av. L.-Robert - Tél. (039) 22 53 53.**COMMISSION SCOLAIRE  
DE LA CHAUX-DE-FONDS**Mardi 8 mars 1977, à 20 h. 15  
à l'aula de l'École professionnelle  
commerciale (SSEC), Serre 62**La vie  
des abeilles**diapositives + film  
par Michel Fahrny, ingénieur ETS**Continental**

Compagnie générale d'assurances

cherche tout de suite pour son bureau de La Chaux-  
de-Fonds, une**dame de réception**pour divers travaux de bureau, sachant taper à la  
machine, 2 à 3 heures par jour (le matin).

Tél. (038) 25 46 50. Agent général : Roland Citherlet.

**Du nouveau au salon  
New Hair Generation**

Carmelo Cavalesi - Maîtrise fédérale

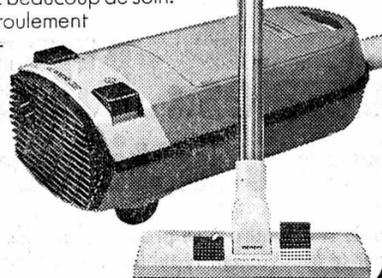
1. Dès le 15 mars, nos travaux sur rendez-vous  
les matins du mardi au vendredi pour les  
amateurs de bon travail.  
Les après midi et le samedi, comme d'habitude,  
pour les grands travaux, prière de s'annoncer.

2. Locaux rénovés et agrandis.

3. Maintenant aussi pour dames, spécialement les  
travaux modernes.

A bientôt !

Tél. (039) 22 38 57 - Paix 72 - La Chaux-de-Fonds

**À VENDRE  
PEUGEOT  
204  
LIMOUSINE**couleur : beige  
Expertisée :  
le 30.12.76  
Année : 1969 - 10  
Prix : fr. 2500.—  
Tél. (039) 35 13 06**À VENDRE  
MINI  
1275 GT**expertisée : 1977  
modèle 73  
Etat impeccable.  
Prix à discuter.  
bureau 039/23 03 03  
Dom. 039/51 18 93  
Tél. (039) 35 13 06**TAPIS  
DE FOND**(mur à mur)  
Grand choix, tou-  
tes teintes, pose  
impeccable. - Prix  
avantageux.  
H. HOURIET  
Hôtel-de-Ville 37  
Tél. (039) 22 30 89  
La Chaux-de-Fonds**Le soigneur  
parmi les puissants**Prolongez la vie de vos tapis! Choisissez un aspirateur  
qui soigne vos tapis. Le SUPER VS 3202 nettoie  
vigoureusement et pourtant avec beaucoup de soin.  
Avec son moteur silencieux, l'enroulement  
automatique du cordon, le régulateur  
mécanique du volume  
aspiré, il est le successeur  
désigné de votre aspirateur.Siemens Albis SA  
Dépt Electroménagers  
42, rue du Bugnon  
1020 Renens  
Tél. 021 34 96 31**Siemens  
appareils ménagers**Pour le nettoyage du printemps - à des prix printaniers avantageux, des  
aspirateurs Siemens dans votre magasin spécialisé. Et avec chaque VS 32,  
VS 24 ou VR 82, nous vous offrons gratuitement 40 filtres en papier! Au  
magasin spécialisé.

En vente chez :

**SOCIÉTÉ DES FORCES ÉLECTRIQUES DE LA GOULE S.A.**Magasins à :  
Saint-Imier - Les Brenets - Les Bois - Le Noirmont - Les Breuleux - Courtelary - Renan**Magasin des  
SERVICES INDUSTRIELS 2400 Le Locle****Services Industriels - La Chaux-de-Fonds**Av. Léopold-Robert 20  
Tél. (039) 22 18 87Collège 33  
Tél. (039) 21 11 05**AUX ROCHETTES  
Cuisses de grenouilles****von  
gunten**maître  
opticien  
diplômé fédéral  
Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03**AF**FRIGOS, toutes  
marques en  
stock, 140 l. dès  
278.-  
FORNACHON  
& CIE  
Rue du Marché  
Tél. 039/22 23 26  
La Chaux-  
de-Fonds

A louer

**bel  
appartement  
de 2 chambres**tout confort. Dou-  
che.Tél. (039) 26 75 65,  
pendant les heures  
de bureau.**LIVRES**d'occasion tous gen-  
res, anciens, mo-  
dernes. Achat, ven-  
te et échange. Lib.  
Place du Marché.  
Tél. (039) 22 33 72,  
La Chaux-de-Fonds**Monsieur**fin trentaine, grand  
et honnête, caract-  
ère jeune et tran-  
quille, désire rom-  
pre solitude avec  
une gentille fem-  
me. (Age, religion  
et nationalité in-  
différents).

Mariage éventuel.

Ecrire sous chiffre  
SR 4647 au bureau  
de L'Impartial.**DAME**cherche emploi dans  
bureau pour clas-  
sifications. Mi-temps.S'adresser au bu-  
reau de L'Impar-  
tial. 4648**Mélanges****DAME**cherche heures de  
ménage. Tél. (039)  
22 27 62.**Appartements  
à louer**A LOUER, appor-  
tement, 3 pièces,  
WC intérieurs, cen-  
tre ville. Tél. (039)  
23 51 03.**Annonces Suisses SA**transmet  
vos annonces  
à tous  
les journaux  
au tarif officiel

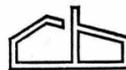
AUJOURD'HUI

**OUVERTURE  
DU BAR À CAFÉ****« LE TAROT »**

TOUR DE LA GARE

**PETITES ANNONCES**au tarif réduit de 40 ct. le mot  
(minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce  
commerciale ou ayant  
une certaine importance**Demandes à acheter****POUPÉES, POUpons** achetés dès Fr.  
80.— et plus pour créer musée. Egalement  
tous jouets et accessoires. Avant 1930.  
Tél. (039) 23 86 07, Mme Forney.**LE LOCLE****A vendre****CAMPING** : 1 remorque Erka + tente  
5 places. Fr. 500.—. 1 cric hydraulique  
Fr. 100.—. 1 projecteur pradovit 24X36  
Fr. 100.—. Tél. (039) 31 46 59.**NEPRO**

SWISS MADE

**LEADER DE LA MONTRE DIGITALE  
A QUARTZ EXTRA-PLATE**engage pour entrée immédiate ou  
date à convenir :**UNE SECRÉTAIRE**pour l'un de ses départements  
commerciaux.**NOUS DEMANDONS** :  
une parfaite connaissance des lan-  
gues française, allemande et an-  
glaise, habile sténodactylo, esprit  
d'initiative.**NOUS OFFRONS** :  
une place stable, bien rétribuée  
dans un cadre de travail agréable.Veuillez adresser vos offres détaillé-  
es avec curriculum vitae et cop-  
ies de certificats à :**NEPRO WATCH**  
Avenue Léopold-Robert 78  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS**A LOUER**

pour dates à convenir

**APPARTEMENTS**de 2 et 3 pièces, dans immeubles  
anciens, avec salle de bain et  
chauffage, certains avec balcon.  
Loyer entre Fr. 290.— et Fr. 350.—,  
rue du Doubs.**APPARTEMENTS**de 2 pièces, avec tout confort, ser-  
vice de conciergerie, rue du Nord.**TRÈS BEAU PIGNON**de 2 pièces, complètement remis à  
neuf, tout confort. Libre tout de  
suite, rue Alexis-Marie-Piaget.**CHAMBRES  
OU STUDIOS**meublés, avec part à la salle de  
bain, chauffage central général,  
rues des Tourelles, Promenade,  
Serre et Neuve.S'adresser à :  
**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33  
La Chaux-de-Fonds**GECO**A louer  
pour tout de suite  
ou date à convenir**appartements**Situation :  
rue du Nord  
3 pièces, rez-de-  
chaussée  
Loyer : Fr. 139.—  
3 pièces, 2e étage  
Loyer : Fr. 163.—Situation : rue  
A.-M.-Piaget  
2 pièces  
Loyer : Fr. 111.—3 pièces  
Loyer : Fr. 175.—Situation :  
rue du Progrès  
3 pièces  
Loyer : Fr. 167.—Pour traiter :  
GECO S.A., Jaquet-  
Droz 58, La Chaux-  
de-Fonds, tél. (039)  
22 11 14 - 15.**GECO**Votre  
journal: L'Impartial

# Mazda 323

9990.-



La seule 1300 avec hayon pour moins de 10000 fr.  
6 versions, 1000-1300 cm<sup>3</sup>, 3 et 5 portes,  
de 8990.- à 12100.- fr.

## GARAGE DE L'AVENIR

R. CHARNAUX  
Rue du Progrès 90 - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 22 18 01

### À VENDRE MOBILHOME de LUXE

(fabrication unique). Complètement isolé, 10 x 2,5 m., 4-6 places. Toutes les pièces (3) avec tapis de fond, cuisine et WC avec eau courante. Chauffage au mazout. Salon et chambre à coucher avec tapisserie et rideaux velours. Terrasse dallée et couverte. Terrain loué bien aménagé et arborisé. Matériel, grand coffre, cuisinière et frigo à gaz, armoires et buffets. Bord lac de Neuchâtel, camping à l'année.

Pour visiter : tél. du lundi au jeudi, dès 19 h. au (038) 33 29 10.

### J'entreprendrais

travaux de charpente, couverture, travaux en novopan, fond de chambres et divers. Portes pour appartements.

Ecrire sous chiffre AB 4466, au bureau de L'Impartial.

### À LOUER

au nord-ouest de la ville, dans maison tranquille et ensoleillée,

### appartement de 3 chambres

cuisine, bain, WC, chauffage général, pour le 1er mai ou date à convenir. Prix modéré. Tél. (039) 26 03 93.

## LA VIE JURASSIENNE

### Station pluviométrique de Courtelary

## LES STATISTIQUES EN 1976

Voici les relevés effectués à la station pluviométrique de Courtelary pour 1976 ; en comparaison dans la colonne de droite, le nombre de millimètres de précipitations en 1975. On remarquera notamment les différences dues à la sécheresse de l'été dernier.

	1976 en mm.	1975 en mm.
Janvier	71,3	163,2
Février	48,4	13,5
Mars	35,5	83,1
Avril	40,2	83,1
Mai	94,4	90,2
Juin	46,6	112,8
Juillet	138,4	95,8
Août	64,1	161,4
Septembre	111,3	129,3
Octobre	74,0	45,4
Novembre	118,8	156,3
Décembre	143,5	21,6
<b>Total</b>	<b>986,5</b>	<b>1155,7</b>

### JOURS DE PRÉCIPITATIONS

En ce qui concerne les jours de précipitations, les statistiques sont les suivantes pour 1976, entre parenthèses pour 1975: janvier, 21 (17); février, 10 (4); mars, 10 (22); avril, 8 (16); mai, 15 (15); juin, 6 (21); juillet, 17 (13); août, 13 (17); septembre, 17 (13); octobre, 12 (14); novembre, 21 (19); décembre, 18 (7). Total 168 jours (178 jours). (rj)

### Au théâtre du Clos-Bernon

Dans le cadre des activités et échanges au sein de la Fédération jurassienne des sociétés de théâtre amateur (FJSTA), le Clos-Bernon de Courtelary reçoit le samedi 26 mars en soirée, à la halle de gymnastique, la Théâtrale de Tramelan qui interprétera « St-Nicolas, mon bon patron », une pièce en 8 tableaux d'Anne Perry-Bouquet. L'action se déroule dans le monde dans lequel l'auteur a passé sa jeunesse, soit le monde des ouvriers. La musique est de Willy Steiner, la mise en scène de Bernard Born et les décors originaux d'André Buèche. (rj)

## Courtelary: le chœur d'hommes l'Avenir à la recherche d'un directeur

Le Chœur d'hommes l'Avenir a tenu son assemblée générale annuelle au Restaurant du Raisin, sous la présidence de M. André Chatelain.

Dans le courant de 1975, le Chœur d'hommes croyait bien être parvenu au terme de son existence. Il avait toutefois pu reprendre une activité normale l'année suivante, grâce à la foi et à l'enthousiasme de quelques piliers de la société. L'on s'était ainsi remis à espérer, d'autant que quelques nouveaux chanteurs étaient venus grossir les rangs. Hélas, suite à la démission de son directeur, M. Otto Borruat, en décembre dernier, le Chœur d'hommes se voyait dans la triste obligation de supprimer ses répétitions, toutes les démarches entreprises en vue de trouver un candidat pour reprendre la direction de la société étant demeurées vaines. Aussi, est-ce avec un vif intérêt, mêlé d'une certaine crainte que les chanteurs ont pris part à l'assemblée à laquelle ils étaient convoqués. Ils ont tout d'abord approuvé les procès-verbaux, rédigés et lus par M. Raoul Reber, de même que les comptes, commentés par M. Maurice Bosset, caissier, lequel s'est fait un plaisir de relever la bonne situation financière de la société.

donc uniquement au niveau des répétitions en vue de parvenir à présenter un concert en commun dans chacune des deux localités. Les deux chorales réunies feront leur première apparition le 15 mai prochain, à l'occasion du Festival de chant du Haut-Vallon.

### ELECTIONS

L'assemblée a ensuite procédé à diverses élections. Aucune démission n'ayant été enregistrée durant le dernier exercice, hormis celle du directeur, déjà citée, toutes les fonctions ont été reconduites pour une nouvelle période: président, M. André Chatelain; vice-président, M. Hilaire Cochard; secrétaire, M. Henri Reber; caissier, M. Maurice Bosset; membres adjoints, MM. Harry Stuck et Etienne Vaucher; dizenier, M. Raoul Reber; archiviste, M. Eugène Beuret; banquier, M. René Corpataux; vérificateurs des comptes, MM. Raoul Langel et Roger Feusier. (ot)

### PÉRY-REUCHENETTE

#### Prochaine élection d'un officier d'état civil

En plus des votations fédérales et cantonales du 13 mars prochain, le corps électoral de Péry-Reuchenette devra élire son officier d'état civil pour l'arrondissement de Péry - La Heutte. Les citoyennes et citoyens de cette dernière commune devront donc aussi se prononcer entre les deux candidats qui sont MM. Robert Bessire et Ernest Hostettler, tous deux de Péry-Reuchenette. Pour ce prochain scrutin, le bureau de vote de Péry-Reuchenette sera composé de M. Werner Wullschlegler, maire, président et Mme Lydia Liengme, Mme Evelyn Schläeppli, MM. Jean Stainer et Edouard Schaub, membres (remplaçante, Mme Jacqueline Naegeli). Dans une récente édition, nous avons signalé la composition du bureau de vote pour La Heutte. (rj)

### mémento

#### SAINT-IMIER

Salle de spectacles: 20 h. 15, José de la Vega, flamenco et danses espagnoles.  
Patinoire d'Erguel, dès 18 h. 30: Jeux d'Erguel de hockey sur glace.  
Service du feu: tél. (039) 41 34 03 ou 41 19 50.  
Service technique: tél. (039) 41 43 45 ou 41 43 46.  
Police cantonale: tél. (039) 41 25 66.  
Police municipale: tél. (039) 41 20 46.  
Bureau officiel de renseignements et centre de culture et de loisirs: tél. (039) 41 44 30.  
Sœur garde-malade: tél. (039) 41 42 81.  
Hôpital: tél. (039) 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. (039) 42 11 22.  
Service d'aide familiale: tél. (039) 41 32 47 ou 41 33 95.  
A.A. (alcooliques anonymes): tél. (039) 41 12 18.

#### COURTELARY

Service du feu: tél. (039) 44 12 29 ou No 118.  
Police cantonale: tél. (039) 44 14 27.  
Préfecture: tél. (039) 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. (039) 44 11 68.  
Médecin: M. B. Chopov, tél. (039) 44 11 42 — MM. B. Barich (032) 97 17 66 et E. Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

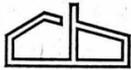
#### TRAMELAN

Bureau de «L'Impartial», Grande-Rue 147, tél. 97 58 58.

Services Industriels: (032) 97 41 30.  
Services techniques: (032) 97 58 96.  
Service du feu: (032) 97 40 69; cdg des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.  
Police cantonale: (032) 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municipale: (032) 97 51 41 et en dehors des heures de bureau (032) 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr. A. Haemmig (032) 97 40 16.  
Dr Graden (032) 97 51 51.  
Dr M. Rossel (032) 97 40 28.  
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid (032) 97 40 30.  
Aide familiale: (032) 97 54 84.

#### SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. (039) 51 11 07.  
Préfecture: tél. (039) 51 11 81.  
Hôpital et maternité: tél. (039) 51 13 01.  
Ambulance Nufer, Le Noirmont: tél. (039) 53 11 87.  
Médecins: Dr Baumeier, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.  
Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.  
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service du feu: tél. (039) 51 11 45 (professionnel); 51 17 32 (privé) ou 51 16 55 (professionnel), de nuit 51 15 58 (privé).  
Service d'aide familiale: tél. (039) 51 11 04.  
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
Bureau régional de renseignements du Syndicat d'initiative et de Pro Jura: (039) 51 21 51.



### CHARLES BERSET

Pour un appartement, des bureaux, des locaux, des garages

### Consultez nos vitrines

Rue Jardinière 87  
Avenue Léopold-Robert 22  
Collège 1

### À VENDRE

#### agencement de magasin de confection

Grande armoire vêtements, standards, penderie murale, manequin enfant 5 ans, etc. — Tél. (039) 22 61 75.

### Nettoyage du visage

Fr. 25.-

PEELING ET MASQUE COMPRIS

Mme F.-E. GEIGER

Tél. 22 58 25

### À VENDRE

#### ALFASUD

année: mai 1975. 35 000 km.. Fr. 7500.-  
Très bon état.

M. Dubois, Grenier 32, 1er étage.

### CHAUSSURES



# FRICKER

Avenue Léopold-Robert 23-25 - La Chaux-de-Fonds

### CHERCHE

## VENDEUSE qualifiée

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir

Faire offre ou se présenter au magasin  
Tél. (039) 23 53 77

# Votations fédérales: NON à des initiatives injustifiées

Les 12 et 13 mars prochains, le peuple suisse aura à se prononcer sur les 4e et 5e initiatives xénophobes, déposées par le Mouvement républicain et l'Action nationale.

- L'initiative républicaine exige que le nombre d'étrangers résidants ne dépasse pas 12,5 % de la population suisse. Plus de 250 000 étrangers devraient donc quitter notre pays, ce qui est largement supérieur à la population d'un canton comme Neuchâtel.
- L'Action nationale, elle, veut limiter à 4000 le nombre de naturalisations par année. C'est une volonté absurde que rien ne justifie, car la Suisse est déjà l'Etat le plus restrictif en matière de naturalisation.

## 4 & 5ème Initiative xénophobe

### Il faut savoir que...

depuis le dépôt de ces initiatives, le peuple a massivement refusé une initiative similaire en 1974.

De plus, les mesures fédérales de stabilisation ont porté leurs fruits: aujourd'hui plus de 260 000 étrangers ne sont plus en Suisse.

Une nouvelle réduction brutale accroîtrait les difficultés économiques de notre pays. Elle aggraverait même les problèmes d'emploi.

# NON le 13 mars

## LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

## BIENNE

## Il tire sur son amie

Vendredi, peu après 23 heures, la police de sûreté était alertée par le propriétaire de l'Hôtel Royal à Bienne. Dans une chambre occupée par deux adolescents domiciliés dans la région de Bâle, un jeune homme avait blessé d'une balle de revolver son amie qui fut ensuite transportée à l'Hôpital de Beaumont. Le médecin constata que la vie de la jeune fille n'était pas en danger. Quant au jeune homme, après les premières dépositions, il a été renvoyé à l'avocat des mineurs compétent. Ces deux jeunes gens âgés de 17 et 18 ans étaient venus à Bienne pour y passer la fin de semaine. Selon les renseignements que nous avons pu encore obtenir, la jeune fille serait enceinte et à la suite d'une discussion à ce sujet, le jeune homme aurait tiré sans le vouloir sur son amie. Ce serait plutôt un accident. (be)

## On recherche un exhibitionniste

La police recherche un inconnu qui samedi après-midi, complètement nu appelait une fillette et son frère qui jouaient sur la place de jeux du Collège de Madretsch à la rue de l'Allée. Tous renseignements peuvent être transmis à la police cantonale. (be)

## Septième nonagénaire de l'année

Mardi, Mme Laure Fournier-von Kaenel domiciliée au 99 de la rue Dufour à Bienne fête son 90e anniversaire. En parfaite santé, elle nous dit aimer aller de temps à autre danser. (be)

## Les Neuchâtelois de Bienne en fête

Comme le veut une belle et sympathique tradition, les Neuchâtelois domiciliés à Bienne fêtent le samedi qui suit le 1er mars, l'anniversaire de leur République.

Ils étaient une centaine, samedi soir au Cercle Romand, où après les salutations d'usage du président M. Marcel D'Espagnier, on dégusta un délicieux souper, au cours duquel M. Georges Favre, président d'honneur prononça le toast à la patrie. Ce fut aussi l'occasion de nommer trois membres d'honneur: MM. René Buchs, Marcel Becker, Marcel D'Espagnier et six membres honoraires: MM. Lucien Parel, Léon Mathez, Michel Derbois, Marcel Parenti, Georges Monnier et Charles Reymond.

Une soirée récréative et dansante mit fin à cette commémoration qui fut fort gaie, comme cela est de coutume chez les Neuchâtelois de Bienne. (be)

## PORRENTRU

## Chômage: don à la commune

Une généreuse personne ayant souffert du chômage lors d'une précédente crise économique a fait un don de 2500 fr. à la commune en faveur des chômeurs. Cette somme a été mise à disposition du responsable de l'Office du travail. (r)

## Cambrioleur condamné

Un jeune homme de Porrentruy, âgé d'une trentaine d'années, a été condamné à quatre mois de prison sans sursis par le Tribunal de district pour cambriolage. Le vol avait été commis en janvier dernier au Centre-Coop. Le cambrioleur avait emporté pour 1000 fr. de marchandises. Il s'agit d'un récidiviste. (r)

## Relance économique

L'an dernier, la commune a établi un plan de relance économique de 1,6 million de francs. Un deuxième plan vient d'être établi pour le mois de juin. Il comprend la correction de la rue de La Rochette, la construction d'un chenal dans le lit du Creugenat et l'aménagement d'un centre de ramassage des viandes mortes. (r)

LE PARTI RADICAL  
DU DISTRICT DU LOCLE  
a le pénible devoir de faire  
part du décès de

Madame  
**Louis SIEBER**

mère de Monsieur André Sieber, président de la commune des Brenets.

Les fleurs **TURTSCHY**  
GERBES ET COURONNES  
Avenue Léopold-Robert 59  
Tél. (039) 22 40 61

## La sucrerie d'Aarberg condamnée à verser 1.200.000 fr. à la commune de Bienne

La sucrerie d'Aarberg a été condamnée hier, par la IIIe Chambre civile de la Cour suprême du canton de Berne, à verser à la commune de Bienne, 1,2 million de francs de dommages-intérêts, et à celle de Lyss une somme de 600.000 francs. Ce verdict met fin à un procès pendant depuis 1966. C'est à cette époque en effet que les communes avaient déposé une action en dommages-intérêts. Toutefois il a fallu des années pour obtenir les résultats des expertises et des expertises complémentaires.

Jusqu'en 1964, la sucrerie d'Aarberg avait, faute de meilleures possibilités, laissé s'infiltrer ses eaux usées, soit quelque 3 millions de mètres cubes par année. La quantité d'eaux usées correspond à celle d'une grande ville de 400.000 habitants. Ces infiltrations d'eaux usées se sont lentement approchées de captages de la nappe phréatique des communes de Bienne et de Lyss. Celles-ci ont constaté une dégradation croissante de la qualité de leur eau. Les eaux usées organiques ont en effet provoqué un manque d'oxygène et un excédent d'azote, une augmentation de la dureté de l'eau et de sa teneur en chlorures de fer et de manganèse. L'alarme a enfin été donnée en 1964.

Les communes de Bienne et de Lyss, et avec elles l'Association des eaux du Seeland (dont les prétentions ont été rejetées), demandèrent à la sucrerie d'Aarberg le paiement des frais de

construction et d'exploitation pour l'installation d'un nouveau captage et de la station de Gimmiz qui avait dû être construite, selon elles, en raison de la pollution constante des eaux. Elles ont estimé que le montant des dégâts atteignait 23,4 millions de fr. La sucrerie a répliqué que la station de Gimmiz aurait dû de toute façon être construite et que l'eau des communes de Bienne et de Lyss était, malgré tout, restée potable.

Le tribunal a estimé que la construction de Gimmiz était une mesure propre à écarter le danger que constituait l'infiltration des eaux usées. Les autorités devaient à tout prix entreprendre quelque chose. Il a toutefois considéré que les plaignantes ne pouvaient réclamer le remboursement total des frais de construction, vu notamment les avantages qu'elles ont pu en retirer. (ats)

## DIESE

## Evasion à la Maison d'éducation

Dimanche après-midi, un pensionnaire de la Maison d'éducation de la Montagne de Diesse a pris la clé des champs. Après s'être emparé d'un vélomoteur stationné devant un hôtel du lieu, il s'est enfui et la police a entrepris les recherches nécessaires. (rj)

## PAYS NEUCHATELOIS

## Vers la création d'un nouveau club cynologique dans le canton

La cynologie ou l'art de pratiquer l'éducation canine, est un sport de plus en plus reconnu et pratiqué par les possesseurs de chiens.

La Société cynologique suisse est l'instance suprême de toute cette vaste organisation. Elle délègue toutefois une partie de ses pouvoirs aux différents clubs spécialisés qui s'occupent de promouvoir une race précise.

C'est ainsi qu'il existe plusieurs clubs spéciaux sur l'ensemble du territoire national, et parmi ceux-ci, citons le Club suisse du chien berger belge, qui compte de nombreuses sections ou groupes locaux, voir régionaux.

Amoureuses de cette race, plusieurs personnes du canton se sont regroupées afin de créer un groupe neuchâtelois du Club suisse du chien berger belge, dont les principales variétés sont le Groenendael, le Tervuren et le Malinois.

Tous les propriétaires de chiens de cette race qui souhaiteraient adhérer à cette nouvelle société peuvent en faire la demande auprès de M. Jean-Claude Schreiber, à Colombier.

Les buts que se fixe cette nouvelle société cynologique sont les suivants: promouvoir l'élevage et la conservation de la race; initier tous les propriétaires sur la façon d'éduquer un chien, de le soigner, d'en faire un compagnon agréable aussi bien dans le cadre familial que vis-à-vis de la population en général; organisation d'entraînements spéciaux pour ceux qui désirent pratiquer la compétition; organiser et participer à de nombreux concours de travail.

Si la cynologie est un sport, elle est aussi la communion de deux êtres, l'homme et le chien, qui se doivent compréhension et amour réciproque, deux qualités sans lesquelles leur union ne saurait exister. (jcs)

## La région Val-de-Travers à la TV

Ce soir, au cours de l'émission « Un jour une heure », la création d'une région Val-de-Travers sera évoquée par M. Pierre Roulet, interviewé par le journaliste Pierre Kramer. (gp)

## memento

## Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Cart, rue de l'Hôpital.  
Ensuite, tél. (038) 25 10 17.  
SOS alcoolisme: (038) 53 37 20.

## Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h., 30. Un mari c'est un mari; 17 h., 45, Rosemary's Baby.  
Arcades: 20 h. 30, Le grand escogriffe.  
Bio: 18 h. 40, Quai des Orfèvres; 20 h. 45, Casanova (Fellini).  
Palace: 15 h., 18 h. 45, 21 h. Raid sur Entebbé.  
Rex: 20 h. 45, Les hommes du président.  
Studio: 18 h. 45, Geremiah Johnson; 21 h., Lisztomania.

## Val-de-Travers

Château de Môtiers, expos. Maurice Frey.  
Couvét, Colisée: 20 h. 30, M. Klein.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
La Main tendue: tél. No 143 (20 secondes d'attente).  
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou (039) 23 79 87.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Sage-femme: tél. 63 17 28.  
Fleurier, infirmière - visitante: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 16 38; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Ville du Locle  
Le Conseil communal

a le regret de faire part du tragique décès de

Monsieur  
**Philippe SCHOPFER**

électricien de réseau aux Services Industriels.

## LE LOCLE

LE FONDS DU PERSONNEL DES SERVICES INDUSTRIELS  
DE LA VILLE DU LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès tragique de

Monsieur  
**Philippe SCHOPFER**

Ses collègues conserveront de lui un excellent souvenir.



Repose en paix chère maman et grand-maman, Tes souffrances sont passées.

Monsieur André Surdez et famille,

Madame Rose Nicolet, sa fiancée;

Madame et Monsieur Georges Gay-Surdez;

Monsieur et Madame Rémy Surdez-Scholl et leurs enfants, à Renan;

Madame et Monsieur François Biéri-Surdez;

Monsieur et Madame Noël Surdez-Roulin et leurs enfants;

Madame et Monsieur Roland Houriet-Surdez et leurs enfants;

Les descendants de feu Justin Faivre;

Monsieur Oscar Surdez et famille,

ainsi que les familles Froidevaux, Clémence, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame  
**Gabrielle SURDEZ**  
née FAIVRE

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, lundi, dans sa 79e année, après une pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 mars 1977.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, jeudi 10 mars, à 9 heures.

Cérémonie au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église.

Domicile de la famille: 11, rue Croix-Fédérale.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Repose en paix.

Madame et Monsieur Jacques Bourgnon-Dubois et leurs filles Marina, Laurence et Dominique, à Bienne;

Monsieur et Madame Raymond Dubois et leurs fils Laurent et Olivier, à Nidau;

Monsieur Paul Dubois et sa fille, à Berne;

Monsieur et Madame Charles Dubois, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Blanche Dubois, au Locle;

Monsieur et Madame Georges Köhli et famille, à Lausanne;

Madame et Monsieur Celeste Domeniconi et famille;

Monsieur et Madame Remolo Minieri et leur fils,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur  
**Vital DUBOIS**

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi, dans sa 76e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 mars 1977.

L'incinération aura lieu jeudi 10 mars.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: rue des Moulins 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL  
DE LA MAISON LEMRICH & CIE, FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS  
LA CHAUX-DE-FONDS ET CORTAILLOD

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle  
**Marthe ETTER**  
dite SUNIER

survenu le 5 mars 1977, lors d'un tragique accident de la circulation.

Ils garderont le meilleur souvenir de cette fidèle employée et aimable collègue. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La famille de

Madame Blanche NEUENSCHWANDER-LESCHOT

a été extrêmement touchée par tous les témoignages de sympathie et d'amitié reçus à l'occasion de son deuil. Elle remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin par leur présence, l'envoi de fleurs et de messages.

# ROUMANIE: LA LISTE DES VICTIMES S'ALLONGE

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Pour la seule capitale de Bucarest, l'estimation officieuse est d'au moins 3000 morts. Mais un médecin a estimé, d'après le nombre d'immeubles qui se sont effondrés, que le bilan pour la capitale pourrait atteindre 6000 morts.

## LES SECOURS S'ORGANISENT

En attendant de connaître l'étendue chiffrée de la catastrophe, les secours s'organisent. L'ambassade roumaine à Paris a déclaré dans un appel à l'aide que les besoins les plus urgents portent sur les médicaments et le matériel médical. L'ambassade tient à la disposition des donateurs une liste des produits de première nécessité diffusée par Bucarest.

L'Autriche a été le premier pays à apporter de l'aide avec un cargaison aérienne parvenue dès samedi. La Suisse a dépêché des chiens dressés pour aider les sauveteurs à trouver

les victimes ensevelies. Le premier avion de secours américain était attendu lundi. L'Allemagne de l'Ouest devait envoyer par avion pour quatre millions de ff. de secours médicaux.

Une vue superficielle de Bucarest est trompeuse, la plupart des immeubles étant restés debout. Mais des ambulances et des corbillards stationnent à proximité des équipes de secours qui continuent à dégager les décombres 24 heures sur 24. Bull-

dozers et grues sont entrés en action lundi contre les immeubles qui ont été pratiquement réduits en débris. Mais les militaires et les sauveteurs civils continuaient à débayer avec précaution l'intérieur d'immeubles restés debout, mais dont les plafonds et les cloisons se sont effondrés. Certains laissent apparaître de grandes fissures dans leurs murs extérieurs.

Alors que les transports publics sont sérieusement réduits, les rues de Bucarest étaient pleines de piétons lundi, certains portant des bandages et des pansements. Le secteur le plus atteint était barricadé et ceinturé de soldats et de volontaires civils qui faisaient circuler les curieux.

Craiova, ville de 200.000 habitants à 200 km. à l'ouest de Bucarest, a également beaucoup souffert, notamment les grands bâtiments publics: le siège du parti, le musée, une école construite en 1826. Le clocher d'une église catholique est tombé. A Zimnicea, au sud de la capitale, sur le Danube, les autorités estiment que plus de 80 pour cent des immeubles devront être reconstruits. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## TOUT VACHE !

Au bon vieux temps — pour parler comme certains nostalgiques du passé — il n'était pas rare que les agriculteurs pauvres dorment dans la même pièce que leur vache pour se réchauffer un peu en hiver. Et faut-il rappeler que c'est un bœuf et un âne qui donnaient un peu de confort à l'enfant Jésus ?

Ces mœurs saines, mais tout de même un peu rudes, avaient à peu près disparu sous nos latitudes arrosées par la manne du miracle économique.

Mais la crise de l'énergie aidant, elles pourraient revenir d'une actualité brûlante dans quelques années.

C'est ainsi que notre confrère Gustav Adolf Henning de la « Hamburger Abendblatt » nous apprend que, à Kirchhorst près de Hanovre, un fermier, M. Edmund Ebeling, se chauffe grâce à ses vaches.

Le cultivateur germanique n'a pas poussé l'amour des habitudes d'antan jusqu'à retourner vivre à l'étable. Il a simplement utilisé une vieille découverte, la pompe thermique.

« Chaque jour, nous dit notre confrère, les trayeuses soutirent à ses cinquante vaches 820 litres de lait à la température de 32 degrés. Mais lorsque le camion de ramassage vient prendre les bidons, le lait n'a plus qu'une température de 4 degrés. La différence a été entre-temps écramée. »

Pour ce faire, il a suffi de pomper la chaleur des 820 litres de lait recueillis dans une grande cuve.

De cette façon, l'agriculteur économise chaque année 550 marks d'électricité pour l'obtention d'eau chaude et, d'après ses calculs, ses frais d'installation seront amortis en quatre ans.

Et notre collègue d'outre-Rhin de préciser: « Un programme va être lancé en République fédérale pour équiper un millier de maisons individuelles de pompes thermiques. Mais il existe déjà des habitations collectives qui tirent leur chaleur de l'environnement. Un grand magasin de Moenchengladbach récupère la chaleur de l'éclairage au néon et de la foule des clients au moyen d'une pompe thermique installée dans le plafond. Le tout est dirigé vers la climatisation. »

Ces informations sur la possibilité d'énergie de remplacement ne doivent pas nous jeter dans un contentement béat. Pour l'industrie, elles sont loin d'offrir une alternative suffisante.

Mais il n'empêche qu'elles poussent à se demander avec de plus en plus d'acuité si tous les efforts nécessaires ont été faits pour se délivrer, à peu de frais, de la tutelle du pétrole et de l'atome.

Willy BRANDT

# Andrej Sakharov vu de plus près

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

L'agriculture soviétique semblait alors dans un marasme sans précédent et Lyssenko avait la prétention de la renflouer. Le soutien aveugle et inconditionnel dont il jouissait auprès du chef du Kremlin permit à la botte stalinienne d'avancer sur le terrain de la science et des arts, de le dénaturer et de lui imposer les lois de sa politique. Dès lors celle-ci, intruse, devint maîtresse de la science et des arts en URSS. Nombre de savants soviétiques éminents furent jetés dans des camps de concentration et même exécutés pour s'être opposés aux théories de Lyssenko qui, lui, ne parvint pas, en quoi que ce fût, à sortir l'agriculture soviétique de sa misère. Staline mort, il perdit peu à peu de son crédit et disparut de la scène politique.

A partir des années soixante, Sakharov étendit ses travaux et recherches aux domaines touchant de plus près à la vie et à ses développements, de l'agronomie à la biologie et de la biologie aux rapports entre hommes et entre Etats. Il critiqua l'orientation de la société soviétique qui, par des pratiques pédagogiques contestables, freinait la formation scientifique des élèves les plus doués.

Ses contributions et publications acquirent alors un caractère d'universalité et ne tardèrent pas à le hisser au sommet de la science. Auparavant, ses mérites avaient tout de même été reconnus, à trois reprises, par les autorités soviétiques qui lui décernèrent le titre de « héros du travail socialiste ».

Après l'ère krouchtchévienne pendant laquelle furent dénoncés et réprouvés les crimes de Staline, un néostalinisme fit son apparition qui remit en question les mesures d'apaisement prises sous Krouchtchev. Avec vingt-quatre personnalités soviétiques de la science et des arts, Sakharov signa une lettre adressée à Brejnev pour attirer

son attention sur ce courant gros de dangers et de conflits et pour le stigmatiser. Mais cette lettre fut jetée au panier et la mise en garde des savants soviétiques resta lettre morte.

## UN NÉO-STALINISME RAMPANT

Et pourtant ils ne se trompaient pas. Depuis lors l'atmosphère en URSS n'a fait que s'envenimer, empestée par un néo-stalinisme rampant et sournois qui gagne du terrain et qui, par opposition, a donné naissance à la vague d'une dissidence qui, de clandestine est devenue avouée et franche. Celle que l'on vit aujourd'hui, qui tient en éveil et préoccupe aussi bien les partis communistes de l'Ouest que le monde bourgeois occidental et ses gouvernements.

Bien qu'optimiste en ce qui concerne l'avenir de l'humanité, Sakharov recommande et proclame hautement au monde des principes idéologiques pour éviter un conflit à l'échelle planétaire et assurer à tous la liberté de penser, dont nous citerons ceux qui nous paraissent essentiels :

— La coexistence d'un capitalisme économiquement et technologiquement développé et d'un socialisme avancé est possible, même à long terme, s'ils échangent leurs expériences positives et tentent un rapprochement dans les domaines principaux.

— Les contradictions et divergences entre pays capitalistes et pays socialistes peuvent être réduites par des restructurations internes dans l'un et l'autre systèmes.

— Le socialisme implique pour tout régime politique qui se dit socialiste la garantie de l'entière liberté de pensée à chacun.

— Tenter d'exporter la révolution, ou la contre-révolution, par des moyens économiques ou militaires, c'est faire acte d'agression.

— Tous les peuples doivent être libres de décider de leur sort. L'application des principes de la Déclaration

des Droits de l'Homme doit être stricte et contrôlée.

Une telle synthèse des idées fondamentales de Sakharov met en évidence sa préoccupation dominante : éviter à l'humanité un conflit guerrier qui menace et n'aboutirait qu'à la destruction violente du genre humain en même temps qu'à l'anéantissement de toutes les valeurs. Ses efforts lui ont valu à juste titre le prix Nobel de la paix.

J. H-D

# Sommet arabo-africain

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Un certain nombre de pays africains ont réclamé une aide de 5 milliards de francs d'ici cinq ans pour régler leurs problèmes de balance de paiement provoqués, en partie, par le prix élevé du pétrole.

Les Arabes ont refusé, déclarant préférer contribuer à des projets de développement, sans s'engager au paiement de sommes précises.

Pour tenter d'éviter des rancœurs, le président Sadate a déclaré que la coopération arabo-africaine « ne doit pas être mesurée en chiffres et en statistiques à un moment quelconque, mais à l'étendue de la solidarité et de la coopération entre nous ». Il a prédit que celle-ci ne fera qu'augmenter.

Le sommet, qui durera trois jours, doit se terminer par une déclaration énonçant les principes de la coopération et par un autre document expliquant comment elle sera mise en pratique.

## AMINE DADA ÉTAIT LA

Parmi les chefs d'Etat présents se trouvait le maréchal Idi Amine Dada dans un uniforme de l'armée de l'air rehaussé d'une constellation de déco-

rations sur tout le côté gauche. Mais il ne portait pas son bâton de maréchal en ivoire et velours. Il est arrivé d'Ouganda trois heures avant le début du sommet, alors qu'on se demandait toujours s'il viendrait.

Le président Sadate avait délégué le vice-président Hosni Mobarak pour l'accueillir, alors qu'il avait accueilli personnellement la plupart des autres chefs d'Etat.

● NEW YORK. — L'autorité portuaire, gestionnaire de l'aéroport Kennedy de New York a décidé hier soir de reporter à une date ultérieure non précisée sa décision sur l'octroi de droits d'atterrissage de Concorde. La décision aurait dû être prise jeudi prochain.

● PARIS. — Marcel Duhamel, directeur de la « Série noire » (romans policiers et d'espionnage) est mort dans sa villa de Mousans-Sartrou, près de Cannes à l'âge de 76 ans.

● ISLAMABAD. — Le « Parti du peuple pakistanais » de M. Ali Bhutto a remporté les élections à l'Assemblée nationale à une très large majorité.

● WASHINGTON. — M. Y. Rabin est l'hôte du président Carter, qui compte insister pour que s'ouvre une nouvelle conférence de paix à Genève.

OPINION

# Fieffé menteur...

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Par retour du courrier, j'ai fait répondre à M. Luisier après avoir accusé réception de sa lettre : « Votre correspondant CEP désire utiliser le droit de réponse. Ce droit n'existe pas dans le canton de Neuchâtel, mais « L'Impartial » le respecte.

Sur ce point vous n'ignorez pas qu'il existe une règle élémentaire que je me dois de vous rappeler : la demande doit émaner de l'intéressé, elle doit être signée de sa main et porter son nom, prénom et adresse.

Dans l'attente de ces indications pour donner suite à votre demande, je vous prie d'agréer, etc.

Or, depuis bientôt deux mois, j'attends toujours une réponse du « Nouvelliste »...

Dans le cadre des élections cantonales valaisannes, M. Luisier a nourri une abondante polémique contre le conseiller d'Etat radical M. A. Bender, à laquelle répondait le « Confédéré », ou vice-versa, car entre MM. Bender et Luisier saura-t-on jamais qui a commencé et peu nous importe ici.

Le « Confédéré », organe du Parti radical valaisan, a repris dans ses colonnes l'article de M. Krebs, paru dans « L'Impartial » en réponse à celui du « Nouvelliste ».

Le journal de M. Luisier parle de ce texte dans son édition de vendredi dernier et cela donne le morceau d'anthologie suivant : « Un texte parfaitement bête et grossier d'un Krebs du journal « L'Impartial », paru il y a plusieurs mois et se reportant à une analyse rigoureusement exacte d'un de nos correspondants financiers. Pour commencer par ce Krebs, il a purement et simplement refusé de publier la sévère rectification envoyée par notre collaborateur, par ailleurs fondé de pouvoir de banque et non pas journaliste ».

Que M. Luisier ne daigne pas faire preuve de la plus élémentaire politesse à laquelle a droit tout citoyen ne m'étonne guère : quand on est mal élevé cela ne se rattrape jamais et tant qu'à être grossier avec la vérité, pourquoi ne pas l'être en maintes autres choses ?

Donc « ce Krebs », qui est un monsieur au moins au même titre que M. Luisier, s'est montré tel qu'il est : intelligent là où M. Luisier le dit bête et d'une fine ironie, là où M. Luisier le veut grossier.

Or, M. Krebs est prévenu d'avoir « purement et simplement refusé de publier la sévère rectification envoyée par notre collaborateur, par ailleurs fondé de pouvoir de banque et non pas journaliste », ce qui atteste au moins que M. Luisier a reçu ma lettre même s'il en retrouve le sens ! Et que voilà pour un banquier un conte peu courant !

M. Krebs n'a jamais rien refusé au « Nouvelliste » n'ayant jamais écrit à ce journal dont le correspondant ne nous a jamais rien demandé directement. C'est précisément ce qui a fait l'objet de ma correspondance avec le « Nouvelliste » et qui est restée sans réponse. Je m'engageais pourtant à donner suite à la requête précitée à la condition que l'anonyme banquier veuille bien montrer le bout de son nez au guichet pour encaisser principal et intérêts qui lui reviennent.

Plutôt que de faire montrer sottement du doigt une région qui peine après avoir été florissante et ironiser sur la solidarité confédérale à laquelle elle fait appel, M. Luisier pourrait demander une « analyse rigoureusement exacte » à son banquier masqué sur la solidarité dont la Confédération a fait preuve à l'endroit du Valais. Au chapitre des recettes cantonales en provenance de la Confédération en francs par tête d'habitant en 1975, le Valais a touché 1166 fr. 98 (total 217,4 millions) et Neuchâtel... 656 fr. 60 (total 110,4 millions). Et l'on trouvera en page 3 de cette édition la réalité de l'effort financier fait en 1976 par La Chaux-de-Fonds au chapitre des économies !

Une fois encore, les propos mensongers du « Nouvelliste » distillés par M. Luisier n'ont guère d'importance en eux-mêmes, mais le petit coquin se montrant si vicieusement malicieux dans les plus petites choses, de quelle taille se révélera le maraud dans les grandes ?

Gil BAILLOD

En Allemagne fédérale

# UN VRAI ROMAN POLICIER

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Quelques hommes de confiance seulement des services de contre-espionnage (l'Office pour la protection de la Constitution) avaient eu connaissance de la mission « garbage ».

C'était le dernier jour de l'année 1975 qu'un « expert serrurier » du contre-espionnage avait pénétré au domicile du savant atomiste pour y installer les micros. L'opération avait été retardée de vingt-quatre heures parce qu'il s'était d'abord perdu dans le brouillard. Pendant ce temps là, le professeur Traube faisait du ski à Saint-Moritz, en Suisse.

Quelques jours plus tôt, un commando de personnes armées et masquées, que l'on pense avoir été dirigé par le terroriste vénézuélien Sancho Ramirez, alias « Carlos », recherché par Interpol, avait attaqué le siège de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne, pendant que s'y tenait une conférence des ministres des finances.

L'un des assaillants, blessé au cours de l'opération et transporté à l'hôpital, fut identifié comme un Allemand de l'Ouest du nom de Hans-Joachim Klein. La nouvelle fit sensation dans la brigade anti-terroriste ouest-allemande. Jusqu'alors, elle ne connaissait ce monsieur Klein que comme un employé du bureau de Mme Hornischer, l'avocate de Francfort ayant des contacts professionnels avec les extrémistes de gauche.

La presse avait notamment photographié Klein quand il avait accompagné le philosophe français Jean-Paul Sartre venu interviewer en prison en 1974 les membres du groupe terroriste Baader Meinhof.

Selon le chef de la sécurité ouest-allemande, Richard Meier, Klein ne jouait qu'un petit rôle dans les opérations terroristes, mais il connaissait M. Traube.

Et ses rencontres avec le savant atomiste étaient loin d'avoir passé inaperçues. Elles avaient été suivies de près par des « pêcheurs à la ligne » qui étaient restés pendant des jours et des

jours au bord d'un lac des environs de Cologne, à proximité de la maison de campagne isolée du professeur Traube.

En fait, les activités du savant étaient observées depuis juillet 1975 par des agents de la sécurité, en raison de ses rapports avec Mme Hornischer.

## UN HIATUS

Quant à Klein, il avait séjourné deux fois dans la maison du professeur Traube à Overath-Marialanden — la deuxième fois peu de temps avant l'attaque contre l'OPEP.

Quel avait été le rapport entre le savant atomiste et le jeune terroriste ? Celui-ci partit sur une civière pour la Libye avec les autres membres du commando, après qu'ils eurent exigé son départ de l'Hôpital de Vienne où il avait été transporté.

C'est là que se situe le hiatus dans le scénario du gouvernement.

Les chefs de la sécurité soupçonnaient — mais ils ne disent pas pourquoi — que Carlos ou quelque autre groupe terroriste ne cherchait à mettre la main sur une centrale nucléaire ou à s'emparer de matériaux radioactifs dont ils se serviraient ensuite pour une action de chantage contre le gouvernement afin qu'il cède à leurs exigences.

Leurs soupçons furent suffisants, en tout cas, pour convaincre le ministre de l'Intérieur, M. Werner Maihofer, qu'une action énergique devrait être prise pour parer à un tel danger.

Des agents de la sécurité épiaient M. Traube depuis six mois déjà. Son téléphone était branché sur des tables d'écoute et sa correspondance était ouverte. Mais la récolte avait été maigre.

M. Maihofer a reconnu lui-même récemment qu'il n'y avait pas assez de preuves pour obtenir un arrêt de la justice en vue de placer le professeur Traube sous une surveillance plus étroite. Aussi, de sa propre autorité, et en dépit des sauvegardes constitutionnelles, avait-il permis l'espionnage de la maison du professeur par des micros.

Mais depuis la dernière guerre, la plupart des Allemands sont particu-

lièrement sensibles à l'égard de tout ce qui peut rappeler les méthodes de la Gestapo.

Par ailleurs, si le péril à l'époque était si grand, pourquoi le chancelier Schmidt, en tant que chef du gouvernement, n'en avait-il pas été informé, se demande l'opinion publique.

Protestant contre la diffamation constante dont il est l'objet de la part du ministre de l'Intérieur, le professeur Traube a menacé d'intenter un procès s'il n'obtient pas lui-même des excuses officielles. Les Allemands de l'Ouest attendent maintenant le prochain épisode du suspense : qui a trahi le secret de l'opération des micros à la presse ? Et pour quels motifs ?

(ats, reuter)

## Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Rencontre d'écrivains suisses à La Chaux-de-Fonds.
- 5 Hôpital du Locle : des acquis solides.
- 7 Horaire des trains au Val-de-Ruz : gain de cause partiel.
- 9 Nouveau directeur à la Fanfare municipale de Tramelan.
- 12 Championnats suisses de cross : un Chaux-de-Fonnier deuxième.
- 15 Le Tour de Romandie fera étape à Bulle.
- 16 Programmes radio, TV.

## Prévisions météorologiques

Temps en partie ensoleillé. Dans la première partie de la journée, passages nuageux abondants, éventuellement accompagnés de faibles pluies éparses.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,15.